UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

RÉVOLUTION ET LUTTES DES FEMMES : LA DÉPOLITISATION DU GENRE DANS LE DISCOURS DE LA GAUCHE RADICALE ÉGYPTIENNE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

DINA EL BEBLAWI

OCTOBRE 2015

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

AVANT-PROPOS

Cette recherche part d'une quête personnelle de sens qui me tenaille depuis le déclenchement de la révolution égyptienne, en janvier 2011, et me poursuit à l'heure de son déclin, au moment de la rédaction de mon mémoire.

Celui-ci était favorisé par le fait que j'y avais une implication personnelle, mais c'est aussi le défi auquel il faisait face. En raison de ma participation effective aux événements étudiés et de mon triple rapport à son objet – par le genre, l'origine et les orientations politiques –, je ne pouvais prétendre ni à l'impartialité ni au détachement. Un tel rapport nécessitait un travail de distanciation d'autant plus poussé à l'égard de l'objet et de moi-même pour éviter les pièges de la prise de position idéologique, de l'attachement émotionnel, de la justification de certaines pratiques ou de l'occultation d'autres.

C'est pour rendre compte des ambiguïtés qui ont jalonné son parcours que ce mémoire est rédigé à la première personne du singulier. Bien que je conserve ma méfiance envers la notion d'objectivité, mon but était de rester fidèle aux positions et aux intentions des protagonistes de la révolution, sans oublier toutefois la construction théorique et la sensibilité personnelle que j'y apportais.

Ce travail n'aurait pu se déployer dans toute son envergure sans la contribution des militantes et militants égyptien-ne-s qui ont bien voulu partager avec moi leurs points de vue, leur enthousiasme et leurs inquiétudes. C'est à elles et à eux qu'il est dédié.

Je remercie également mon amie Najet Belhatem, journaliste au Caire, et ma sœur Salma qui m'ont généreusement ouvert leur carnet d'adresses, ainsi qu'Amal Abdel

Hadi, membre fondatrice de la *New Woman Foundation*, qui m'a aidée à me familiariser avec les subtilités du féminisme égyptien.

Enfin, ma reconnaissance va par-dessus tout à ma directrice de recherche, Elsa Galerand, qui a été présente dès les balbutiements de ce projet et qui m'a accompagnée pas à pas dans sa construction, autant sur le plan théorique que personnel. Je la remercie de m'avoir introduite au féminisme matérialiste, sans lequel ma pensée n'aurait pu s'élaborer, et de m'avoir aidée à surmonter mes nombreux doutes et incertitudes, jusqu'à l'aboutissement de ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS ii
LISTE DES TABLEAUX vii
RÉSUMÉ viii
NOTE SUR LA TRADUCTION ix

INTRODUCTION 1
- ➢ Contexte historique de la contestation 3
- ➢ Présence des femmes dans la contestation 6
- ➢ La gauche égyptienne 8
- ➢ Problématique 10

CHAPITRE I
ÉTAT DE LA QUESTION 14
1.1 Approches théoriques de la révolution 14
1.1.1 Changement et mouvement 15
1.1.2 Remise en question de l'exceptionnalisme arabe 19
1.1.3 Invisibilisation du genre 21
1.2 Les femmes dans la révolution égyptienne 23
1.2.1 Genre et révolution 24
1.2.2 Femmes et démocratie 26
1.2.3 La violence sexuelle 29
1.2.4 Islamisme et nationalisme 32
1.2.5 Des identités multiples 36
1.2.6 Genre et classe 38

CHAPITRE II
APPROCHES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE 41
2.1 Cadre théorique et conceptuel 41
2.1.1 La sociologie des rapports sociaux 42
2.1.2 Rapports sociaux de sexe et genre 44
2.1.3 Division sexuelle du travail et travail militant 46
2.1.4 Le concept de « mouvement social sexué » 47
2.1.5 Rapports sociaux de sexe et théorisation des violences sexuelles 48
2.1.6 Rapports sociaux de sexe et contradictions Nord-Sud 50
2.2 Questions et objectifs de recherche 51
2.3 Méthodologie 53
2.3.1 Terrain de recherche 53
2.3.2 Périodisation 54
2.3.3 Description du corpus 56
2.3.4 Analyse de discours 60
2.3.5 Limites de la méthodologie 61

CHAPITRE III
AMBIVALENCE DE LA RÉSISTANCE DES FEMMES 63
3.1 Données mobilisées dans l'analyse 63
3.1.1 Le traitement de l'oppression des femmes 63
3.1.2 Le traitement du thème de l'émancipation des femmes 65
3.2 Les hommes, alliés ou adversaires dans les luttes des femmes ? 66
3.2.1 La collaboration hommes-femmes 66
3.2.2 L'usage d'un vocabulaire « patriarcal » 69
3.2.3 La protection des femmes 75
3.3 Le dilemme du féminisme 81
3.3.1 Être « féministe » ou « révolutionnaire » ? 81
3.3.2 L'invisibilisation des rapports sociaux de sexe 86

CHAPITRE IV
UNE DÉFINITION TRONQUÉE DE LA RÉVOLUTION 94
4.1 Données mobilisées dans l'analyse 94
4.1.1 La définition du sujet de la révolution 94
4.1.2 La construction de la cible de la révolution 95
4.2 La construction de l'unité dans la lutte 96
4.2.1 Un sujet, une cible : le peuple contre le régime 97
4.2.2 Une unité asexuée 100
4.3 La gestion différenciée des clivages au sein de la lutte 107
4.3.1 Le traitement des clivages de classe 108
4.3.2 Le traitement des clivages de sexe 112
4.3.3 La gestion de l'hétérogénéité du sujet et de la cible de la révolution ... 116

CONCLUSION 122

ANNEXE A
LISTE DES DOCUMENTS UTILISÉS POUR L'ANALYSE
DE DISCOURS 128
ANNEXE B
PRÉSENTATION DES AUTEUR-E-S MILITANT-E-S 134
ANNEXE C
LE GENRE DANS LES DOCUMENTS DU CORPUS 135
ANNEXE D
PRÉSENTATION DES TERMES EMPLOYÉS POUR ÉVOQUER
L'OPPRESSION DES FEMMES 136
ANNEXE E
PRÉSENTATION DES THÉMES LIÉS À L'IDÉE D'ÉMANCIPATION
DES FEMMES 138
ANNEXE F
MODES DE PRÉSENTATION DU SUJET RÉVOLUTIONNAIRE 139
ANNEXE G
DÉFINITION DE LA CIBLE DE LA RÉVOLUTION 140
BIBLIOGRAPHIE 141

LISTE DES TABLEAUX

B1 : Affiliation des auteur-e-s 134
C1 : Répartition des documents par thème 135
C2 : Documents évoquant « les femmes » 135
D1 : Termes désignant l'oppression des femmes 136
D2 : Répartition des formes de violences faites aux femmes 137
D3 : Contextes d'apparition du thème du travail des femmes 137
E1 : Expressions mobilisées sur le thème « libération des femmes » 138
E2 : Principaux thèmes associés à la combativité féminine 138
F1 : Caractéristiques du groupe mobilisé 139
F2 : Thèmes associés aux femmes dans la définition du sujet 139
G1 : Adversaires désignés de la révolution 140

RÉSUMÉ

Ce mémoire examine la dynamique des rapports sociaux de sexe dans le cadre de la révolution égyptienne, à travers l'analyse de discours militants. Il explore les mécanismes discursifs par lesquels la domination masculine se reproduit au sein d'un mouvement dont l'ambition affichée est de renverser l'ensemble des rapports de pouvoir.

En prenant pour exemple la gauche radicale égyptienne, l'une des composantes les plus actives de la révolution, il a pour objectif de dévoiler comment le discours sur le genre est modulé par le processus révolutionnaire, afin d'identifier les circonstances favorisant une remise en cause des hiérarchies entre les sexes ainsi que les moyens mis en œuvre pour maintenir le *statu quo* dans les rapports hommes-femmes.

L'analyse de discours prend appui sur le concept de « rapports sociaux de sexe » pour révéler les rapports de pouvoir dans un espace-temps qui se proclame pourtant favorable à l'égalité des sexes. À partir de 45 textes militants produits et diffusés entre 2011 et 2014, elle montre que les résistances féminines sont freinées par la transposition de rôles sociaux sexués à l'univers du militantisme, par une dépolitisation de l'oppression spécifique des femmes et par la hiérarchisation des luttes qui en découle.

La lutte dite « révolutionnaire », conçue comme étant principalement dirigée contre le régime politique, est présentée comme transcendant les clivages de sexe. La dynamique des rapports sociaux de sexe internes au militantisme de la gauche radicale est en effet étouffée au nom de la construction d'une unité qui suppose que tous les agent-e-s de la révolution ont les mêmes intérêts et subissent la même oppression. Dans ce contexte où les catégorisations du genre sont vidées de tout potentiel subversif, le discours qui s'en empare est instrumentalisé pour faire avancer la seule lutte définie comme politique et, à ce titre, la seule perçue comme légitime.

MOTS CLÉ : Égypte – Révolution – Mouvements sociaux sexués – Femmes – Genre – Rapports sociaux de sexe – Féminisme – Gauche

NOTE SUR LA TRADUCTION

Toutes les traductions de l'arabe sont les miennes et ne prétendent pas à une quelconque valeur linguistique ou littéraire. Il s'agissait uniquement d'en rendre au plus près le sens. Pour garantir la justesse de l'analyse de discours, un même terme en arabe a toujours été traduit par le même terme en français – même si la structure de la langue arabe eut permis des variations plus enrichissantes.

En ce qui concerne la translittération des mots en arabe, j'ai dévié des alphabets phonétiques existants qui s'adressent à des linguistes et correspondent, par ailleurs, à une translittération de l'arabe classique, alors que mes discours relèvent du dialecte égyptien, légèrement différent. Tout en m'en inspirant, j'ai plutôt eu recours à une translittération spontanée et purement instrumentale, dans le seul but de faciliter la lecture pour des non arabophones. Je n'en suis pas moins consciente que cette méthode occulte beaucoup de subtilités de la langue arabe et de sa prononciation (voyelles longues ou brèves, consonnes emphatiques, etc.).

Le tableau suivant présente les transcriptions* utilisées pour les lettres pouvant laisser perplexes autant un lecteur francophone non familier avec les sonorités de l'arabe qu'un lecteur arabophone habitué à un alphabet phonétique basé sur l'arabe classique.

Transcription	**Prononciation approximative**	**Lettre**
'	coup de glotte	ء
ā	« a » long	ا
th	« think » en anglais	ث
g/gu	« gant » en français	ج
ḥ	« h » guttural fortement aspiré	ح
kh	« jota » espagnol ou « ch » allemand	خ
dh	« the » en anglais	ذ
‘	laryngale sourde (sans équivalent)	ع
gh	« r » fortement grasseyé	غ
k	« cadeau » en français	ك
q	« k » uvulaire	ق

* Ces équivalences n'ont pas été appliquées aux noms propres, pour lesquels j'ai privilégié l'orthographe en lettres latines utilisée par les personnes concernées à chaque fois qu'elle était disponible, soit dans la très grande majorité des cas.

INTRODUCTION

En janvier 2011, l'Égypte vit un tournant de son histoire moderne, avec le déclenchement d'une révolution censée paver la voie à la démocratie et aux libertés fondamentales. Mais l'euphorie qu'elle engendre est de courte durée et le processus est rapidement placé sous le sceau de la stagnation, voire de l'échec. Alors que cette révolution, ses causes et ses résultats ont été abondamment commentés et analysés sous divers angles, sa dimension sexuée reste, elle, sous-traitée. C'est cette lacune que cette recherche entend combler.

Depuis 2011, les femmes égyptiennes sont massivement présentes dans ces contestations. Or, après un bref moment de subversion des normes de la vie quotidienne, elles semblent en fin de compte n'avoir que peu tiré profit de leur engagement politique. Leur inclusion dans la prise de décision révolutionnaire n'a été observée, au mieux, que de manière ponctuelle et provisoire (Taher, 2012). Elles sont absentes des instances de décision politique, bénéficient de peu de visibilité dès qu'il s'agit d'évoquer la lutte dans son ensemble, et sont victimes d'agressions sexuelles sur les lieux mêmes de la révolution, au sein d'un espace-temps qui se proclame propice au renversement des rapports de pouvoir – dans une contradiction flagrante entre les discours et la réalité vécue. Assimilées à un ensemble de corps physiques, certes utiles pour accroître l'ampleur des manifestations, mais souvent bafouées, réduites au silence, c'est finalement comme si leur activisme n'avait pas d'effet, ni sur le déroulement de la contestation ni sur leur propre sort.

Dans cette recherche, je me propose d'éclaircir ce paradoxe à travers l'analyse qualitative de discours militants produits entre 2011 et 2014 par un des courants les

plus actifs dans la révolution, la gauche radicale égyptienne. Il s'agira d'y déceler les signes et les mécanismes qui, dans le langage révolutionnaire, amènent tour à tour à la remise en question ou à la reproduction de la domination masculine. Comment, en effet, expliquer le fait que les hommes continuent à dominer l'action révolutionnaire, malgré l'intensité de l'activisme féminin et sa persistance dans le temps ? Comment cette domination se justifie-t-elle, dans un espace-temps qui se proclame pourtant favorable à l'égalité des sexes ? Dans quelle mesure la révolution égyptienne peut-elle constituer un projet émancipateur pour les femmes ou, au contraire, rétablir un schéma patriarcal ? Telles sont les questions qui composent la toile de fond de cette recherche.

Les analyses sociologiques et politiques sur la révolution égyptienne ne reconnaissent que rarement dans la participation des femmes un aspect fondamental dans la construction et la poursuite du mouvement contestataire, pas plus qu'elles n'envisagent le potentiel émancipateur pour les femmes de la dynamique révolutionnaire et des pratiques qui lui sont associées. Le premier chapitre reviendra sur l'invisibilisation des participantes et leur présentation comme un sujet annexe dans un discours centré autour d'un sujet asexué. Dans la lignée de la sociologie des rapports sociaux et des travaux sur les mouvements sociaux sexués (Kergoat *et al.*, 1992), j'interroge, pour ma part, ce processus révolutionnaire et ses contradictions en tant que processus éminemment sexué. Dans cette optique :

> il ne s'agit pas de « rajouter » les femmes comme un plus qui viendrait colorer le mouvement social, l'analyse de celui-ci restant en dehors de toute prise en compte des rapports sociaux de sexe [...] cela signifie que les rapports de sexe imprègnent en profondeur tous les mouvements sociaux, et que cette considération doit toujours être présente quand on les analyse (Kergoat, 1992 : 122).

Les rapports sociaux de sexe se déploient en effet au sein des mobilisations collectives et en affectent le déroulement comme les résultats. Les outils proposés par Danièle Kergoat permettent de supposer que l'activisme des femmes égyptiennes est susceptible, dans certaines conditions, de perturber le *statu quo* dans les rapports

sociaux de sexe et, parallèlement, de peser sur la dynamique révolutionnaire. Il s'agit donc de documenter le fait que, à l'exception de courtes périodes, de tels effets ont été absents. Ce cadrage, à contrecourant des arguments culturels souvent invoqués pour expliquer l'oppression patriarcale dans le monde arabe, ouvre la voie à une analyse matérialiste du genre de la révolution égyptienne en tant que processus modelé par des rapports de pouvoir dynamiques en constante reconfiguration. Il sera présenté en détail dans le chapitre II.

J'effectuerai d'abord un bref rappel du contexte dans lequel ces événements ont lieu, puis un aperçu de la manière dont la présence de femmes s'est manifestée à différentes étapes de la contestation, avant de présenter mon terrain, la gauche radicale égyptienne. C'est sur la base des contradictions constatées dans ce milieu sur la question de l'égalité hommes-femmes que s'élaborera ma problématique.

➢ Contexte historique de la contestation

L'objet de recherche se situe dans une action récente pouvant encore se prêter à diverses interprétations, comme en témoignent les analyses académiques parfois divergentes à son sujet, mais aussi les discours communs auxquelles j'ai assisté lors de la préparation de mon terrain, et qui, souvent, offrent des récits contradictoires concernant le même événement. Les discours officiels des autorités égyptiennes présentent eux-mêmes des ambiguïtés, entre glorification formelle de la révolution et persécution de ses principaux architectes.

Bien que la désignation même de ces événements puisse être contestée, j'opterai ici pour l'appellation prudente de « révolution », en attendant d'y revenir dans le premier chapitre, et y distinguerai trois phases :

1) Les événements de janvier-février 2011, connus comme les « dix-huit jours », visent à se débarrasser du régime d'Hosni Moubarak, accusé notamment de corruption et de violences policières. En place depuis trente ans, le président est en outre soupçonné d'organiser une succession dynastique en faveur de son fils. Entre le 25 janvier et le 11 février, des occupations de places publiques sont organisées partout en Égypte, notamment Place Tahrir au Caire. Les principales revendications, à côté de celle réclamant le départ du président, concernent la liberté, la démocratie et la justice sociale. Cette première vague de la révolution aboutit à la chute de Moubarak le 11 février 2011.

2) En février 2011, se met en place une période de transition, sous le contrôle du Conseil suprême des forces armées (CSFA). Mais, très vite, les militaires sont accusés à leur tour de violences, ainsi que de retards dans l'adoption de réformes. La vague de protestation qui se déroule contre eux se termine avec l'avance des élections présidentielles, finalement tenues en mai-juin 2012.

3) Les protestations contre le nouveau président élu, l'islamiste Mohamed Morsi, deviennent visibles dès novembre 2012, celui-ci ayant promulgué un décret immunisant toutes ses décisions puis fait adopter, le mois suivant, une constitution qu'on accuse d'être taillée sur mesure. Une campagne de pétitions appelant à sa démission est amorcée en avril 2013, et débouche sur des manifestations géantes entre le 30 juin et le 3 juillet, date à laquelle l'armée intervient pour le destituer.

Il n'y a pas de consensus définitif sur cette classification. J'adopte ce point de vue selon lequel il s'agit de trois vagues révolutionnaires distinctes mais participant d'un même processus, bien que cet avis ne fasse pas toujours l'unanimité.

Si toute classification de la révolution et de ses différentes phases est, à ce stade, forcément aléatoire, le choix du moment clé signalant son début l'est tout autant. La date du 25 janvier 2011, retenue ici comme d'ailleurs dans tous les travaux analysant

cet événement, se base essentiellement sur la signification culturelle qu'elle a acquise chez les protagonistes et sur son potentiel mobilisateur. Comme le note Sewell (1990) :

> « Events are powerful largely because they are literally *significant*. They shape history by changing the cultural meanings or significations [...] and consequently changing people's possibilities for meaningful actions » (1990: 548, italiques dans l'original).

La décennie précédant cet événement en Égypte était toutefois riche en actions protestataires qui en ont facilité l'émergence et contribué à façonner les pratiques (Ali, 2012). On peut citer à titre d'exemples les contestations ouvrières (Beinin et Duboc, 2013) ; le mouvement pro-démocratie *Kifaya !*[1] ; les mouvements de solidarité avec l'*intifada* palestinienne ou ceux contre la guerre en Irak (Bayat, 2003). Ces mobilisations ont notamment contribué à atténuer le contrôle gouvernemental sur l'espace public, certaines manifestations – interdites en vertu de la loi d'urgence – étant désormais tolérées. C'est aussi la décennie au cours de laquelle explose la blogosphère égyptienne dédiée à l'activisme politique[2]. En conséquence, la mainmise du pouvoir sur la liberté d'expression commence à se fissurer.

Ce foisonnement d'actions protestataires conteste le bien-fondé des analyses estimant qu'un contexte autoritaire comme celui de l'Égypte ne permet pas d'envisager le développement de mouvements sociaux, ou de celles supposant une « exception autoritaire arabe », au contenu aussi ambivalent qu'idéologiquement instrumentalisé (Camau, 2006). Comme le déplore Bayat (2003), de telles analyses véhiculent une opinion « orientaliste », et surtout fausse, de la rue arabe, que ce soit lorsque celle-ci est décrite comme « irrationnelle » ou comme « apathique ». J'élaborerai ce point dans le chapitre I.

---

[1] *Kifaya !* (« Ça suffit ! ») est le principal slogan du « Mouvement égyptien pour le changement », lancé en 2004 pour protester notamment contre une nouvelle candidature de Moubarak à la présidence et contre la rumeur de préparation de son fils à sa succession.

[2] À ce sujet, voir par exemple Guibal (2006).

➢ Présence des femmes dans la contestation

Selon Hafez (2012 : 38), 20 à 50% des manifestants présents à Tahrir aux premières semaines de la révolution étaient des femmes, une présence d'ailleurs abondamment commentée par les observateurs. Concernant toutes les révoltes arabes de cette première année de révolution, Khamis (2011) souligne :

> « Observers of this massive wave of political revolt cannot help but notice the visible and remarkable role that women are playing in it. And it is a range of women : young and old, Muslim and Christian, religiously conservative and liberal, veiled and unveiled, rich and poor. This range of women signifies a new moment of unity, solidarity, and cohesion, mirroring the egalitarian, grassroots movement that they have come out to support » (2011 : 692).

Pendant les « 18 jours » de janvier-février 2011, quand tous se plaisent à brosser le tableau d'une place Tahrir idyllique abritant diverses catégories de manifestant-e-s dans une harmonie parfaite, des manifestantes, militantes aguerries ou débutantes, assument parfois des rôles traditionnellement réservés aux hommes (Taher, 2012) et défient ainsi les distinctions basées sur le sexe qui ont habituellement cours dans le contexte égyptien. Mais, très vite par la suite, les signes d'une marginalisation renouvelée apparaissent (Kandiyoti, 2011 ; Khamis, 2011 ; Taher, 2012 ; Badran, 2013), laissant parfois craindre un renforcement de l'ordre patriarcal : on le voit par exemple dans la quasi-absence des femmes dans les structures décisionnelles (comité de révision de la Constitution, direction des partis politiques, Parlement, etc.) mais aussi, de manière plus violente, dans les attaques physiques et verbales auxquelles les femmes sont sujettes.

Après les élans de solidarité et d'unité initiaux, il n'y a en effet pas d'accord sur la direction que devraient suivre les changements politiques et ce qu'ils devraient englober (Khamis, 2011), notamment en matière de droits des femmes. Ainsi, la divergence dans le sens même donné à la révolution apparaît dès le 8 mars 2011 lorsque les participant-e-s à une marche pour la Journée internationale de la femme, moins d'un

mois après la fin de la première étape de la révolution, sont attaqué-e-s verbalement et physiquement (Hafez, 2012 ; Badran, 2013 ; Sorbera, 2014). Hafez (2012 : 37-38) rapporte que certains des assaillants scandaient : « À bas les femmes ! Vive la révolution ! », et intimaient aux femmes l'ordre de rentrer occuper leur place à la maison. Peu de temps après, on apprenait les sévices sexuels subis par des manifestantes arrêtées par les nouvelles autorités militaires qui donnent des justifications paternalistes telles que : « The girls who were detained were not like your daughter or mine [...] These were girls who had camped out in tents with male protesters in Tahrir Square »[3].

Des mobilisations féminines indépendantes des autres activités révolutionnaires se mettent en place pour faire face au harcèlement sexuel, devenu endémique[4], et plusieurs groupes informels sont créés pour contrer les agresseurs ou assurer la protection des femmes pendant les manifestations (Abdal Hamid et Zaki, 2014 ; 2104a ; Sorbera, 2014). Ces mobilisations, caractérisées par une très grande diversité au niveau de leur structure, de leur conscience féministe ou de l'intégration de leurs objectifs féministes avec des objectifs révolutionnaires (Abdal Hamid et Zaki, 2014a), sont en partie différentes du féminisme antérieur. Khamis (2011 : 693) souligne des différences générationnelles, entre celles qui veulent intégrer les droits des femmes à un agenda de démocratisation plus large et celles qui les relient à une lutte anti-patriarcale spécifique. D'autres décèlent malgré tout des continuités entre les générations de militantes :

> « There is a clear shift from feminist activism before the 25 January revolution and feminist activism after that. At the same time, this shift does not exclude segments of continuity in feminist thinking and actions between the twentieth and the twenty-first centuries » (Sorbera, 2014: 72).

---

[3] Général de l'armée égyptienne cité dans Amin (2011).

[4] Le harcèlement sexuel a été amplement documenté par les médias, les organisations égyptiennes des droits des femmes ainsi que des organisations internationales. Voir par exemple à ce sujet : Amnesty International (2013) ou FIDH *et al.* (2014).

Les nouvelles formes de luttes féminines qui ont vu le jour dans le sillage de la révolution rendent nécessaire une réévaluation des modes d'analyse de la situation des femmes en Égypte. Celle-ci était essentiellement étudiée, jusqu'au déclenchement de la révolution, en lien avec l'islamisme (Ahmed, 1992 ; Osman, 2003) ou avec l'histoire du mouvement des femmes (Badran, 1993 ; Hatem, 1993). Des femmes laïques ne se réclamant pas du féminisme et élargissant leurs cibles au-delà de l'islamisme ont désormais surgi sur le devant de la scène, offrant de nouvelles perspectives d'étude. Je vais me concentrer sur l'expérience des militantes de la gauche radicale qui, bien que minoritaire, n'en est pas moins significative dans la compréhension du déroulement de cette révolution dans laquelle elles ont été particulièrement actives.

➢ La gauche égyptienne

Même inachevée, la révolution égyptienne a introduit dans la scène politique officielle plusieurs changements, notamment l'assouplissement relatif des conditions de création de partis politiques, mais aussi un déplacement du politique vers la rue, ce qui a eu pour effet de rendre visibles certains courants, y compris parmi ceux considérés comme les plus radicaux, comme c'est le cas de la gauche.

La gauche égyptienne se divise traditionnellement en deux tendances : nationaliste, notamment nassérienne, et idéologique, d'inspiration marxiste. C'est sur cette dernière, moins étudiée, que je vais me pencher. Dans le langage courant, c'est elle qui est généralement indiquée par le terme « gauche » (*yassār*), parfois précisé comme « gauche idéologique » ou « gauche radicale » – l'appellation que j'adopte ici.

Avant la révolution, cette gauche issue du marxisme était essentiellement concentrée dans le Parti du rassemblement national progressiste unioniste, connu sous le nom de *Tagammou'* (Rassemblement). Au cours des années précédant la révolution, des

militant-e-s reprochaient toutefois à ce parti de masse d'avoir sombré dans la corruption et d'avoir multiplié les compromis pour être dans les bonnes grâces du régime et conserver une représentation au parlement. Après la révolution, le *Tagammou'* connaît une scission, mais il reste le principal parti de gauche par ses effectifs et par ses moyens organisationnels.

Au lendemain de la chute de Moubarak, des militant-e-s dissident-e-s du *Tagammou'*, un petit groupe trotskiste (le Renouveau socialiste) et un courant informel dit de la « gauche démocratique », créent un nouveau parti : l'Alliance populaire socialiste (APS[5]) (*ḥezb al taḥālof al sha'bi al ishtirākī*). Ce parti « parapluie » est aussi rejoint par des anciens du mouvement étudiant des années 1970, des militant-e-s du mouvement pro-démocratie initié en 2004, ainsi que des jeunes politisé-e-s seulement durant les premières semaines de la révolution et sans expérience militante préalable[6].

Aux côtés de l'APS, la gauche radicale est principalement représentée par l'organisation trotskiste des Socialistes révolutionnaires (SR) (*al ishtirākioun al thawrioun*). Créée au début des années 1990 par quelques dizaines de militant-e-s trotskistes rassemblé-e-s en groupes de discussion, celle-ci a connu un certain succès lors de la décennie suivante, puis une explosion dans le nombre de ses adhérents après le déclenchement de la révolution, atteignant alors un effectif de plusieurs milliers de personnes.

Ce sont ces deux organisations qui constituent le terrain de ma recherche, bien qu'elles ne monopolisent pas la gauche de l'échiquier politique : en effet, il existe de nombreux groupes flirtant avec l'extrême-gauche en Egypte, aux effectifs moins importants et à

---

[5] Les acronymes étant très peu usités en arabe, ceux que j'emploie ici n'ont pas d'existence officielle et visent uniquement à alléger le texte en français.

[6] Les antagonismes entre les différentes factions qui composent l'APS ont abouti à plusieurs défections de groupe, notamment le départ de quelque 300 militant-e-s en novembre 2013 pour former un nouveau parti. La plupart des militant-e-s identifié-e-s dans cette recherche comme faisant partie de l'APS l'ont en fait quitté depuis. C'est toutefois leur affiliation au moment des événements relatés que j'ai indiquée.

la visibilité moindre, y compris des groupes issus de l'APS ou des SR. La gauche radicale égyptienne se caractérise en effet par d'incessantes querelles de chapelle et une grande fluidité dans les affiliations des militant-e-s.

➢ Problématique

De prime abord, la gauche radicale se proclame favorable à l'égalité entre hommes et femmes. Or, cette position de principe n'a pas abouti à une promotion visible de la place des femmes dans le processus révolutionnaire, dans lequel ce courant politique était et reste activement investi.

« Notre parti ne cessera pas de défendre la femme égyptienne et sa dignité, à combattre les discrimination dont elle est victime, et à lutter pour qu'elle obtienne tous ses droits économiques, sociaux, culturels, politiques et civils », affirme ainsi l'APS dans son communiqué du 25 janvier 2012, tandis que les SR estiment, dans un document de présentation de leur organisation, que :

> la révolution ne peut être victorieuse sans la participation des paysans et des opprimés parmi les minorités et parmi les femmes, et sans l'adoption de leur revendications. Notre propagande doit être claire : nous construisons ensemble une société, non pas pour un parti ou un groupe, mais pour que tous y trouvent la prospérité et la dignité.

Une société, ajoutent-ils, de « justice, liberté et égalité entre les individus sans discrimination sur la base de la classe, du sexe ou de la religion ».

Pourtant, un bref aperçu de leur matériel militant laisse supposer que ces organisations n'ont pas intégré la dimension des rapports sociaux de sexe dans leur réflexion et leurs stratégies contestataires. Un décalage entre la position officielle, qui se dit en faveur de l'égalité des sexes, et le traitement qui est accordé à cette question dans les faits, est visible. L'APS et les SR n'appuient que du bout des lèvres les luttes contre la violence

sexuelle et ont peu d'actions spécifiques pour faciliter l'accession des femmes à des postes de responsabilité et mettre fin aux pratiques discriminatoires à leur endroit. La dynamique révolutionnaire ne semble pas avoir permis le développement d'un débat plus poussé sur ces questions, ce qui n'augure pas de changements majeurs dans les pratiques.

Selon Layla*[7], militante de l'APS :

> Même s'il y a une influence de la société dans les partis larges, en fin de compte, il y a des limites : idéologiquement, personne ne peut faire de propagande [anti-femmes] ; il y a un plafond à ce qu'ils peuvent dire ; ils ne peuvent pas discuter de la « nature » des femmes – pas de manière organisée en tout cas. Si quelqu'un en parle, c'est timidement, et c'est très rare que ça arrive.

Mais elle reconnaît aussitôt que : « dans un parti comme le nôtre, jusqu'à maintenant, ce sont les femmes qui vont faire le thé ou le café pendant les réunions ».

Les discours et les pratiques de la gauche radicale ne constituent d'ailleurs qu'un exemple de la gestion du genre au sein d'une révolution qui se félicitait de la présence des femmes et l'encourageait. Cela n'empêchait pourtant pas que perdure l'aveuglement au poids des rapports sociaux de sexe, pourtant à l'opposé des idéaux de démocratie, de justice et d'inclusivité généralement exprimés par les révolutionnaires.

Les ambiguïtés dont font preuve l'APS et les SR sont aussi influencées par le contexte national et historique. Le discours de la gauche égyptienne sur le genre est, selon Moustafa (2006 : 127), « un discours sans identité » (traduction libre). Enchaînée par sa référence au marxisme classique, la gauche continue, selon lui, de se positionner dans le cadre de la lutte des classes, vue comme contradiction principale dont l'issue résoudrait forcément toutes les autres discriminations dans la société, y compris celles

[7] Tous les prénoms de militant-e-s rencontré-e-s lors de mes séjours exploratoires au Caire ont été changés. Les pseudonymes utilisés sont identifiés dans le texte par un astérisque.

qui touchent les femmes : leur élimination est supposée relever d'une « inéluctabilité historique » (*idem* : 128).

D'un autre côté, dans la conjoncture politique et historique propre à l'Égypte, la gauche a également dû contracter des alliances plus ou moins explicites avec l'idéologie nationaliste, en adoptant la défense de l'identité nationale contre l'impérialisme et le néocolonialisme : un cadre dans lequel le genre n'est pas non plus considéré comme une priorité (*idem* : 130-131). Enfin, la ligne politique de ce courant a aussi en partie été déterminée par son opposition à l'idéologie islamiste, qui l'a poussé à sortir de l'unique champ de la lutte des classes pour adopter des positions résolument laïques. La rhétorique sur la libération des femmes est alors considérée comme l'espace privilégié pour dévoiler l'obscurantisme des islamistes (*idem* : 131-132).

Les souvenirs d'une ancienne militante évoquant son expérience avec la gauche égyptienne sont révélateurs de ces orientations :

> Quand nous faisions partie de l'univers de la gauche, les droits de la femme n'existaient pas. Il y avait les droits du peuple et l'alignement en faveur des classes pauvres. La question de la classe et la question nationale ne comportaient pas du tout les droits de la femme : le mariage, le divorce, la pension alimentaire, l'indépendance, etc. Cette question ne se trouvait même pas dans notre programme (Bahieddine, 2006 : 149, traduction libre).

Or, la période révolutionnaire que vit l'Égypte a forcément changé les équilibres et les problématiques propres au contexte autoritaire, ainsi que ceux hérités de l'ère postcoloniale de construction de l'État national indépendant. La question de la libération des femmes a-t-elle trouvé une niche favorable dans ce contexte ? L'objectif de cette recherche est d'en identifier les signes, mais aussi les obstacles qui pourraient entraver la prise en compte de la position des femmes dans le processus révolutionnaire et, par suite, leur intégration complète et à égalité avec les hommes dans les sphères politique, sociale et privée.

Pour y parvenir, je procèderai en quatre étapes.

Je commencerai par passer en revue la littérature sur la révolution égyptienne et sur le genre de cette révolution pour achever la contextualisation de mon objet et pointer les lacunes dans son traitement (chapitre I). Je proposerai ensuite ma propre approche théorique, qui se décline en termes de rapports sociaux de sexe. J'en montrerai les avantages pour la révélation de la sexuation de la révolution, et m'en servirai pour préciser mes questions de recherche, avant de présenter la méthodologie adoptée pour appliquer ce cadre théorique à mon objet (chapitre II). Les chapitres III et IV constituent le cœur de mon analyse : ils proposeront des réponses à mes questions de recherche à partir de deux points de départ différents mais complémentaires. J'analyserai d'abord les résistances des femmes à leur oppression spécifique, comment elles se déploient dans l'univers de la gauche radicale et dans le contexte de la révolution, et comment elles sont cadrées dans les discours (chapitre III). Je m'intéresserai ensuite à l'élaboration d'une image de la révolution à travers la construction de son sujet et de sa cible, et j'en examinerai les conséquences sur la prise en compte des objectifs spécifiques aux femmes et sur l'articulation des luttes pour l'émancipation des Égyptiens et des Égyptiennes (chapitre IV).

CHAPITRE I

ÉTAT DE LA QUESTION

Cette recherche a un objet double : genre et révolution. Bien qu'inter-reliés, je les traiterai, dans un premier temps, comme deux objets distincts pour mieux révéler les lacunes dues à leur séparation. Je commencerai donc par une brève revue de la littérature autour de la notion de « révolution » et de la manière de l'appliquer aux événements que j'étudie (1.1) – revue qui ne vise pas l'exhaustivité, mais offre un tour d'horizon rapide des différentes approches adoptées. J'entrerai ensuite dans le vif du sujet, en présentant des travaux qui s'intéressent à l'intersection des notions de genre et de révolution, particulièrement dans le contexte égyptien (1.2).

1.1 Approches théoriques de la révolution

Trois objectifs sont poursuivis ici : identifier les éléments justifiant l'appellation de « révolution » pour laquelle j'ai opté (1.1.1) ; démontrer que les événements étudiés peuvent, moyennant quelques précautions, se concevoir dans les mêmes termes que les mouvements sociaux en contexte démocratique (1.1.2) ; confirmer l'invisibilisation du genre dans un grand pan de la littérature sur la révolution égyptienne et, par suite, établir la pertinence scientifique de ma recherche (1.1.3).

1.1.1 Changement et mouvement

Ce que j'ai appelé par convenance « révolution » ne fait en réalité pas l'unanimité quant à sa nature, beaucoup d'auteurs ayant relevé des aspects paradoxaux dans son déroulement et dans ses caractéristiques.

Le terme de « révolution » ne pourrait en effet se justifier si on considère, à la suite de Skocpol (1985 : 21-22), que la réussite, c'est-à-dire « la *réelle transformation* des structures de l'État et des classes » (italiques dans l'original), est un élément essentiel dans la définition d'une « révolution sociale » – pas plus que ne s'applique la définition des révolutions politiques qui, elles, « *transforment les structures étatiques* sans modifier les structures sociales et ne s'accomplissent pas nécessairement à travers un conflit de classes » (*idem*, italiques rajoutées).

Mais, si on ne peut parler en Égypte de révolution à part entière, on peut néanmoins identifier une véritable dynamique révolutionnaire, d'autant plus que c'est ainsi que les protagonistes la présentent (de Smet, 2014 : 12). La succession ininterrompue des épisodes contestataires, leur durée et la répétition des mêmes revendications tournant autour de l'idée d'un nécessaire changement du régime plaident aussi en faveur de cette hypothèse. Mais le fait que, dans un pays marqué par un taux important de pauvreté, des individus d'origines et de trajectoires sociales très différentes aient pris part aux contestations, a parfois brouillé les cartes, la présence des classes moyennes et supérieures ayant détourné l'attention des objectifs socio-économiques vers des enjeux liés aux libertés et droits individuels, une confusion illustrée dans l'un des principaux slogans de la révolution : « Pain, liberté, justice sociale », qui exprimait des priorités différentes selon les acteurs (Beinin et Vairel, 2013 : 20).

Comme Skocpol (1985), Goldstone (2011) place les racines des soulèvements révolutionnaires arabes dans une crise de l'État. Dans un article écrit au tout début du

« Printemps arabe », il souligne que la spécificité des événements en Égypte et en Tunisie résidait dans la nature des régimes combattus : des « dictatures sultanistiques » qui étaient particulièrement vulnérables du fait de leur peu de résilience. Il estime cependant que, contrairement aux révolutions du milieu du 20e siècle, ces deux événements ont peu de chances d'aboutir à un gouvernement radical, tout au plus à une démocratie tronquée. Bien qu'il se focalise sur la nature des régimes combattus, Goldstone met donc aussi le doigt sur le changement limité pouvant découler de ces événements, ce que d'autres auteurs vont relever au fur et à mesure que la situation évoluera sur le terrain.

Notant que peu de choses avaient effectivement changé dans les institutions ou le fondement du pouvoir dans les pays du « Printemps arabe », Bayat (2013a : 47-48) souligne le caractère paradoxal de ces révoltes qui n'ont pas abouti à une transformation rapide et radicale telle que le voudrait le concept de « révolution » : leur désignation s'appuyait donc sur la dimension « mouvement » du concept, plutôt que sur sa dimension « changement ». Leurs traits le plus marquant se trouvaient dans l'espace public qu'elles ont ouvert et dans l'immense charge d'énergies qu'elles ont libérée (*idem* : 52). Ne pouvant être catégorisées ni comme réformes, ni comme insurrections ou implosions de régimes, ces révoltes portaient, selon cet auteur, des revendications de « changement », « liberté » et « justice sociale » réalisables à travers une trajectoire plus réformiste que révolutionnaire, et seraient donc plus adéquatement qualifiées de « réfolution » (*idem* : 53). Bayat (2013a : 54-55) explique cette ambivalence en partie par la rapidité fulgurante de la « victoire » obtenue en Égypte à l'issue des 18 jours de janvier-février 2011, qui n'a pas laissé au mouvement le temps de s'organiser en organes alternatifs. Il souligne surtout la non volonté des révolutionnaires à prendre le pouvoir, dans une période historique caractérisée par la perte de terrain des idéologies subversives et par la délégitimation de l'idée même de révolution (*idem* : 57). De la même façon, Roy (2011) exprime des doutes sur le mot de « révolution » dans le contexte du « Printemps arabe » : « [l]e mouvement n'a pas de leaders,

pas de partis politiques et pas d'encadrement, ce qui est cohérent avec sa nature mais pose le problème de l'institutionnalisation de la démocratie ». « On reste dans la révolte de protestation, pas dans l'annonce d'un nouveau type de régime », estime-t-il.

Une définition du concept de « révolution » basée sur le « changement » et une autre prenant plutôt en compte l'aspect « mouvement » sont ainsi distinguées. Représentatif de la première option, Beinin (2013) estime que les protestations en Égypte ne comportaient qu'un seul des éléments pouvant justifier l'appellation de « révolution » : la mobilisation populaire lors de l'occupation de Tahrir. Il penche donc plutôt vers l'appellation de « soulèvement révolutionnaire populaire ». La reconquête consécutive du pouvoir par des cercles proches de Moubarak prouve, selon lui, l'erreur de parler en termes de révolution. « The January 25 Revolution is not over. Rather, it has not yet occurred », conclut-il.

Cette vision, basée sur les résultats du processus révolutionnaire tels qu'ils peuvent être perçus deux ans après son déclenchement, est contestée par de Smet (2014 : 12) qui y voit un biais historiciste et « conséquentialiste » : elle pose un résultat particulier du processus révolutionnaire comme déterminant fondamental, aboutissant à une catégorisation *post factum* de la révolution. Or, selon de Smet (2014 : 35) : « the success of the counter-revolution should not be confused with the absence of a revolutionary process ». Notant que ce sont les protagonistes eux-mêmes qui ont qualifié ces événements de révolutionnaires, il en conclut qu'il faut effectuer une analyse centrée sur le « sujet », se concentrant sur l'agentivité plutôt que sur les résultats (*idem* : 12).

Également plus axé sur le « sujet », Challand (2013) voit dans ces révoltes deux nouveautés qui défient l'opinion exprimée dès 2012 selon laquelle l'incapacité d'institutionnaliser des changements politiques durables dans ces pays aurait marqué la fin de « l'esprit révolutionnaire » : l'émergence de nouvelles subjectivités politiques permettant de définir une nouvelle forme de citoyenneté et de créer un nouveau langage politique (*idem* : 175) ; une réappropriation du politique qui accroît « l'autonomie

collective » et la participation civique *hic et nunc* (*idem* : 180). La remise en question de la légitimité de la délégation des pouvoirs politiques explique par exemple, selon l'auteur, le principe de délibération et l'épanouissement d'une culture du dialogue entre simples citoyens, remarqués dans les rues égyptiennes, particulièrement à Tahrir.

À l'opposé de l'idée selon laquelle l'étude des révolutions suppose « une analyse de leurs causes et processus dans une perspective structurale, non volontariste » (Skocpol, 1985 : 34), Austin Holmes (2012) estime qu'une approche structurale ne peut rendre compte des événements en Égypte :

> « Contrary to other revolutions where a faction of the elite or military conspirators supported the uprising, or where external pressure was critical in weakening the state, this does not seem to have been the case in Egypt. The only substantial pressure on the Mubarak regime came from below » (2012 : 401).

C'est, selon elle, sur les interactions stratégiques entre l'État et l'opposition qu'il faut se concentrer. Son argumentation repose sur l'absence d'ouverture de structures d'opportunité politique avant 2011 (Austin Holmes, 2012 : 393) et le fait qu'il n'y ait pas eu de divisions des élites ou de défection des chefs de l'armée. Sa justification de la volte-face de ces derniers, qui ne peut selon elle être qualifiée de cause structurelle ayant contribué au succès achevé lors de la première phase de la révolution, laisse cependant dans l'ombre de possibles divisions antérieures ayant conduit à ce changement de position :

> « One week into the revolt, the military switched sides and declared that it would not use force against the demonstrators. This decision only came after the people had already changed the balance of power in their favor by defeating the hated police force, taking control of public space, and establishing alternative forms of 'popular security'. Far from causing the revolution, the military belatedly acknowledged it, while seeking to preserve as much of the status quo as possible » (2012 : 398).

Austin Holmes évoque les différentes tactiques employées par les militants pour répondre à celles du régime, notamment la mise en place de « proto-organisations

d'État » pour remplacer les institutions légales, faisant des places occupées des « zones libérées » (*idem* : 405). « Tahrir itself was a safe haven, virtually free of any sort of discrimination or agression », affirme-t-elle en soulignant l'absence d'agressions sexuelles et la solidarité entre chrétiens et musulmans (*idem* : 406).

Cette distinction tranchée entre agentivité et structure occulte cependant à quel point les deux concepts sont empiriquement connectés et interdépendants (Hays, 1994 : 62-64), l'agentivité émanant des structures sociales, mais étant aussi un des moyens privilégiés pour les transformer. Reconnaître leur interdépendance relativise la pertinence du débat entre changement et mouvement. Je garderai pour ma part les deux notions inter-reliées dans l'analyse des phénomènes qui m'intéressent. C'est ce qui permet de justifier l'adoption du terme « révolution », parallèlement à la prise en compte des lacunes et des défauts dans le processus de transformation.

1.1.2 Remise en question de l'exceptionnalisme arabe

Plusieurs auteurs se sont intéressés au « Printemps arabe » en tant que moyen d'invalider les visions prônant un « exceptionnalisme » politique du Moyen-Orient. Haardt et Negri (2011) estiment que ces révoltes mettent fin aux conceptions orientalistes concernant un « choc des civilisations » et qu'elles peuvent même affecter le système néolibéral mondial, en montrant notamment que les masses sont capables de s'organiser sans leaders et sans partis. Camau (2011 : 22) insiste aussi sur le « basculement des stéréotypes » qu'il aborde, lui, sous l'angle de la fin du mythe du chef fort et charismatique qui aurait été le type de gouvernant nécessaire au monde arabe.

Beinin et Vairel (2013) affirment ainsi qu'il est possible d'appliquer à la région les théories des mouvements sociaux, en les contextualisant et en les historicisant, tout en reconnaissant la rationalité des acteurs de ces contestations :

> « We believe that social movements, political mobilizations, and contentious politics in the Middle East can be understood in rational terms [...] [R]ationality must be understood in its historical and social context. We do not regard these contexts as entirely "other", because Western culture (to the extent that such a thing exists) is not as calculating or as individualistic as many imagine it to be. Moreover, we believe that people in the Middle East and North Africa inhabit the same present as we do » (2013: 26).

Pour Kienle (2012 : 109-110) aussi, le « Printemps arabe » met fin aux « interprétations essentialistes fondées sur une dichotomie imaginaire entre "Occident" et "Orient" » qui réserve la rationalité dans l'action au premier exclusivement, ainsi qu'à « un autre argument de type culturaliste [...] selon lequel les musulmans ne sauraient exprimer leurs griefs qu'en termes religieux ». À partir de ce constat :

> Plutôt que de recourir à l'hypothèse d'un exceptionnalisme arabe ou musulman à fondement culturel, il convient d'analyser ces soulèvements dans les mêmes termes que d'autres actions collectives et mouvements sociaux (2012 : 109-110).

Kienle met bien l'accent sur les limites du changement effectivement survenu à la suite du « Printemps arabe » : « À ce jour, la principale révolution est la transformation de sujets en citoyens, c'est-à-dire de victimes en acteurs qui prennent en main leur histoire et leur destin » (*idem* : 109).

Mais il soutient parallèlement (*idem* : 110) qu'il est possible d'analyser ces événements en termes de structures d'opportunités politiques. La faiblesse de la société civile dans les États autoritaires ne signifie pas, selon lui, « forcément absence de *capacité* d'organisation, ni de ressources plus diffuses » (*idem* : 111, italiques dans l'original). La construction de cadres de perception n'est pas non plus, à son avis, entravée par l'autoritarisme : « ce serait encore une fois oublier les failles de l'autoritarisme et les opportunités qu'il peut offrir de temps en temps. Ainsi, les manifestants se sont

approprié les symboles et les discours mobilisés par la propagande officielle » pour s'en servir dans leur contestation (*idem* : 111). Tentant donc une conciliation entre facteurs structurels et subjectifs, Kienle se réfère explicitement au paradigme révisé des *contentious politics*, dont il souligne les difficultés, tout en montrant que plusieurs de ses principes s'appliquent bien aux révolutions arabes (*idem* : 110).

La politique du conflit (*contentious politics)*, définie par Tilly et Tarrow (2008) comme méthode dynamique et « interactive », permet d'étudier les révolutions avec les mêmes outils que les mouvements sociaux en contexte démocratique : « ce sont *des causes et des effets analogues* qui fonctionnent sur tout notre domaine de réflexion, du conflit le plus féroce à la protestation la plus pacifique », selon les pères fondateurs du paradigme (*idem* : 123, italiques dans l'original). C'est sur la base de cette révision du concept que j'aborderai les événements en Égypte, en les considérant comme des actions de contestation rationnelle, bien que forcément modelées par leur contexte socio-historique.

1.1.3 Invisibilisation du genre

Chez les auteurs cités jusqu'ici, le concept de révolution est asexué. Associé aux termes de politique, de sphère publique ou d'État, il ne prend guère en compte la sphère privée, la société ou les femmes. L'éventuelle transformation des rapports de sexe est rarement mentionnée comme objectif de la révolution, et jamais comme sa cause. Certains de ces auteurs ont davantage centré leur analyse sur les acteurs plutôt que sur des facteurs structurels (Challand, 2013 ; de Smet, 2014 ; Austin Holmes, 2012), mais sans plus spécifier la particularité des actrices. Ceux qui mentionnent les femmes le font en parallèle à d'autres catégories considérées comme marginalisées : les « jeunes », les « minorités religieuses », etc. (Challand, 2013 ; Beinin, 2013 ; Singerman, 2013 ; Sabaceviciute, 2012 ; Austin Holmes, 2012) – mais sans les mettre en rapport avec les hommes en tant que groupe social dominant.

Challand (2013 :183-184) note ainsi que des progrès temporaires ont été réalisés par les femmes et les jeunes, dont la présence dans les protestations arabes est la preuve de l'existence de nouvelles configurations du concept de « nation ». Comme plusieurs auteurs, Austin Holmes (2012 : 406) constate l'absence de discriminations contre les femmes et les minorités religieuses lors des protestations de la première phase. Mais ces analyses ne vont pas au-delà du constat d'absence de discriminations ou de progrès provisoires, pour aborder les mécanismes de la domination masculine ou des remises en cause de cette domination dans le cadre de la révolution.

Sabaceviciute (2012) analyse les discours officiels et militants pour illustrer la promotion d'une identité inclusive qui transcende le genre et la religion, comme le montre un tract de distribué lors de la première phase de la révolution :

> Sur la place, j'ai vu une femme aux longs cheveux fumer une cigarette, et à ses côtés, un homme barbu prier. Il ne la considérait pas comme une débauchée, elle ne le voyait pas comme quelqu'un d'extrémiste ou d'attardé. [...] Sur la place, j'ai vu un homme faire ses ablutions, et la femme qui lui versait de l'eau était chrétienne. Elle ne pensait pas participer à quelque chose qui était contre sa religion, et lui ne considérait pas que cet acte annulerait ses ablutions (cité dans Sabaceviciute, 2012 : 57-58).

Évoquant la construction et la légitimation, dans les discours, de l'idéal révolutionnaire, Sabaceviciute semble toutefois elle-même succomber à l'illusion qu'elle décrit sur l'existence d'un peuple unitaire, et n'examine pas les effets différenciés que le discours pourrait avoir pour différent-e-s acteurs et actrices. Bien que certains des témoignages qu'elle cite soulignent le rôle de l'idée de pleine participation des femmes dans la légitimation de l'image de Tahrir comme « cité vertueuse », les rouages de cette utilisation ne sont pas explicités. Singerman (2013) est plus précise en ce qui concerne l'influence des cadres produits pendant la révolution sur deux catégories de populations : les jeunes et les femmes. Les femmes, en tant qu'une des catégories les plus vulnérables à la crise de la société égyptienne, sont, chez elle, mises en rapport avec les politiques de l'État, dans le contexte du néolibéralisme, mais pas en rapport direct avec le groupe des hommes.

À l'exception de Singerman (2013), toutes ces analyses, malgré les éclairages qu'elles apportent sur les événements en cours en Égypte, font l'impasse sur la dimension genrée de la contestation. Elles proposent des conceptualisations tronquées de la « révolution » et du « sujet révolutionnaire », dont les conséquences seront détaillées dans le chapitre IV. On s'aperçoit en effet, à travers ce parcours bibliographique, que le genre – contrairement à la classe, à l'État ou au système international – n'est pas pris en compte en tant que catégorie constitutive des révolutions (Moghadam, 1997 : 133). Je postule, au contraire, que la présence de catégories subalternes, comme les femmes, à l'intérieur de la mobilisation suggère qu'il existe des tensions en son sein qui engendrent des stratégies de résistance ou d'étouffement. Les rapports sociaux de sexe participent pleinement du processus révolutionnaire et représentent à ce titre un élément essentiel de la discussion sur la nature des événements que connaît l'Égypte, ainsi que sur leur déroulement.

1.2 Les femmes dans la révolution égyptienne

À l'inverse des auteurs précités, plusieurs auteures féministes ont souligné la centralité de l'objectif d'égalité hommes-femmes, et tenté d'intégrer cet aspect dans l'analyse des protestations en Égypte à partir de certains thèmes privilégiés. Avant de les passer en revue, j'opèrerai une présentation rapide des problématiques inhérentes à l'articulation du genre et du concept de révolution (1.2.1). Pour contextualiser la question du genre en Égypte, je développerai ensuite les thèmes apparaissant de manière récurrente dans la littérature. On s'aperçoit ainsi que le thème de la démocratie est omniprésent lorsqu'il s'agit d'étudier la condition des femmes dans des régimes autoritaires (1.2.2). La question de la violence sexuelle est également très débattue, au vu de la situation actuelle en Égypte (1.2.3). J'évoquerai aussi l'interférence de l'islamisme et du nationalisme, en tant que discours dominants en Égypte, avec la

question du genre (1.2.4). Ce thème pousse à s'interroger sur la gestion d'identités multiples par les femmes (1.2.5). J'aborderai pour finir l'articulation du genre et de la classe sociale dans les analyses, et ses conséquences en termes de lutte (1.2.6).

1.2.1 Genre et révolution

En tant que partie intégrante de la structure sociale, élément essentiel dans les processus de production-reproduction, et critère important dans la définition de la société idéale et de l'identité nationale, le genre intervient forcément dans les causes, le déroulement et, surtout, dans les résultats des révolutions, selon Moghadam (1997 : 133). Celle-ci estime que les relations de genre préexistantes dans une société affectent les buts, les discours et les formes de mobilisations dans une révolution, mais qu'elles peuvent elles-mêmes être affectées par le déroulement de l'action : « The relationship between the gender system and the revolutionary process is an interactive one » (*idem* : 139).

De même, Moruzzi (2013), commentant spécifiquement les révolutions arabes, affirme que le genre et l'évolution politique générale ne peuvent être séparés :

> « Neither gender nor politics is exclusive of the other, nor absolutely determinative. Gender saturates political relationships and the subjective identities of all political actors ; collective political change shifts the possibilities for individual experience, including gendered expectations and realities » (2013).

Moghadam (1997 : 137-138) identifie deux types de révolutions : le modèle patriarcal ou « femme-dans-la-famille » (*woman-in-the-family model*) ; et le modèle modernisateur ou « émancipation des femmes » (*women's emancipation model*). Le premier prévaudrait quand les révolutionnaires usent leur répertoire culturel préexistant, souvent en réaction à un contrôle externe (*idem* : 157). Ainsi, selon Moghadam, les révolutions peuvent répondre uniquement aux besoins immédiats et de

base des femmes, ou aller dans le sens de leur émancipation et l'accomplissement de leurs intérêts stratégiques (*idem* : 138).

Pour beaucoup d'auteur-e-s, la question essentielle concernant le genre dans le contexte du processus révolutionnaire est de savoir à quel point celui-ci sert les intérêts des femmes. Or, comme le montre Molyneux (1985), cette question est complexifiée par le fait que ces intérêts se situent à différents niveaux et ne concernent pas toutes les femmes de la même manière :

> « Because a general conception of interests (one which has political validity) must be derived from a theory of how the subordination of a determinate social category is secured, it is difficult to see how it would overcome the two most salient and intractable features of women's oppression – its multicausal nature, and the extreme variability of its forms of existence across class and nation » (1985 : 231-232).

Insistant sur l'importance des différenciations selon la position sociale, déterminée non seulement par le sexe mais aussi par la classe et la race, elle note :

> « the fact that gender issues are not necessarily primary is nowhere more clearly illustrated than by the example of revolutionary upheaval. In such situations, gender issues are frequently displaced by class conflict, principally because although women may suffer discrimination on the basis of gender and may be aware that they do, they nonetheless suffer differentially according to their social class » (1985 : 234-235).

Elle identifie trois types d'intérêts ne convergeant pas toujours (*idem* : 232-233) :

1) les intérêts des femmes (*women's interests*), qui dépendent des postions sociales particulières et les identités choisies par chacune ;

2) les intérêts stratégiques de genre (*strategic gender interests*), définis suite à une analyse théorique de la subordination des femmes et des objectifs stratégiques pour son élimination ;

3) et, enfin, les intérêts pratiques de genre (*practical gender interests*), liés à la position concrète de chaque femme dans la division sexuelle du travail et exprimés par les

femmes elles-mêmes en réponse à leurs besoins, y compris ceux dus à leur position de classe :

> « Practical interests, therefore, cannot be assumed to be innocent of class effects. Moreover, these practical interests do not in themselves challenge the prevailing forms of gender subordination, even though they arise directly out of them » (1985 : 232).

La délinéation de ce concept abondamment utilisé dans la littérature sur le genre est nécessaire pour éviter le piège de l'homogénéisation du groupe des femmes, que certains des travaux cités plus loin semblent avoir du mal à éviter.

1.2.2 Femmes et démocratie

Parmi les thèmes fréquemment évoqués pour mesurer les gains des femmes dans la région arabe, particulièrement en Égypte, suite aux révolutions, plusieurs auteures ont recours au concept de démocratie, considérée comme un objectif pouvant effectivement garantir l'égalité des sexes (Coleman, 2011 ; Moghadam, 2014), ou comme non suffisante sans la prise en compte d'un machisme plus diffus (Ivekovic, 2011 ; Moruzzi, 2013), voire comme un outil dans la manipulation des droits des femmes (Kandiyoti, 2011).

Coleman (2011) donne un exemple des discours dominants dans les milieux culturels et politiques aux États-Unis sur le monde arabe, en centrant sa réflexion sur l'objectif démocratique – dont on peut supposer qu'il fait référence à un type de démocratie occidentale – et non sur la notion de « révolution ». Elle définit les défis auxquels les femmes arabes font face comme étant l'islamisme et les positions dans la société non favorables à la présence des femmes dans des rôles de leadership. Elle lie la manière dont les droits des femmes seront intégrés aux revendications plus larges de changement social, économique et politique à l'avenir de la démocratie dans la région :

> « Indeed, how effectively women's rights are incorporated into broader demands for social, economic, and political change in the Arab World will be a bellwether for the future of democracy in the region » (2011 : 216).

Dans une analyse comparée sur les avancées des femmes dans plusieurs pays arabes, Moghadam (2014 : 138) estime que :

> « Women's parliamentary representation is an important indicator of women's rights and their access to political power, and the 'quota revolution' has served to increase women's political participation in many parts of the world ».

Dans ces deux visions, les gains dont pourraient bénéficier les femmes, intégrés à la notion de démocratie, sont largement définis en termes formels et dépendent directement du cadre institutionnel et des réformes que l'État serait prêt à adopter. Mais les rapports réels entre hommes et femmes ne sont pas mentionnés, pas plus que l'agentivité que les femmes ont gagnée dans la mobilisation et l'apparition de nouvelles formes de féminismes relevée par d'autres auteures (Abdal Hamid et Zaki, 2014a ; Sorbera, 2014 ; Abdal Hamid, 2013).

Croisant l'analyse de pays aux situations très différentes, Moghadam (2014) n'en profite pas pour examiner la relation entre démocratie et révolution. Elle ne fait en effet pas la différence entre les pays où un soulèvement populaire a réussi à renverser le président (Égypte, Tunisie), méritant donc d'être qualifié – avec les réserves susmentionnées – de « révolution », ceux où la mobilisation n'a abouti qu'à des concessions de la part du régime (Maroc), voire ceux n'ayant pas du tout été touchés par le « Printemps arabe » (Algérie). Le but affiché n'étant pas d'examiner le lien entre genre et révolution, mais plutôt celui entre les mouvements de femmes et la démocratie, l'auteure ne peut pas, dans ce contexte, appliquer son propre cadre théorique sur l'existence d'un processus interactif entre genre et révolutions (Moghadam, 1997 : 143), où les rapports de sexe préexistants affectent les buts, les discours et les formes de mobilisations, tout en étant eux-mêmes affectés par le déroulement de l'action.

Les analyses proposées par Coleman et Moghadam ne permettent enfin pas de mettre en lumière l'effet de la mobilisation et des pratiques revendicatives qui l'accompagnent sur la création d'un sujet collectif « femmes » capable de secouer l'édifice des rapports sociaux de sexe, comme le montre Kergoat (2010 : 99), puisque les droits des femmes sont discutées indépendamment de l'examen des pratiques sociales effectives. Ces auteures soulignent la centralité de l'objectif d'égalité hommes-femmes, mais sans toujours le définir comme un objectif de la révolution elle-même, mettant ainsi un intermédiaire entre égalité des sexes et révolution :

Révolution => Démocratie => Droits des femmes

Ces deux auteures parlent en termes de « droits », qui seraient acquis sans lutte spécifique contre le système patriarcal, dans une forme d'automatisme qui n'est pas sans rappeler celui des idéologies issues du marxisme quand elles affirment que la libération de la société du capitalisme aboutirait nécessairement à la libération des femmes.

Moins catégorique, Ivekovic (2011) souligne la difficulté de passer des gains acquis dans une révolte à des gains dans les domaines sociaux et politiques institutionnalisés. Elle met en avant la culture patriarcale de l'État qui constitue un des obstacles au progrès des droits des femmes, et insiste sur l'importance de transposer la place qu'avaient acquise les femmes dans les mouvements de protestation au domaine de la négociation politique. « Most revolutions are ready to compromise on women's rights : it is the easiest consensus among males », met-elle en garde. Moruzzi (2013) estime, quant à elle, que tant que l'ordre social patriarcal est accepté et naturalisé dans un système politique donné, la démocratie et la citøyenneté sont incomplètes. Notant l'absence des femmes dans les organes de transition politique mis en place en Égypte, Kandiyoti (2011) souligne que, dans de telles situations, les questions liées au genre et aux droits des femmes sont cédés aux acteurs politiques les plus conservateurs : « The greatest peril lies in truncated and aborted transitions where women's rights are offered

up as an item of populist compromise ». Les droits des femmes pouvant devenir un élément de discorde entre les militants, le risque est, selon elle, que cette question soit mise entre parenthèse et exclue du débat, voire manipulée au nom de la démocratie : « Progress on women's rights issues could thus be deployed as the democratic facade of non-democratic regimes ».

1.2.3 La violence sexuelle

Un autre thème devenu particulièrement récurrent à partir de 2012, en lien avec l'évolution de l'actualité, concerne la violence sexuelle, ses causes supposées et les responsabilités qu'y tiennent chacun des acteurs.

Abdal Hamid et Zaki (2014) soulignent la « complicité sociétale et institutionnelle » qui aboutit à la victimisation secondaire des survivantes. Mais elles critiquent aussi un autre type de discours, se prétendant plus progressiste, qui explique ces violences par les disparités sociales et les différences de classe, « comme si les hommes pauvres ou en état de privation étaient les seuls à harceler les femmes et que celles-ci n'étaient que celles appartenant à la classe moyenne, cairote en particulier » (traduction libre). Ces deux types de réaction constituent, selon les auteures, une « normalisation de la culture de la violence sexuelle ».

Elles font un lien entre ce type de violence et la révolution, puisque selon elles :

> cette violence redoublée à l'égard des femmes ne peut absolument pas être séparée de la réussite des femmes à conquérir de nouveaux espaces publics puisque les femmes ont gagné, début 2011, le droit de manifester [...] et les attaques commises de cette façon contre elles sont, en partie, une tentative de les chasser de cet espace et de les ramener aux frontières d'avant 2011 (2014, traduction libre).

Pour elles, l'État est le complice, si ce n'est l'instigateur de ces violences – un point de vue partagé par plusieurs auteures. Ainsi, Hafez (2012 : 40) estime que, dans un système politique et social où les hommes sont marginalisés, subordonnés et privés de tout bénéfice patriarcal, ils sont poussés à creuser la différence du genre pour pouvoir se définir en opposition aux femmes – ce qui expliquerait en partie les violences sexuelles commises contre celles-ci, mais aussi leur marginalisation politique. Un usage politique plus direct de la violence sexuelle est souligné par Sorbera (2014 : 70) qui évoque comment les autorités tentent de légitimer leurs abus en matière de sécurité par la nécessité de protéger les femmes.

Dans ces différentes analyses, l'accent mis sur la responsabilité de l'État vient en partie masquer la responsabilité des hommes en tant que groupe social dominant.

D'un autre côté, Abdal Hamid et Zaki (2014a) font un constat plus optimiste, en relevant le développement de nouvelles résistances féministes dans le cadre de groupes d'initiative citoyenne contre la recrudescence de la violence sexuelle. Les auteures soulignent notamment le combat féministe pour inclure les femmes dans les groupes d'intervention chargés de sauver les victimes d'agressions sexuelles, remettant ainsi en question la logique de la protection que les hommes doivent fournir aux femmes :

> Le rôle des filles, et notamment dans les groupes d'intervention, est un combat féministe radical et authentique, inspiré de la situation combative provoquée par la révolution [...] C'est la première fois qu'on voit un mouvement autour d'une question qui est au cœur du féminisme, et il est composé de groupes qui se sont mis en place de manière totalement bénévole (2014a, traduction libre).

Ce mouvement représente, selon elles, « un des chapitres les plus radicaux du mouvement féministe en Égypte », poussant les participants « à considérer de nombreuses questions ardues comme celle qui concerne la vision des hommes de leurs rôles et des rôles des femmes », et développant « une conscience féministe liquide, encore en cours de formation, en utilisant le problème de la violence sexuelle comme entrée vers une conscience féministe pour des centaines, voire des milliers de filles, et d'hommes

aussi ». Dans ce sens, ce phénomène de la violence « a réellement révolutionné la question des femmes », en s'imposant à l'agenda des organisations politiques révolutionnaires qui tentaient de l'ignorer, sous prétexte de « protéger l'honneur de la révolution, même si c'est aux dépens des corps des femmes » (traduction libre).

Si le mouvement féministe antérieur à 2011 n'a pas réussi à s'implanter dans la population, selon Abdal Hamid (2013), la donne a changé depuis la révolution, avec « des dizaines d'initiatives féministes nées du sein de la révolution », dirigées notamment vers la lutte contre le harcèlement sexuel et les violences faites aux femmes dans la sphère publique. « C'est devenu normal de voir des scènes de femmes menant des combats quotidiens dans la rue, les transports et les lieux de travail » (traduction libre), note-t-elle. Elle met ainsi le doigt sur un « féminisme de tous les jours » dont la force réside, selon Bayat (2013), dans sa quotidienneté même :

> « The effective power of these practices lies precisely in their *ordinariness*, since as irrepressible actions they encroach incrementally to capture trenches from the power base of patriarchal structure » (2013 : 87-88, italiques dans l'original).

Pour Sorbera (2014 : 68), le déroulement de la révolution a eu un effet à double sens pour les femmes : pour certaines, la participation à la première phase de la révolution, lorsqu'elles étaient traitées comme des égales, a aussi été une libération de la question du genre, jusque-là manipulée autant par l'État que par des acteurs internationaux. Mais lorsque les attaques contre les femmes redevinrent visibles, le genre est revenu au centre des préoccupations :

> « the revolution increased the awareness of gender as a political problem, both in the institutional sphere, where the gender gap is immense, and in the public space, where sexual assaults are becoming a tool to intimidate women [...] to take part in demonstrations » (2014 : 68).

Elle estime que les femmes égyptiennes ont dû faire face à une juxtaposition de deux conceptions patriarcales : celle de l'État et celle de la révolution (*idem* : 69), qu'elles se voient obligées de combattre l'une comme l'autre :

> « The rejection of patriarchal violence, whoever is the actor and whoever is the opposition, is the main marker of feminist revolutionary activism today [...] and it qualifies it as different from other forms of dissident grassroots and intellectual activism » (2014 : 72).

Comme le montrent ces auteures, la violence sexuelle – considérée comme un thème central pour étudier la place des femmes dans la révolution – est non seulement importante à étudier en tant que forme d'oppression spécifique des femmes, mais aussi en tant que déclencheur de résistances féministes. J'analyserai ce rôle plus en détail dans le chapitre III.

1.2.4 Islamisme et nationalisme

Un troisième thème souvent associé au traitement de la question du genre et, plus généralement, de la situation politique dans la région est celui de l'islamisme qui, comme le déplorent Beinin et Vairel (2013 : 1), a tendance à occulter d'autres angles d'analyse. Moruzzi (2013) regrette ainsi que, bien que les femmes se soient investies dans tous les aspects des révolutions arabes et que leurs droits en tant que partie des droits des citoyens aient été au centre des mobilisations pro-démocratie, l'aspect genré de ces luttes politiques a souvent été réduit au symbolisme du voile islamique et à la question « comment traitent-ils leurs femmes ? ».

Le discours conventionnel tendant à victimiser les femmes arabes en insistant sur le danger de l'islamisme n'est toutefois pas partagé par tous. Ivekovic (2011) met ainsi le doigt sur l'utilisation de « l'épouvantail » du fondamentalisme religieux pour servir des intérêts autres que ceux des femmes :

> « An early accomplishment of the protesters has been to make clearer how both western powers and local despotic leaders have used the scarecrow of fundamentalism to protect their own interests [...] the focus on Islamists has meant a certain neglect of the fact that it is the army or police that have presented more of a threat to democracy in the Arab world. These forces are also conservative, though not necessarily Islamist » (2011).

Dans une analyse des mouvements de femmes en Égypte, quelques années avant la révolution, El-Mahdi (2010) estime, pour sa part, que ce n'est pas l'Islam politique qui empêche la mobilisation de femmes, et appelle à cherche les racines du problème du côté des facteurs structurels :

> « while authoritarianism and the rise of Islamism are important objective circumstances, they are not the main impediments to the rise of a non-religious-based women's movement. Rather, the main impediments lay in how the so-called feminist activists engage structural factors » (2010 : 384).

À l'inverse, Hatem (1993 : 33) estime important de reconnaître que l'islamisation des sociétés arabes est « conservatrice et répressive ». Pour Shukrallah (1994 : 16) aussi, il est important de souligner le lien étroit entre islamisme et réduction de la place des femmes dans la vie publique, cette idéologie les considérant comme les porteuses symboliques des traditions qu'il s'agit de préserver :

> « The Islamic movement in Egypt [...] holds very crucial implications for women, whose advents into public life is seen to be part and parcel of Western cultural hegemony » (1994 : 15).
> « Women are increasingly pushed into conforming to their role as symbolic antithesis to modernism, and as cultural bearers of Islamic tradition » (1994 : 24)

Il n'existe donc pas d'accord sur l'importance du facteur « islamisme » dans la subordination des femmes. Le constat empirique est que l'importance de la mouvance islamiste en Égypte n'a pas empêché les femmes de se mobiliser massivement à aucune des phases de la révolution, que ce soit en 2011 lorsque « laïcs[8] » et islamistes manifestaient côté à côté, ou en 2013 lors de la vague de contestation contre les Frères musulmans. L'islamisme ne semble pas non plus avoir d'effet sur la dynamique des rapports sociaux de sexe au sein de la mobilisation puisque, paradoxalement, c'est lors de la phase d'alliance avec les islamistes (janvier-février 2011) que la plus grande

[8] J'utilise ici le terme le plus courant dans les textes en français pour désigner le courant opposé à l'accession des islamistes au pouvoir. En Égypte, on a plutôt tendance à désigner ce courant par le terme « civil » (*madani*).

égalité entre hommes et femmes a pu être observée, comme en rend compte Taher (2012). Plusieurs auteurs (Roy, 2011 ; Tammam et Haenni, 2012 ; Kienle, 2012 ; Challand, 2013) soulignent en outre que la révolution, du moins dans sa première phase, ne pouvait pas être qualifiée d'islamiste. Ce constat, parallèlement aux arguments contradictoires des auteures étudiant les mouvements des femmes, met en doute la primauté absolue de ce facteur dans l'explication de la remise en cause, du déplacement ou de la reproduction de la domination masculine.

Par ailleurs, Hatem (1993) et Shukrallah (1994) soulignent toutes deux la rivalité entre le discours islamiste et le discours nationaliste, dont l'incapacité à résoudre les problèmes sociétaux et à effectuer une synthèse entre des influences occidentales et la culture locale (Shukrallah, 1994 : 24) a fait le succès de l'islamisme, et qui constitue lui-même un frein à l'émancipation réelle des femmes. Différentes auteures (Badran, 1993 ; Shukrallah, 1994 ; Hatem, 1993 ; Hafez, 2014) notent en effet les compromis faits par l'État, sous couvert de nationalisme, sur la question des femmes, particulièrement dans la sphère privée, par exemple en ce qui concerne les lois régissant le mariage et le divorce.

> « The dominance of secular institutions in the public sphere led to a compromise with the religious institutions in the private sphere, a sphere which most concerned women's intimate lives » (Shukrallah, 1994: 19).

Hafez (2014 : 180) souligne aussi le fait que, malgré des progrès dans l'accès des femmes à l'éducation et au marché du travail, la sphère privée soit de tout temps restée régie par des lois conservatrices : « women's bodies were claimed by domestic laws that precluded their full participation in the public sphere ».

Ces réflexions montrent l'inutilité de penser une transformation de l'espace public sans penser simultanément la transformation de l'espace privé. Confirmant le lien entre nationalisme et contrôle des femmes conceptualisé par Yuval-Davis et Anthias (1989), Nagel (1998) ou McClintock (1993), Hatem (1993 : 38-45) note comment le discours

nationaliste arabe, sous ces différentes formes, a été utilisé à des fins conservatrices. Elle met ainsi en lumière le danger de rattacher les problèmes des femmes à des problèmes de société plus généraux dont la résolution serait suffisante pour émanciper les femmes :

> « The [...] nationalist discourses deal with women's issues as part of the general problems confronting Arab societies, whether these are problems of modernization, national liberation, or development. They depersonalize women's problems by emphasizing the importance of introducing macro changes in these societies [...] These approaches do not discuss how these public and personal problems are produced by the existing Arab patriarchal systems (of which Islamic law is one component) » (1993 : 45).

Les concepts d'authenticité et d'identité sous-tendant le discours islamiste interviennent également lorsqu'on examine le rapport entre féminisme et impérialisme tel qu'il est fait dans le discours nationaliste. Saad (1997 : § 44) estime ainsi que le rapport de force international renforce « un courant déjà puissant qui estime que toutes les questions de femmes sont imposées par l'Occident et pour qui les féministes égyptiennes ne sont que des marionnettes occidentalisées ». C'est en ce sens que les discours s'appuyant sur la spécificité d'une identité égyptienne ou d'une identité islamique, censées représenter l'authenticité, affectent le développement d'une pensée féministe. Cet aspect sera développé dans le chapitre III.

La présentation de ces débats datant de la période précédant le déclenchement de la révolution a pour objectif de déterminer l'état d'esprit dans lequel celle-ci est née. Il est en effet indispensable de connaître le répertoire culturel dans lequel les militants puisent pour établir leurs stratégies d'action (Swidler, 1986 : 277), afin de mieux saisir le développement ultérieur de la révolution.

1.2.5 Des identités multiples

L'analyse des discours islamiste et nationaliste met l'accent sur la nécessité pour les femmes égyptiennes de jongler avec des identités multiples, parfois contradictoires, censées définir leur appartenance.

Les conséquences que ces identités multiples ont sur les formes de militantisme adoptées ainsi que sur la division du travail ont été relevées par Taher (2012) à partir de l'analyse de différents types d'expériences vécues par les Égyptiennes dans les espaces de la révolution. Selon elle, les premiers 18 jours et la marge de liberté qu'ils avaient créée, notamment avec l'occupation de la place Tahrir à laquelle les femmes ont massivement participé, représentaient un espace propice à la transformation des identités, tant féminines que masculines : l'identité dominante durant cette phase était la citoyenneté inclusive et l'identité nationale commune. Ainsi, la division traditionnelle du travail entre hommes et femmes pouvait être bousculée : des femmes prenaient la tête des manifestations, prononçaient des discours, surveillaient les entrées de la Place pour la défendre contre les attaques, alors que des hommes exprimaient de nouvelles formes de masculinité non basées sur des rapports de pouvoir, participant par exemple de manière égalitaire à la fourniture de nourriture ou au nettoyage des lieux d'occupation. Mais les identités assumées par les femmes ont pris différentes formes selon les moments : lorsqu'à la revendication commune de liberté et de justice se sont ajoutées des revendications pour les droits des femmes, Tahrir s'est transformé en espace dangereux pour les femmes qui ont été insultées, battues ou soumises à des tests de virginité. Elles ont alors été obligées de mettre en avant d'autres identités, comme « mères » ou « filles de… », plutôt que l'identité commune d'Égyptien-ne-s.

Taher (2012) identifie enfin un troisième espace où, cette fois, les femmes n'ont pas du tout réussi à trouver leur place : celui de la politique institutionnelle où elles continuent à être marginalisées et sous-représentées. Or :

> « On the level of political representation alone, while they [women] share a similar fate of exclusion with revolutionary and progressive men, their universal exclusion as women has its own serious implications » (2012).

Cette exclusion participe par ailleurs, selon elle, au fait que la révolution soit restée inachevée. L'analyse de Taher ouvre ainsi sur la question du genre de la révolution. Cette auteure se demande si les changements provoqués par la révolution ne sont pas le signe d'un changement plus durable des rapports de pouvoir :

> « Was this a seed for more lasting change at all levels of power relations, including gender relations ? Can the transformatory potential of the revolution be fully realized without meeting this challenge ? [...] Are some men willing to challenge patriarchy so that they are neither oppressor nor oppressed ? Are women revolutionaries creating new spaces, new ways of challenging existing power relations and even creating a new feminism (even if they might be unwilling to call it that) ? » (2012).

Mais, pour elle, le fait que la division traditionnelle du travail soit si vite réapparue ou que le déplacement des divisions traditionnelles ne se soit pas implanté dans les instances politiques révolutionnaires relève surtout du potentiel de transformation des identités respectivement féminines ou masculines, non pas d'une domination matérielle préexistante.

Plusieurs auteures se sont intéressées, dans différents contextes, à l'association des identités familiales aux places réservées aux femmes dans le militantisme (Falquet, 2005 ; Viterna, 2013 ; Molyneux, 1985 ; Hale, 1993), que Taher (2012) évoque également, montrant que c'est, entre autres, sur cette base que l'organisation du travail est déterminée.

Le déplacement de la division sexuelle du travail n'était d'ailleurs pas une expérience universellement partagée en Égypte, même au plus fort de la révolution. Winegar (2012 : 68-69) note que la nécessité de prendre soin des enfants – « the more common experience of women during the revolution » – et la difficulté à obtenir la permission du chef de famille pour sortir empêchaient beaucoup d'Égyptiennes de participer aux

contestations. Ce constat pose la question de l'identité principale de celles qui se mobilisent et celles qui vivent effectivement une modification, même éphémère, de la division du travail.

1.2.6 Genre et classe

Aux antipodes de la notion d'identité inclusive mise en lumière par certains auteurs (Taher, 2012 ; Sabaceviciute, 2012 ; Challand, 2013), d'autres insistent plutôt sur les clivages entre femmes. Commentant les rapports de sexe pendant la révolution, El-Mahdi souligne que les Égyptiennes étaient depuis longtemps investies dans des luttes « pas nécessairement féministes » (dans Abu-Lughod et El-Mahdi, 2011 : 684). Elle cite spécifiquement leur rôle dans les grèves ouvrières de la décennie précédente, moins connues que les mobilisations de la classe moyenne urbaine. Elle réfute ainsi l'idée de l'existence d'un « groupe homogène » de femmes revendiquant une même série de droits et jouant un même rôle dans les contestations (*idem*). Le rapport de classe est prédominant dans sa vision, au détriment du rapport de sexe. Allant dans le même sens, sans évoquer explicitement les clivages de classe, Abd Alhamid (2013) dénonce un « féminisme d'État » qui ne prend pas en compte les différentes catégories de femmes : « Même après avoir obtenu des lois et des politiques relativement progressistes, comme l'interdiction de l'excision ou la pénalisation de la traite des personnes en Égypte, les femmes pauvres et celles travaillant dans l'agriculture continuent à payer le plus lourd tribut à la maladie et aux violences sexuelles » (traduction libre).

Toutefois, pour les auteur-e-s comme pour les militant-e-s qui se concentrent prioritairement sur les clivages engendrés par le capitalisme, l'articulation du genre avec la lutte des classes n'est pas résolue. Comme cela a déjà été évoqué dans l'introduction, cette incertitude affecte particulièrement la gauche égyptienne et elle est, en outre, complexifiée par des facteurs liés à la position postcoloniale. Dans un contexte culturel

proche de celui de l'Égypte, Hale (1993) a passé en revue l'influence des facteurs liés à la tradition et à la religion sur la politique du genre adoptée par le parti communiste soudanais, et y a découvert plusieurs obstacles à une réflexion sur le libération des femmes : la structure centralisée d'un parti à prédominance masculine ; la difficulté de l'autonomie des organisations de femmes par rapport aux organisations révolutionnaires mixtes et, par suite, de l'autonomie de la lutte des femmes par rapport à la révolution prônée par ces organisations ; le peu de place accordée à la sphère privée dans la réflexion des organisations de gauche. Cette « stratégie d'évasion » devant les facteurs de l'oppression des femmes qui justement relèvent, pour une grande part, du privé (Hale, 1993 : 166), et leur relégation au domaine culturel en tant que « superstructure », facilite selon elle le report permanent de la question du genre :

> « When women of the Party or the Union *did* address personal, private issues, such as division of labor within the domestic unit or violence in the household, they were either ignored or were accused of "bourgeois feminism" or "bourgeois individualism". There were always more "important" issues at hand [...] and women were sung the familiar refrain – wait until *after* the revolution » (1993 : 160, italiques dans l'original).

Dans un contexte culturel différent, spécifiquement en Amérique latine, Chinchilla (1977 : 83-84) souligne les effets des « crises impérialistes » sur les femmes, et donc la nécessité d'incorporer celles-ci à la lutte des classes puisque, selon elle, la lutte idéologique que peuvent mener des populations opprimées telles que les femmes est aussi significative que celle des classes directement exploitées par le capitalisme. Chinchilla privilégie l'idée de participation des femmes dans les partis socialistes, mais parallèlement à leurs propres organisations autonomes qui entretiendraient une relation réciproque et égalitaire avec les partis pour qu'ils puissent s'influencer mutuellement et permettre ainsi de relier les notions d'oppression sexuelle et d'exploitation de classe. Revenant sur la situation en Amérique latine dans les années 1980, Chinchilla (1991 : 299-300) souligne une possibilité de convergence entre marxisme et féminisme grâce, notamment, à l'émergence d'une multitude de mouvements sociaux anticapitalistes, indépendants des partis traditionnels et de l'État, et qui ramènent la lutte au niveau du

quotidien. Tant Chinchilla (1977, 1991) que Hale (1993) ou Molyneux (1985) réfutent donc l'idée que l'émancipation des femmes de leur oppression spécifique puisse être considérée comme un sous-produit de la révolution ou de la lutte de classes.

Ce sont à la fois les apports et les lacunes de ces travaux qui établissent l'intérêt de raisonner en termes de « mouvements sociaux sexués ». À l'issue de ce parcours bibliographique, on constate en effet la difficulté de poser l'oppression spécifique des femmes au centre des réflexions sur la révolution ; de conceptualiser le genre en termes de rapports hiérarchiques et de pouvoir s'établissant entre deux groupes sociaux ; et de concevoir une « classe des femmes » au-delà des clivages créés par le système capitaliste. Je présenterai, dans le chapitre suivant, le cadre théorique qui distingue ma recherche de ces travaux, et préciserai les principaux concepts qui servent de soubassement à ma réflexion.

CHAPITRE II

APPROCHES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Dans ce chapitre, je présenterai, dans un premier temps, les principaux concepts relatifs à la théorisation en termes de rapports sociaux de sexe que je considère comme la plus adaptée à mon questionnement (2.1). Je montrerai ensuite plus explicitement l'adéquation de ce cadre théorique avec mes objectifs, et préciserai, sur cette base, les questions de recherche qui guident ce travail (2.2). Je détaillerai enfin l'approche méthodologique adoptée pour atteindre ces objectifs de recherche (2.3).

2.1 Cadre théorique et conceptuel

La revue de la littérature présentée dans le chapitre précédent a révélé des lacunes dans le traitement croisé de la révolution, en tant que processus politique considéré comme global, et des luttes pour l'émancipation des femmes. J'ai pointé notamment la tendance à invisibiliser l'oppression des femmes dans la conceptualisation de la révolution et des rapports de pouvoir auxquels elle entend s'attaquer.

En revanche, aborder cette double problématique en termes de rapports sociaux et de « mouvements sociaux sexués » (Kergoat *et al.*, 1992) permet de penser la dynamique des rapports sociaux de sexe telle qu'elle participe à configurer le processus révolutionnaire égyptien. Ce cadrage théorique consiste en effet à considérer que les différents rapports de pouvoir sont étroitement imbriqués les uns aux autres et qu'ils configurent ensemble la conflictualité sociale. Les rapports de pouvoir des hommes sur les femmes sont envisagés comme des rapports de force vivants, jamais joués une fois

pour toute, qui organisent l'ensemble de la société, y compris les espaces militants et donc, aussi, l'espace révolutionnaire.

2.1.1 La sociologie des rapports sociaux

Le cadre théorique développé par Kergoat s'appuie sur le concept marxien de rapport social pour l'appliquer aux rapports hommes-femmes. Les rapports sociaux de sexe désignent alors les rapports proprement sociaux qui précèdent et produisent les classes de sexe que sont les hommes et les femmes. Sur ce point, Kergoat se situe dans le sillage d'autres travaux féministes matérialistes : en effet, alors que les classes, dans la théorie marxiste classique, désignent restrictivement les groupes antagoniques produits dans et par le processus de production capitaliste, les féministes matérialistes élargissent cette notion de « classe » pour l'appliquer aux groupes de sexe (Delphy, 1998 ; Guillaumin, 1978 ; 1978a). Suivant cette posture, les catégories « femmes » et « hommes » sont donc des catégories sociales plutôt que naturelles. Les rapports sociaux qui les produisent et les reproduisent sont tout à la fois des rapports d'oppression, d'exploitation et de domination (Dunezat, 1998 : 167-168). Ces trois dimensions sont des propriétés communes à tous les rapports sociaux (Kergoat, 2012 : 24).

La théorisation en termes de rapports sociaux renverse ainsi l'idée de « nature » féminine et le « discours de la Nature » (Guillaumin, 1978a) qui se fonde sur un supposé « déterminisme interne » (*idem* : 10). Ce discours, évacuant toute référence aux « rapports de classe » de sexe qui construisent les places des hommes et des femmes dans la vie sociale (*idem* : 24), explique en fait du social par du biologique et est, à ce titre, contradictoire à la démarche sociologique.

Partant de cette conceptualisation des rapports hommes-femmes, Kergoat (2010 ; 2012) avance que les rapports sociaux fondamentaux, de sexe, de classe et de race, sont

consubstantiels, *coextensifs* et *transversaux*. Leur transversalité signifie que les différents rapports sociaux traversent et organisent toutes les sphères de vie. De plus, « en se déployant, les rapports sociaux de classe, de genre, de race, se reproduisent et se coproduisent mutuellement » (Kergoat, 2012 : 24) : c'est ainsi que leur coextensivité se manifeste. Enfin, la consubstantialité s'exprime dans un « entrecroisement dynamique complexe de l'ensemble des rapports sociaux » (*idem*), de sorte que « les rapports sociaux forment système » (*idem*) et que « [c]'est ensemble qu'ils tissent la trame de la société et impulsent sa dynamique » (Kergoat, 2010 : 87).

Ces concepts signifient que :

> (1) les rapports sociaux, bien que distincts, possèdent des propriétés communes – d'où l'emprunt du concept marxien de rapport social avec son contenu dialectique et matérialiste pour penser le sexe et la race ; (2) les rapports sociaux, bien que distincts, ne peuvent être compris séparément, sous peine de les réifier (Galerand et Kergoat, 2014 : 48).

Ce paradigme permet de postuler que toute contestation sociale – quel que soit le front de lutte sur lequel elle est initialement fondée – ouvre la possibilité d'une mise en question des rapports sociaux de sexe, étant donné la coextensivité des rapports sociaux. Il s'agit alors de déceler les pratiques susceptibles de bousculer les hiérarchies entre les groupes de sexe par des moyens diversifiés. Kergoat (1992 ; 2010) montre que de telles pratiques peuvent se déployer dans le cadre de luttes dont le but affiché n'est pas forcément de réclamer des droits spécifiquement « féministes », mais qui visent bien *in fine* les rapports sociaux de sexe et la division sexuelle du travail. Analysant par exemple le mouvement des infirmières en France, elle estime que les pratiques revendicatives de celles-ci « contestaient, entre autres choses, l'ordre social établi autour de la hiérarchie entre les sexes », alors même que « les infirmières refusaient énergiquement, dans leur majorité, une telle de définition » qui les auraient catégorisées comme féministes (Kergoat, 1992 : 149).

Appliquer cet appareillage conceptuel aux luttes dans lesquelles les femmes sont investies est utile pour mettre en lumière les résistances, même partielles, qui secouent l'édifice des rapports sociaux dans le contexte égyptien, plutôt que de considérer la place faite aux femmes dans la révolution égyptienne avec un regard déterministe et fataliste. En effet, dans la démarche proposée par Kergoat (2000) :

> il s'agit de penser la dialectique entre invariants et variations, car si cette démarche suppose de débusquer les phénomènes de reproduction sociale, elle implique simultanément d'étudier les déplacements et ruptures de celle-ci ainsi que l'émergence de nouvelles configurations pouvant tendanciellement remettre en cause l'existence même de cette division [sexuelle du travail] (2000 : 36-37).

La consubstantialité permet en outre de « penser en termes de classe et analyser simultanément l'unité et l'hétérogénéité de chaque classe » (Kergoat, 2012 : 25). Elle permet donc de penser la classe comme réalité sexuée : la classe est genrée et le genre « classé » (Kergoat, 2012 : 12). En effet, « les femmes sont dans des positions "homologues", ce qui permet de parler de "classe des femmes", mais ces positions ne sont pas "identiques", ce qui permet la prise en compte des clivages de classe » (Kergoat, 2012 : 18). En adoptant cette définition de la consubstantialité des rapports sociaux, on peut donc prendre en compte les clivages entre femmes et l'existence d'intérêts contradictoires liés aux rapports sociaux de classe[9] (Abu Lughod et El-Mahdi, 2011 ; Molyneux, 1985), sans pour autant négliger la dynamique des rapports sociaux de sexe.

2.1.2 Rapports sociaux de sexe et genre

L'analyse de l'oppression des femmes en termes de rapports sociaux de sexe est essentielle pour ma recherche puisqu'elle permet, d'abord, de dénaturaliser les

[9] Les rapports sociaux de race, qui ne sont pas étudiés dans le cadre de ce mémoire, sont évidemment concernés par les mêmes dynamiques.

catégories d'hommes et de femmes ; ensuite, de prendre en compte les différents rapports de pouvoir qui traversent et tissent la trame de la mobilisation en Égypte (rapports de sexe, de classe, néocoloniaux, religieux, etc.). L'oppression spécifique des femmes est en effet modelée par ces différents rapports qu'elle-même modèle en retour.

Cette problématique des « rapports sociaux de sexe » est donc privilégiée dans ma recherche – bien que le terme « genre » y soit aussi utilisé pour des raisons de convenance, en dépit de son ambiguïté parfois soulignée par les auteures matérialistes francophones. Il peut masquer le fait que les rapports entre hommes et femmes opèrent au profit des hommes, estime Mathieu (2014 : 349-350), tandis que Kergoat (2012 : 25) met en garde contre son sens « mou » et, possiblement, non politique. Alors que dans de nombreuses formulations, le genre ne désigne effectivement qu'une catégorisation sans conséquence politique qui ne remet pas en cause le naturalisme, pour Romito (2006 : 62), il s'agit d'« une catégorisation ayant pour base une *volonté sociale* de formater les hommes et les femmes à partir de leur sexe biologique, dans une société caractérisée par la subordination de ces dernières » (italiques rajoutées). Delphy (2001) le définit, pour sa part, comme un système créant la dichotomie entre hommes et femmes, en insistant sur le fait que la hiérarchisation entre les deux sexes précède leur partition (*idem* : 256).

À la suite de ces auteures qui en proposent une conception matérialiste, la catégorie « genre » est employée ici avec précaution : elle est utile lorsque l'idée de rapport social entre hommes et femmes ne peut pas être dégagée de manière immédiate dans un contexte donné[10], tout en gardant à l'esprit l'existence, non d'une simple catégorisation, mais d'une partition basée sur une hiérarchisation sociale qui ne peut être analysée sans la prise en compte de la position des hommes parallèlement à celle des femmes.

---

[10] En tenant particulièrement compte du fait que la formulation « rapports sociaux de sexe » est difficilement traduisible en arabe.

2.1.3 Division sexuelle du travail et travail militant

Le concept de travail tient une place centrale dans une conceptualisation matérialiste de l'oppression. Tout rapport social a pour enjeu le travail (Kergoat, 2000 : 35 ; 2010 : 88 ; 2012 :17). La division sexuelle du travail est la « forme de division du travail social découlant des rapports sociaux de sexe » (Kergoat, 2000 : 36).

La notion de division sexuelle du travail s'appuie sur la théorisation préalable du travail domestique, que Delphy (1998 : 46-47) avait effectuée en dénaturalisant le travail domestique et établissant qu'il pouvait être exploité dans le cadre d'un système autonome et irréductible au capitalisme : le mode de production patriarcal. Développant cette idée, Kergoat (2010 : 88-89), à l'instar de Hirata et Zarifian (2000)[11], propose une définition large du concept de travail qui englobe toutes les formes de travail, qu'elles soient effectuées dans la sphère publique ou la sphère privée, payées ou gratuites.

Kergoat identifie en outre les deux principes organisateurs de la division sexuelle du travail:

- Le *principe de séparation* (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes) ;
- Le *principe hiérarchique* (un travail d'homme « vaut » plus qu'un travail de femme) (Kergoat, 2010 : 89, italiques dans l'original).

Partant de cette définition, Dunezat propose d'appliquer la notion de travail au militantisme. La transversalité des rapports sociaux de sexe signifie que ceux-ci existent et agissent dans les espaces militants, tout comme dans les autres sphères de la

[11] Hirata et Zarifian (2000 : 244-245) montrent que la notion moderne de travail portant prioritairement sur le salariat est asexuée et ne peut rendre compte du travail domestique, lié aux « rapports affectifs » au sein de la famille et « réfractaire à la mesure ». En y ajoutant la variable des rapports sociaux de sexe, ces auteurs proposent d'« interroger la séparation entre les sphères de vie – privée, salariale, politique – qui règle officiellement la société moderne » (*idem* : 246).

société. Ils peuvent alors être replacés dans le cadre plus général des rapports de force dynamiques traversant et modelant les mobilisations. Leur configuration est considérée comme un enjeu de lutte interne et, comme le montre Dunezat (1998 ; 2007), elle se manifeste dans l'organisation des activités militantes concrètes. Pour expliquer l'accaparement du pouvoir décisionnel par les hommes, Dunezat (2007 : 271) constate par exemple, dans son enquête dans des mobilisations de chômeurs en France, que la « spécialisation des tâches militantes » constituait un vecteur de reconfiguration des groupes de sexe, comme des groupes de classe, au sein des actions observées. Plus généralement, les travaux de Dunezat (1998 ; 2007) et de Falquet (2002 ; 2005) montrent que le travail militant au sein des mouvements sociaux suit généralement les deux « principes organisateurs » de la division sexuelle du travail identifiés par Kergoat : il se décline en activités séparées et hiérarchisées entre hommes et femmes.

2.1.4 Le concept de « mouvement social sexué »

Élaborant le concept de « mouvements sociaux sexués », Kergoat (1992 : 122) affirme qu'il ne suffit pas d'ajouter les femmes « comme un plus qui viendrait colorer le mouvement social ». Il s'agit bien de tenir compte de la dynamique des rapports sociaux de sexe, laquelle modifie en profondeur la nature et le déroulement des mobilisations. Il devient dès lors légitime de s'interroger sur « les liens entre, d'une part, la durée et les chances de réussite d'un mouvement social et, d'autre part, les rapports sociaux de sexe qui le traversent » (Dunezat, 1998 : 162). Dans ces « mouvements sociaux sexués », la marginalisation des femmes s'organise concrètement dans la division sexuelle du travail, manifestation d'une tension entre les deux groupes de sexe.

Falquet montre, pour sa part, que les principes de la division sexuelle du travail militant s'appliquent aussi au sein de mouvements révolutionnaires qui constituent « apparemment des moments de rupture avec la vie quotidienne, dont le but [est] de secouer

les systèmes de domination traditionnels » (Falquet, 2002 : 110). Elle note de plus, dans son étude de divers mouvements révolutionnaires en Amérique latine, que ce sont la division sexuelle du travail et les structures familiales sur lesquelles s'appuient un mouvement qui déterminent, à terme, la modification des rapports sociaux de sexe (Falquet, 2005 : 19). Tant qu'elles ne sont pas questionnées, les avancées réalisées dans le cadre du militantisme risquent donc de ne pas se traduire par des changements permanents dans la société.

Les travaux de Falquet sont particulièrement pertinents pour ma recherche puisqu'ils appliquent la notion de division sexuelle du travail militant dans un cadre autre que celui des démocraties occidentales et concernent des luttes globales, dites « révolutionnaires » car visant l'ensemble des rapports de pouvoir – comme c'est le cas des mouvements contestataires en Égypte – plutôt que des mouvements sociaux typiques du contexte libéral.

2.1.5 Rapports sociaux de sexe et théorisation des violences sexuelles

Étant donné la transversalité des rapports sociaux de sexe, ce cadre théorique s'applique à toutes les sphères de la société. Une analyse en termes de rapports sociaux de sexe a pour avantage d'éviter l'essentialisation du groupe des femmes en les renfermant dans des caractéristiques biologiques, mais de considérer plutôt leur oppression comme étant due à des pratiques purement sociales. Si l'analyse en termes de rapports sociaux de sexe s'est surtout intéressée au travail, on peut théoriquement lui rattacher la question des violences contre les femmes. Il faut néanmoins se tourner vers une autre littérature pour s'emparer pleinement de cette question.

La revue de littérature a souligné l'importance du phénomène de la violence sexuelle pour la compréhension des luttes des femmes égyptiennes. Plutôt que de partir d'une

prétendue « naturalité » des sexes, une analyse gardant à l'esprit la dynamique des rapports sociaux de sexe se concentre sur l'existence d'un système social de domination sociale : la violence – particulièrement, la violence sexuelle – est, dans ce contexte, conceptualisée comme un élément du pouvoir inhérent aux rapports de domination des hommes sur les femmes, et non comme une fatalité liée aux caractéristiques supposément « naturelles » des hommes et des femmes.

Hanmer (1977) lie cette violence au contrôle social exercé par le groupe des hommes. Elle relève « le rôle de la violence dans la structuration et le maintien des rapports entre hommes et femme » (*idem* : 74), à travers deux objectifs :

> Le recours des hommes à la violence ou à la menace contre les femmes sert deux objectifs : l'un est d'exclure les femmes de certains domaines ou de restreindre leur champ d'action, l'autre de les obliger à un certain comportement (1977 : 85).

La violence est donc, selon elle, un facteur fondamental dans la construction de l'infériorité sociale dont souffrent les femmes (*idem* : 84). En effet :

> Le point essentiel à souligner est que la force et la menace ne constituent jamais un moyen de pression secondaire ou résiduel mais qu'au contraire elles constituent les fondations premières des structures hiérarchiques, la sanction ultime qui soutient toutes les autres formes de contrôle (1977 : 82).

La violence contre les femmes va de pair, selon Guillaumin (1978), avec l'appropriation collective de la classe des femmes : « on ne prend publiquement que ce qui vous appartient », écrit-elle (*idem* : 5). Pour cette auteure, l'appropriation, sous la forme du sexage, constitue la nature spécifique de l'oppression des femmes (*idem* : 7). C'est un « rapport de classes général où l'ensemble de l'une est à la disposition de l'autre » (*idem* : 21-22). Guillaumin souligne ainsi :

> le fait que la contrainte sexuelle sous forme de viol, de provocation, de drague, d'épuisement, etc. est, d'abord, l'un des moyens de coercition employé par la classe des hommes pour soumettre et apeurer la classe des femmes, en même temps que l'expression de leur droit de propriété sur cette même classe (1978 : 25).

À partir de sa conceptualisation du sexage, elle peut donc conclure que « [l]'agression dite "sexuelle" est aussi peu sexuelle que possible » (*idem* : 26).

Selon cette approche, la violence sexuelle peut être occultée (Romito, 2006) sous l'effet du discours dominant qui tente de légitimer le rapport social de sexe par le naturalisme (Guillaumin, 1978a). Pour ces auteures qui analysent l'oppression en tant que résultante de rapports sociaux antagonistes, la violence doit être replacée dans un continuum englobant les autres formes de l'oppression des femmes. Cette approche permet donc de révéler l'aspect politique de toutes les formes de violence qui s'exercent contre les femmes : la violence sexuelle ne peut être analysée sous l'angle de la nature sexuée, du désir ou des besoins physiques, mais bien de la domination et du contrôle d'une classe sur une autre.

2.1.6 Rapports sociaux de sexe et contradictions Nord-Sud

J'ai souligné, dans le chapitre I, que la révolution égyptienne pouvait être étudiée avec les mêmes outils que les mouvements sociaux qui se déroulent en contexte démocratique, pour peu qu'elle soit contextualisée et historicisée. Or, on ne peut penser le processus révolutionnaire égyptien sans tenir compte des rapports de pouvoir entre les pays occidentaux avancés et les pays du Tiers-Monde. Le négliger ouvrirait la voie, selon les termes de Mohanty (2009 : 175-176), à un « discours colonialiste » – d'autant plus que les rapports de pouvoir Nord-Sud ont une influence sur la subjectivité et sur les pratiques militantes des femmes (Mohanty, 2003 ; 2009 ; Le Doaré et Hirata, 1998 : 12-14).

Mohanty préconise de trouver les « catégories théoriques *de l'intérieur* de la situation et du contexte » analysés (2009 : 166, italiques rajoutées). C'est ce qui permettrait, selon elle, d'envisager des stratégies de luttes adaptées, et donc de dégager des actions

politiques efficaces. La prise en compte de la dimension Nord-Sud permet de plus de reconnaître que le discours occidentalo-centré peut être la cause de « l'amalgame que font certaines femmes du Tiers-Monde entre féminisme et impérialisme » (*idem* : 153). Appelant à identifier les modes de résistance de ces femmes dans leurs communautés et leur quotidien, Mohanty (2003) affirme que les luttes que celles-ci mènent dans leurs contextes socioéconomiques et historiques locaux sont nécessaires, en dépit du fait qu'elles ne correspondent pas toujours aux canons des féminismes occidentaux, pour la construction de solidarités féministes transfrontières. En intégrant les apports du féminisme postcolonial de Mohanty, il est possible d'envisager une restructuration ou une déconstruction du rapport social de sexe dans le cadre de la révolution égyptienne, une lutte *a priori* centrée autour de rapports de pouvoir autres que le rapport patriarcal, et d'y identifier des formes de résistances féministes.

2.2 Questions et objectifs de recherche

Ce mémoire consiste à interroger le processus révolutionnaire égyptien en tant que mouvement social sexué. Il est centré sur un type de pratique militante spécifique, la production de discours militants sur la révolution.

L'intérêt accordé aux discours militants part de l'hypothèse selon laquelle les mécanismes employés pour construire une certaine représentation de la révolution ne peuvent qu'affecter les rapports sociaux de sexe, puisqu'ils construisent simultanément les objectifs de la lutte et les hiérarchisent. Ces objectifs s'expriment à travers les critiques des militants à l'égard de la société contre laquelle ils se mobilisent et les idéaux de la société pour laquelle ils se battent. Étant donné que le genre est une catégorie essentielle de ces sociétés (Moghadam, 1997), il intervient forcément dans le travail de construction de sens (Benford et Snow, 2012 ; Bourdieu, 1984) que constitue la production de discours militants.

Les discours sont aussi le reflet des pratiques sociales, et peuvent à ce titre donner des indications sur l'organisation concrète de la sphère militante et des rapports de pouvoir qui s'y jouent dans le but, tour à tour, de reproduire une domination masculine ou de la contester. Leur analyse est donc pertinente pour répondre aux objectifs de cette recherche, qui sont d'identifier les circonstances rendant par moment possibles des résistances et des modifications dans les hiérarchies entre les sexes, ainsi que les moyens employés pour y faire face et revenir à un *statu quo* entre hommes et femmes.

Comment le genre est-il traité dans les discours sur ces épisodes « révolutionnaires » qui ont secoué de fond en comble la société égyptienne ? Telle est la question qui guide cette recherche. Plus spécifiquement, j'entends déterminer dans quelle mesure le traitement réservé au genre et aux rapports sociaux de sexe dans le discours de la gauche radicale égyptienne est modulé par la vision que ce courant se fait de la révolution et de ses objectifs.

L'analyse de discours proposée s'organise plus précisément autour des sous-questions suivantes : les rapports de pouvoir des hommes sur les femmes sont-ils pris en compte dans les discours ? le traitement des rapports hommes-femmes a-t-il évolué avec le déclenchement de la révolution et les soubresauts que celle-ci a ultérieurement connus ? Comment ces rapports sont-ils décrits et analysés ? dans quelle mesure la manière d'évoquer le genre joue-t-elle en faveur du développement d'une action spécifiquement dirigée contre le patriarcat ? comment le genre est-il intégré dans la définition du sujet de la révolution ? comment le traitement des rapports hommes-femmes s'articule-t-il avec le traitement des rapports de classe ?

Ce sont ces pistes de réflexion qui seront explorées dans les chapitres suivants.

2.3 Méthodologie

J'ai effectué, pour étudier la reconfiguration des rapports de sexe en contexte révolutionnaire, une analyse de discours produits par des organisations et des militant-e-s égyptien-ne-s impliqué-e-s dans le processus. Je me suis en outre appuyée, pour l'interprétation des résultats et leur compréhension dans leur contexte local, sur mes observations et les conversations[12] que j'ai eues lors de quatre séjours exploratoires au Caire, entre février 2011 et juillet 2013. Une lecture quotidienne, quoique non exhaustive, de la presse égyptienne pendant cette période a également contribué à la contextualisation de mon objet d'étude.

2.3.1 Terrain de recherche

Le choix de la gauche radicale comme terrain de recherche se justifie par le fait que, contrairement à divers groupes d'autres tendances politiques, ou apolitiques, elle a été active à toutes les étapes de la révolution, ainsi que dans des actions antérieures. La plupart des femmes qui en font partie ont un capital militant et un parcours politique comparables à ceux de leurs homologues masculins, ce qui discrédite *a priori* l'hypothèse selon laquelle ce serait le niveau de politisation des hommes, et son antériorité, qui expliquerait leur domination dans le cadre de la révolution. De plus, ce milieu s'interdit de soutenir des thèses essentialistes qui fonderaient une inégalité *de facto* entre les deux sexes.

Comme cela a été précisé dans l'introduction, ce sont les deux organisations de gauche qui ont attiré le plus d'adhérents depuis le déclenchement de la révolution, l'APS et les

[12] Il s'agit de conversations personnelles, sans grille d'entretien ni thème prédéterminé. Mes interlocuteurs et interlocutrices étaient cependant tous au courant de mon projet de recherche.

SR, qui ont constitué mon point d'entrée dans le milieu militant égyptien. Outre leurs effectifs relativement importants qui en font les meilleurs représentants de la gauche radicale égyptienne, le choix de ces deux organisations présente un intérêt à cause des différences dans leurs caractéristiques. Bien que ne constituant pas l'objet de cette recherche, ces différences, qui se déclinent au niveau de la diversité interne, des stratégies électorales et des alliances établies avec d'autres groupes, influencent clairement les discours sur les rapports sociaux de sexe. Elles sont donc susceptibles d'agir aussi sur les pratiques militantes.

2.3.2 Périodisation

J'ai limité mon analyse à la période allant de janvier 2011 à juin 2013[13]. Pour effectuer le choix des documents à analyser, j'ai repéré les moments considérés comme les plus significatifs par les militant-e-s.

Le moment clé autour duquel s'articule l'événement étudié est la première phase de la révolution (janvier-février 2011), qui constitue la rupture la plus radicale au niveau de la relation des Égyptien-ne-s au politique et au niveau de la perception subjective qu'ils ont de leur pouvoir d'action (Challand, 2013 ; Kienle, 2012). Bien que les événements ultérieurs puissent laisser planer le doute sur le caractère réellement transformateur et révolutionnaire de cet épisode, celui-ci reste incontournable par le fait qu'il a transformé les mentalités des protagonistes et leur capacité à mener des « actions significatives » (Sewell, 1990). C'est aussi le point de référence des militant-e-s égyptien-ne-s qui y reviennent régulièrement dans leurs débats pour analyser les développements

[13] Les événements ayant conduit ultérieurement à la chute des Frères musulmans (juillet 2013) étaient extrêmement récents au moment où j'effectuais la recherche, et ils ont par ailleurs engendré des interprétations différentes, voire des tensions, entre les militant-e-s, y compris de gauche. Ces débats ne se situent pas dans le cadre des préoccupations sous-jacentes à cette recherche.

ultérieurs. Il ne s'agit donc pas d'un choix purement arbitraire, pas plus que celui des autres périodes retenues, celles-ci étant toutes basées sur la construction sociale que les acteurs eux-mêmes en font.

Plusieurs autres épisodes ont par la suite été présentés par les militant-e-s comme une relance du processus, même si, rétrospectivement, leur importance s'est révélée moins décisive. Parmi ces épisodes, j'en ai retenu un seul : celui connu sous le nom de « bataille de Mohamed Mahmoud ». Survenue en novembre 2011, cette « bataille » voit manifestants et forces de l'ordre se faire face pendant plusieurs jours dans ce qui revêt l'aspect d'une guérilla urbaine[14]. Cet événement, qui intervient à quelques jours des premières élections législatives après le renversement de Moubarak, est particulièrement pertinent à mon questionnement : d'abord parce qu'il marque la fin de la période révolutionnaire indépendante de la politique institutionnelle ; ensuite parce qu'il est caractérisé par la violence qui sévit d'un côté comme de l'autre, contrairement à la première phase qu'on a souvent présentée comme « pacifique ». Cette violence est propice à donner naissance à de nouvelles analyses sur la définition de l'action révolutionnaire.

D'un autre côté, je me suis intéressée aux moments où les femmes surgissent sur le devant de la scène. Cette irruption des femmes dans les discours militants est particulièrement liée aux épisodes où des agressions sexuelles sont signalées. Parmi ceux-ci, j'ai privilégié deux moments :

En décembre 2011, lors de la dispersion d'un sit-in, les soldats violentent les participants, y compris des femmes, sous l'œil des caméras. Ces images sont largement diffusées sur internet. L'une d'entre elles particulièrement soulève l'émoi : celle d'une femme en voile intégral qui est traînée par terre, battue et partiellement dévêtue par des soldats. Cet incident est à l'origine d'une marche, organisée le 20 décembre, où

[14] À ce propos, voir par exemple Barthe (2011).

plusieurs milliers de personnes, majoritairement des femmes, participent – constituant une des plus grandes manifestations féminines de l'histoire de l'Égypte.

Les agressions perpétrées contre des femmes durant la première année de la révolution sont clairement identifiées par les militant-e-s comme étant commises par des forces de l'État, et donc considérées comme faisant partie de la répression qui s'abat de manière indifférenciée sur tous, hommes ou femmes. Cette interprétation commence toutefois à vaciller en novembre 2012 puis, surtout, fin janvier 2013, lorsque des agressions sexuelles particulièrement nombreuses ont lieu Place Tahrir, sans pouvoir être directement rattachées à la répression étatique. La fin du mois de janvier 2013 est ainsi apparue comme une période particulièrement riche pour étudier l'évolution des discours concernant les femmes dans la révolution[15].

2.3.3 Description du corpus

L'analyse des discours militants que j'ai effectuée se base sur deux types de corpus : des documents officiels publiés par les organisations étudiées sur leur site web ; des articles publiés par des militant-e-s de la gauche radicale égyptienne dans des journaux d'information générale, des journaux militants ou des médias sociaux. Les 45 documents retenus sont présentés en détail dans l'annexe A.

[15] D'autres périodes pouvant être considérées comme significatives pour expliquer les rapports sociaux de sexe ont été explorées, mais non retenues : par exemple, celle qui entoure les tests de virginité imposés à des détenues politiques. Mais les documents officiels ne mentionnent cet événement ni au moment où les tests sont effectués (mars 2011) ni lorsque la presse s'empare du scandale (mai-juin 2011). Ils y reviennent toutefois à plusieurs reprises dans leurs synthèses ultérieures sur la situation des femmes dans le processus révolutionnaire.

- Documents officiels

Mon premier corpus est constitué par les discours officiels des deux organisations. Les communiqués que celles-ci publient manifestent une ligne politique relativement fixe face aux événements, mais aussi face à la question des rapports sociaux de sexe et à leur prise en compte dans le processus révolutionnaire. Ce type de document est particulièrement intéressant parce qu'il est en général sous-documenté (Martin, 2010 : 272-273). Or, il révèle justement ce que les organisations elles-mêmes estiment utile à communiquer à leur public, et constitue à ce titre un indicateur important à la fois de leurs priorités d'action, de leurs principes de recrutement et de l'image qu'elles souhaitent donner d'elles-mêmes. Cette production de communiqués relève d'un processus de cadrage qui, en tant que travail de construction de sens (Benford et Snow, 2012 : 223-224), fait pleinement partie du travail militant.

J'ai trié au total 53 documents officiels publiés à l'occasion d'événements considérés comme particulièrement significatifs par les participant-e-s au mouvement révolutionnaire : 27 pour les SR, 15 pour l'APS et 11 communiqués collectifs cosignés par des organisations féministes, différents groupes se présentant comme « révolutionnaires » ainsi que l'une ou l'autre des deux organisations étudiées. Cette sélection a ensuite été réduite aux périodes répondant plus spécifiquement au questionnement sous-jacent à ma recherche, soit la manière dont sont présentés le processus révolutionnaire et la lutte des femmes dans les discours. Une attention particulière a été accordée à la première année de ce processus pendant laquelle se construit le projet révolutionnaire d'une nouvelle société, en marge de la politique institutionnelle, et qui donc représente un moment historique distinct dans le déroulement de ces événements. J'ai donc retenu toute la documentation produite par les SR pendant la première période de la révolution (25 janvier-14 février 2011)[16],

[16] L'APS n'était pas encore créée à cette époque. Ses premiers communiqués ne datent que de la fin du mois de février 2011.

phase considérée comme la plus pure, au point qu'elle représente parfois à elle seule ce qui est désigné comme « révolution égyptienne » dans les discours communs.

J'ai ensuite retenu tous les documents publiés par les deux organisations entre le 18 et le 21 novembre 2011, au moment de la « bataille de Mohamed Mahmoud ».

Je me suis enfin intéressée aux documents synthétisant leur vision politique, sélectionnant ceux qui présentent leur ligne et leur programme, ainsi que ceux publiés aux anniversaires du déclenchement de la révolution (25 janvier 2012 et 2013) dans lesquelles l'APS et les SR présentent leur évaluation des événements de l'année écoulée et leurs propositions pour corriger le processus révolutionnaire.

J'ai également sélectionné tous les communiqués publiés par les organisations à l'occasion de la Journée internationale de la femme (8 mars 2011, 2012 et 2013), pour examiner leur vision d'ensemble sur la question des rapports sociaux de sexe. Les documents publiés par les deux organisations à propos de l'agression de décembre 2011 (16-21 décembre), puis au lendemain des violences sexuelles de janvier 2013 (25 janvier-6 février), ont également été analysés. Ce thème étant apparu, au cours de l'examen des documents, comme primordial pour les militant-e-s, deux communiqués collectifs (5 février et 8 mars 2013) ont été sélectionnés justement parce qu'ils traitent spécifiquement de la violence sexuelle et présentent, à ce sujet, un point de vue validé tant par les groupes politiques dits « révolutionnaires » que par les organisations féministes[17].

En fin de compte, 35 documents officiels ont été utilisés dans cette analyse (21 pour les SR, 12 pour l'APS et 2 communiqués collectifs)[18].

---

[17] Ces communiqués collectifs sont signés par des dizaines d'organisations féministes, d'organisations des droits humains, de partis politiques et de personnalités publiques. Celui du 5 février 2013 est signé, entre autres, par l'APS et les SR ; celui du 8 mars 2013, par l'APS seulement.

[18] L'immense majorité des documents est en arabe ; seuls trois des articles de militant-e-s sont en anglais. À l'exception des citations tirées de ces trois articles, reproduites telles quelles, toutes les autres sont librement traduites de l'arabe.

- Articles de militant-e-s

Le deuxième corpus retenu est constitué de 10 articles écrits entre 2011 et 2014 par sept militant-e-s (quatre hommes et trois femmes, présentés dans l'annexe B). Il se distingue du premier corpus par le fait qu'il représente des points de vue individuels, entrant parfois en contradiction avec la ligne officielle des organisations. Il illustre donc le type de débats qui secouent les milieux militants auxquels je m'intéresse.

Les articles ont été sélectionnés parmi ceux de militant-e-s ayant une certaine renommée dans ce milieu, et à partir de mots-clés tirés des thèmes les plus récurrents dans les médias égyptiens et dans les conversations que j'ai eues avec des militant-e-s (« révolution », « violence sexuelle », « islamisme »), ainsi que des thèmes liés à mon cadre théorique (« féminisme », « travail militant », « division sexuelle du travail »).

Il faut cependant noter que la gauche radicale égyptienne dont ces militant-e-s se réclament étant caractérisée par une grande fluidité qui provoque la constitution fréquente de nouveaux groupes et de coalitions plus ou moins temporaires, les militant-e-s dont les points de vue figurent dans cette analyse n'appartiennent pas tous forcément à l'une des deux organisations étudiées au moment de la rédaction de ce mémoire, mais tous en ont été proches pendant la période retenue.

- Le genre dans les documents étudiés

Les documents constituant les deux types de corpus susmentionnés ont tous été sélectionnés autour du thème de la révolution, mais la fréquence de l'évocation des femmes y est très variable, certains documents étant spécifiquement consacrés à cette question, en général à l'occasion d'événements concernant les femmes dans le cadre du processus révolutionnaire Par ailleurs, parmi les documents n'accordant pas au genre une place centrale, certains évoquent toutefois les femmes de manière

occasionnelle, tandis que la question du genre est totalement absente dans d'autres. Ces caractéristiques sont détaillées dans l'annexe C.

L'analyse des catégories liées à l'objet de cette recherche doit en effet prendre en compte ces disparités, pour mieux relever les contextes d'utilisation des catégories dans les documents qui font du genre leur thème principal, ceux qui ne l'évoquent pas du tout et ceux qui se contentent d'en faire un thème secondaire.

2.3.4 Analyse de discours

J'ai analysé le contenu de ces documents en portant une attention particulière au choix des catégories d'analyse qui « font le lien entre l'objectif de recherche et les résultats » (Grawitz, 1976 : 646). Commençant par les catégories déduites de mes hypothèses, j'ai adopté, dans un deuxième temps, un processus circulaire de va-et-vient entre textes et analyse pour affiner la catégorisation (Bauer et Aarts, 2000 : 29, 31 ; Grawitz, 1976 : 645-646) et y inclure les thèmes suggérés par les documents eux-mêmes.

Pour chacun des différents discours, j'ai d'abord isolé tous les segments dans lesquels il était question des termes liés à ma recherche, à savoir d'un côté le genre, de l'autre la révolution. J'ai ensuite identifié leur contexte d'apparition en repérant les thèmes auxquelles ils sont associés.

Pour analyser l'importance accordée au genre dans les textes, j'ai isolé quatre catégories : « femme », « sexe », « genre » et « féminisme » (et leurs dérivés respectifs : féminin, fille, sexuel, féministe, etc.). Bien que ces termes ne soient pas équivalents dans le sens, j'ai choisi de les traiter ensemble parce qu'une première analyse de leur contexte d'apparition dans mon corpus montre qu'ils sont généralement utilisés de manière quasi-interchangeable en regard de mes questions de recherche. J'ai ensuite

isolé dans chaque texte les passages où ces catégories sont corrélées aux idées d'oppression spécifique des femmes et d'émancipation des femmes.

Pour les thèmes liés à la notion de « révolution », j'ai commencé par repérer tous les termes y faisant référence dans le vocabulaire militant (contestation, révolte, insurrection, lutte, combat, etc.), ainsi que leurs dérivés (révolutionnaire, contestataire, insurrectionnel, etc.). J'ai ensuite relevé plus particulièrement les passages où il est question du sujet de la révolution et ceux qui traitent des cibles de la révolution et des adversaires contre lesquels elle se bat.

Pour chacun de ces quatre thèmes (oppression et émancipation des femmes, sujet et cible de la révolution), j'ai dressé une liste des termes employés pour en rendre compte, et en ai calculé les occurrences dans le but d'identifier des modes récurrents dans la façon de nommer les concepts liés aux rapports sociaux de sexe dans la révolution et établir ainsi le lien entre les objectifs de recherche et les résultats empiriques. Les détails de cette opération seront décrits dans les chapitres III, pour les deux premières catégories, et IV, pour les deux autres. Les principaux résultats de l'analyse de discours y seront aussi brièvement présentés[19].

2.3.5 Limites de la méthodologie

L'analyse proposée ici n'a pas de valeur statistique et ne prétend pas à une quelconque représentativité. Cette recherche qualitative, qui s'intéresse à une frange minoritaire du spectre politique égyptien, a plutôt pour objectif de révéler des mécanismes de fonctionnement des discours à partir d'un cas extrême qui, comme les descriptions ethnologiques que proposent Geertz (1998), « ont une portée générale parce qu'elles

[19] Ils sont en outre repris en détail dans les annexes D à G.

alimentent la pensée sociologique d'une manière substantielle ». Elle vise à éclairer des phénomènes collectifs à partir d'un nombre de cas, il est vrai, réduit, mais bien organisé dans le cadre de structures centralisées. Quoique non représentatif, ce milieu est donc particulièrement propice pour l'observation de la mise en place concrète des activités révolutionnaires, y compris par le biais des discours.

Des biais peuvent en outre être relevés dans la sélection du corpus. D'abord, en ce qui concerne les périodes retenues : certaines étant spécifiquement choisies parce qu'elles correspondent à un moment où les débats se concentrent sur la question de l'oppression des femmes, les occurrences concernant cette catégorie ont été artificiellement gonflés.

Ensuite, dans le choix même des militant-e-s cité-e-s. Ceux-ci ne sauraient être représentatifs de l'ensemble de la gauche radicale ; ils sont plutôt représentatifs de sa grande diversité. Je les ai précisément sélectionnés en vertu de deux critères : ils ont une certaine audience au sein de cette gauche (plus ou moins grande pour chacun d'entre eux) ; leurs écrits sont significatifs des débats qui occupent les militants de gauche égyptiens en général – débats qu'ils peuvent eux-mêmes influencer par leur contribution.

Enfin, si les documents officiels des organisations sont tous destinés à joindre la même audience, les caractéristiques des supports médiatiques des discours individuels de militant-e-s (journaux nationaux, journaux et sites militants, médias sociaux) supposent, elles, des audiences forcément différentes.

Ces différences, toutefois, ont une influence réduite sur les mécanismes de production des discours qui ont été révélés par l'analyse. C'est cet aspect que je vais élaborer dans les deux prochains chapitres en me penchant, d'abord, sur les discours liés à l'oppression et aux résistances des femmes (chapitre III), ensuite, sur ceux concernant le sujet et la cible de la révolution (chapitre IV).

CHAPITRE III

AMBIVALENCE DE LA RÉSISTANCE DES FEMMES

Sur la base des résultats tirés de l'analyse de discours (3.1), je montrerai que, contrairement aux résistances dirigées contre l'État au nom de la révolution, les formes que revêtent ces résistances féminines sont présentées avec ambiguïtés dans les discours étudiés. L'analyse révèle que la collaboration hommes-femmes est priorisée au détriment d'une pleine prise en compte des contradictions de sexe (3.2). J'avancerai que l'ambivalence du discours sur les résistances déployées par les femmes renvoie à un contexte où le sens du féminisme est brouillé (3.3), rendant celles qui désirent s'engager dans cette voie suspectes du point de vue de la révolution.

3.1 Données mobilisées dans l'analyse

3.1.1 Le traitement de l'oppression des femmes

Pour analyser le traitement discursif de l'oppression des femmes dans mon corpus, j'ai calculé les occurrences des catégories habituellement évoquées dans la littérature féministe, académique ou non, pour la désigner (Oppression, Domination, Exploitation, Patriarcat, Violence, Inégalité, Discrimination, Exclusion, Division sexuelle du travail). À ces catégories initiales se sont ajoutées des catégories induites de l'examen des documents de mon corpus. L'oppression des femmes y est par exemple parfois pointée sous les notions de « marginalisation politique », « idées réactionnaires », « culture conservatrice », « islamisme », « tradition », « mépris ». Au total,

l'oppression des femmes est mentionnée 203 fois, répartis dans 20 documents (20/45) : 6 communiqués des SR (6/21), 6 de l'APS (6/12), 2 communiqués collectifs (2/2) et 6 articles militants (6/10). À noter que 16 de ces 20 documents sont exclusivement consacrés à la situation des femmes. Les données tirées de cette analyse sont détaillées dans l'annexe D.

Il ressort de l'analyse que la violence contre les femmes est le thème prédominant en matière d'oppression des femmes : dans la majorité des documents (17/20), elle est citée au moins comme l'un des outils, quand ce n'est comme le principal signe, de cette oppression. Au total, le thème de la violence subie par les femmes revient 132 fois (132/203). Dans 95 des cas, elle est spécifiquement désignée comme violence sexuelle.

Bien que le terme « patriarcat » ne soit jamais utilisé, plusieurs catégories y font implicitement référence (43/203), évoquant des formes de contrôle social ou familial (11/43) ; des « idées » réactionnaires ou conservatrices (8/43) ; le « machisme » de la société et des structures politiques (6/43).

La division sexuelle du travail est, elle, rarement mentionnée (11/203). Le sort réservé aux femmes dans le travail professionnel apparaît de manière occasionnelle (8/203). Il est lié à une forme de marginalisation, évoquant les difficultés d'accès pour les femmes aux mêmes postes que les hommes (2/8) ou, plus souvent, à la violence sexuelle, avec la notion de harcèlement sur les lieux de travail (6/8). En outre, l'APS évoque 2 fois le travail domestique[20]. La division sexuelle du travail militant, quant à elle, n'est évoquée qu'une seule fois[21].

---

[20] Le parti appelle par exemple à « la promotion d'une coopération entre hommes et femmes dans les tâches familiales et les soins aux enfants [...] pour résister à toutes les formes de discrimination contre les femmes » (APS, communiqué du 22 avril 2011).

[21] « Je me suis retrouvée à faire des travaux de pur secrétariat [...] pour faciliter le travail de mes collègues masculins sur le terrain avec les ouvriers » (El-Naqqash, 2014).

3.1.2 Le traitement du thème de l'émancipation des femmes

Je me suis d'abord penchée sur tous les segments discursifs où il est question des droits des femmes, d'émancipation ou de libération des femmes, d'égalité des sexes. Certains thèmes s'y sont ajoutés à l'examen des documents, notamment ceux appelant à la prise en charge de l'émancipation en dehors des structures étatiques – puisqu'il s'agit d'un contexte révolutionnaire, comme le rappellent régulièrement les militant-e-s. J'ai ensuite examiné les thèmes associés aux luttes menées pour l'émancipation des femmes (« révolution », « hommes », « féminisme », « classe sociale », « violence », etc.). Les résultats complets de ces opérations sont présentés dans l'annexe E.

Si la majorité des documents évoquent effectivement des « droits » (42/79) pouvant être obtenus dans le cadre législatif, il est notable que les articles militants lient 15 fois l'idée d'émancipation des femmes à la notion de révolution et de lutte contre les institutions. En formulant leurs objectifs en termes de « prise en charge militante », de « bataille » ou de « résistance », ces militant-e-s situent l'émancipation des femmes sur le terrain de la révolution, plutôt que dans l'arène politique classique où des droits formels pourraient être acquis dans le cadre des institutions en place.

L'examen des discours qui évoquent la combativité des femmes montre que celle-ci est prioritairement associée au thème de la révolution (26/50). Cette orientation est unanime dans les documents officiels : ceux-ci ne lient pas forcément la combativité féminine à l'idée d'émancipation des femmes et suggèrent une incorporation de la dimension du genre plutôt qu'une autonomie des revendications féministes. Ce lien entre luttes des femmes et processus révolutionnaire, bien que souhaité par les articles militants, n'est mentionné par eux que 9 fois (9/26).

Dans ce contexte, la collaboration hommes-femmes est explicitée 5 fois, toujours avec une connotation positive. Cette collaboration est toutefois sous-entendue à chaque fois

que le combat des femmes est placé dans le cadre plus général de la révolution. La possibilité d'un mouvement féminin non mixte n'est jamais envisagée dans les documents de mon corpus, même lorsque la lutte des femmes est associée à la lutte contre la violence sexuelle qui les cible directement (16/50).

3.2 Les hommes, alliés ou adversaires dans les luttes des femmes ?

La collaboration entre hommes et femmes pour faire avancer la cause des femmes est présentée, dans la majorité des documents de mon corpus, comme souhaitable, si ce n'est essentielle. Je vais d'abord montrer comment elle est traitée dans les discours (3.2.1), J'examinerai ensuite ce qu'elle suppose en termes de pratiques. On constate, dans ce contexte, un emploi récurrent par les militantes de catégories langagières de différenciation puisées dans un répertoire culturel qui établit des frontières rigides entre les sexes (3.2.2). Je m'étendrai davantage sur un des exemples les plus flagrants de ce recours à un langage de différenciation des sexes : celui entourant la notion de protection des femmes (3.2.3).

3.2.1 La collaboration hommes-femmes

Dans le cadre de la révolution, la collaboration contribue aux idéaux d'unité et de diversité du sujet de la lutte que les organisations mettent de l'avant. Les discours de la gauche radicale sont catégoriques sur ce point : associer les hommes et les femmes a un impact positif sur la révolution dans son ensemble ; briser leur solidarité nuirait au contraire à tout le processus. Ce n'est d'ailleurs pas seulement une collaboration

hommes-femmes qui est souhaitée, mais une solidarité entre toutes les composantes du peuple supposément uni qui fait la révolution[22].

L'observation du déroulement de la révolution égyptienne montre qu'il y a objectivement une collaboration dans plusieurs des luttes qui ont jalonné cette période, mais il existe aussi une construction volontariste de sa nécessité dans les discours. À l'instar des SR, qui rappellent que « la femme laborieuse comme l'homme laborieux se sont révoltés ensemble » (SR, communiqué du 8 mars 2011), cette nécessité de collaboration est justifiée par le fait qu'hommes et femmes font face aux mêmes problèmes : répression policière, injustices, difficultés économiques : « le régime ne fait pas de différenciation entre hommes et femmes dans la répression ; sa chute ne sera donc obtenue que par le combat des femmes et des hommes contre le pouvoir qui les exploitent et les oppriment *les unes comme les autres* » (SR, communiqué du 6 février 2013, italiques rajoutées). On peut relever ici une véritable dénégation de l'oppression spécifique des femmes et des rapports sociaux de sexe. Dans la plupart des discours étudiés, cette dénégation s'accompagne d'une référence récurrente aux intérêts communs. Ceux-ci transcenderaient les divisions de genre et seraient *de facto* aptes à fonder une solidarité présentée comme automatique.

Cette solidarité transcendant le genre est également évoquée par Duboc (2013) à propos des grèves ouvrières des années précédant immédiatement la révolution :

> « As female workers' income is crucial to their families' survival, their participation in protests is part of a struggle against *zulm* (injustice), which transcends the gender divide and justifies solidarity between all factory employees » (2013 : 42-43, italiques dans l'original).
>
> « Strikes have corresponded to a dynamic of struggle against zulm, which transcends gender divisions and justifies solidarity between male and female workers, as well as their equality in the context of job insecurity » (2013 : 49).

[22] Je reviendrai dans le chapitre IV sur la construction de cette catégorie de « peuple ».

La solidarité reposant sur la similarité de certains intérêts est transposée à tous les aspects de la lutte, en premier lieu la lutte dite révolutionnaire, c'est-à-dire celle que les militant-e-s conçoivent comme ciblant l'État, allié au capital. Mais la collaboration est aussi jugée utile dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles, d'abord dans le but de renforcer la solidarité générale, ensuite parce qu'elle correspond à la reconnaissance implicite de l'infériorité physique des femmes et, donc, de la nécessité de protection par les hommes dits « révolutionnaires » (ce point sera développé dans la section 1.3). Plusieurs militant-e-s affirment toutefois une intégration supposée égale des deux sexes dans cette bataille : « femmes et hommes, nous nous trouvons obligés de constituer des groupes de protection pour faire face à la violence sexuelle systématique », souligne le communiqué collectif du 8 mars 2013. Eidarous (2013b) constate aussi que :

> des dizaines de jeunes garçons et filles [sont] engagés dans ces groupes, et c'est devenu leur principal lien à l'action révolutionnaire : porter le fardeau du mouvement révolutionnaire, faire face aux conséquences de la présence de la révolution dans la rue au milieu du public, lutter contre le harcèlement.

L'inclusion des femmes dans les groupes d'intervention contre les agressions sexuelles n'était cependant pas immédiatement acquise : Abdal Hamid et Zaki (2014a) rapportent qu'elle a nécessité une véritable bataille qu'elles décrivent comme participant d'un « féminisme radical ». Comme plusieurs auteures, elles citent en exemple le mouvement de lutte contre le harcèlement OpAntiSH (Operation anti sexual harassment). Ce groupe mixte créé en 2012 illustre, selon Sorbera (2014 : 70), le succès d'un nouveau type de féminisme : « Today, there is a shift in behaviour and in perceptions of masculinity and femininity, and this shift can be read as a success of revolutionary feminism ».

Bien qu'il y ait une volonté évidente de ne pas faire de « la protection des femmes » une responsabilité purement masculine, celle-ci n'est pas non plus conçue comme purement féminine : aucun des discours analysés n'envisage un éventuel mouvement non mixte et autonome contre les violences sexuelles.

La lutte révolutionnaire, qui tient lieu de ciment entre femmes et hommes, a certes rendu visible la lutte des femmes, mais elle la freine aussi sous plusieurs aspects. En effet, si l'intérêt de la collaboration entre hommes et femmes pour la lutte globale, celle désignée par le terme générique de « révolution », et pour la construction de son unité interne, est assez évident, l'intérêt pour les femmes de l'implication des hommes dans leurs combats spécifiques l'est moins. L'évolution de la mobilisation des Égyptiennes vers des actions les concernant spécifiquement en tant que femmes, suite notamment à la recrudescence de la violence sexuelle, soulève des questions sur les avantages et les désavantages simultanés de la mixité : la participation des hommes à des mobilisations à majorité féminine peuvent en effet modifier les tactiques des militantes, les obliger à des compromis, voire affaiblir leur énergie face à leurs opposants (Taylor, 2007 : 83-84). On peut effectivement relever, dans les discours entourant les résistances déployées par les militantes égyptiennes, des compromis visant à rendre possible la collaboration avec les hommes, et qui affaiblissent parallèlement le potentiel émancipateur de ces résistances. J'en donnerai des exemples concrets, tirés du contexte égyptien, dans les sections qui suivent.

3.2.2 L'usage d'un vocabulaire « patriarcal »

Une des conséquences les plus visibles de la volonté d'intégrer les hommes aux luttes des femmes, ou du moins à ne pas les en couper catégoriquement en les désignant

comme adversaires, est le recours de nombreuses militantes à des catégories de différenciation des sexes considérées comme socialement acceptables[23].

Le vocabulaire de différenciation des sexes que les militantes emploient – celui que je désignerai ici comme « vocabulaire patriarcal » – reproduit ce que les militantes estiment être des attentes sociales liées de manière spécifique à chacun des sexes, attentes qu'elles trouvent difficiles à ignorer et à enfreindre. El-Naqqash (2014) évoque le recours à un tel vocabulaire comme un mal nécessaire, une contradiction qui guette les militantes égyptiennes, même celles ayant une conscience féministe comme elle qui a parfois recours à un discours masculiniste, par exemple dire qu'elle « vaut bien cent hommes ». Une telle pratique, largement répandue dans le vocabulaire courant en Égypte, est bien entendu ambivalente dans ses causes comme dans ses objectifs : bien qu'au premier abord, elle donne l'impression d'accepter le contenu essentialiste des paroles empruntées au répertoire langagier collectif, elle semble aussi, dans certains cas, constituer une tactique consciente pour intégrer les femmes dans le mouvement plus large. Cette tactique langagière est d'ailleurs employée de la part de militantes de diverses appartenances, voire de femmes apolitiques, comme je vais le montrer.
En outre, elle n'est pas anodine sur le plan politique. Elle correspond aux « frontières » établies entre les sexes dans l'action politique qu'évoquent West et Blumberg (1990) :

> « Established gender-related legal codes, religious doctrines, and cultural ideologies have greatly affected women's ability to enter and stay in the protest arena [...] They determine "appropriate" boundaries of political behavior for women and for men » (1990: 4).

Taher (2012) a analysé la corrélation entre la progression de la révolution et le recours de différentes femmes y prenant part à des identités jugées « moins menaçantes » pour

---

[23] Les militant-e-s de mon corpus ne définissent jamais la société, qu'ils pointent plusieurs fois comme source de « machisme », mais ils et elles s'y réfèrent régulièrement pour expliquer les retards dans la lutte contre l'oppression des femmes, ainsi que la nécessité pour eux de s'y conformer en partie. Dans leur vision, la société semble donc considérée comme une entité séparée du pouvoir, extérieure au politique et à l'État, et ayant une existence indépendante en soi.

les normes sociales, comme « mère » ou « fille de… ». En effet, même dans le contexte de la révolution : « Masculinity, honour and patriarchal control were constantly invoked » (*idem*). Lorsque les attaques physiques contre les femmes et la violence sexuelle ont fait leur apparition dans l'espace révolutionnaire, recourir à des identités correspondant aux attentes sociales représentait, selon Taher, une stratégie des femmes désirant poursuivre leur participation à la lutte pour reconquérir la sécurité. La sécurité s'acquerrait donc au prix d'une différenciation des rôles de sexe.

Dans cette logique, plutôt que réclamer une remise en question des codes patriarcaux, la militante marxiste et féministe El-Mahdi (2012) se trouve obligée de défendre l'idée d'une « égalité dans la différence » pour s'adapter aux rôles sociaux féminins et masculins, présentés comme un donné non contestable : l'égalité signifie, selon elle, une égalité dans les droits et les devoirs prenant en compte « la différence des besoins et la situation des femmes », en étant conscient « des différences dans les rôles sociaux des femmes et des hommes ».

J'ai constaté de mon côté que, même dans les réunions féministes auxquelles j'ai pris part en juin 2013 au Caire, ce débat n'était pas tranché en théorie, certaines défendant par exemple la séparation des rôles pendant les manifestations. Parmi les rôles spéciaux revendiqués pour les femmes, celles-ci citaient le soutien médical et le ravitaillement. Cet avis ne faisait toutefois pas l'unanimité, d'autres affirmant qu'il fallait au contraire intégrer les femmes dans toutes les activités liées à l'organisation et au déroulement de la contestation. Ce débat, qui existe bien sur le terrain, est rarement pris en compte par les observateurs, à l'exception de Taher (2012) qui a effectivement constaté une brève transformation des rôles sexués. Saluant l'absence d'agressions sexuelles lors de la première phase de la révolution, Badiou (2011) par exemple ne peut s'empêcher d'attribuer au passage aux femmes un rôle spécifique lié à la place qui leur est habituellement réservée dans le travail « d'amour » et de soin :

> On voit des jeunes femmes médecin[s] venues de province soigner les blessés dormir au milieu d'un cercle de farouches jeunes hommes, et elles sont plus tranquilles qu'elles ne le furent jamais, elles savent que nul ne touchera un bout de leurs cheveux (2011).

Les SR incluent dans leur énumération des rôles joués par les femmes dans la révolution ceux d'« épouse ou mère d'un martyr ou d'un blessé qui a perdu la vue… » (SR, communiqué du 8 mars 2012). Bien qu'ils en citent aussi d'autres, tels que « martyre ou blessée », « meneuse de manifestations », « combattante », une comparaison avec le traitement réservé aux rôles masculins dans la révolution est concluante : dans aucun document les hommes ne sont définis comme « époux » ou « pères » des femmes révolutionnaires[24].

La différence entre les deux sexes est en outre reproduite dans les discours sur les types de répression étatique auxquels les un-e-s et les autres font face. Bien qu'il soit admis par les militant-e-s que femmes et hommes sont toutes et tous visé-e-s par cette répression – une réalité très régulièrement rappelée pour renforcer les sentiments de similitude et de solidarité – les formes que celle-ci prend sont généralement distinguées. Ainsi, l'APS condamne l'évacuation violente d'une occupation « où ont perdu la vie onze jeunes [hommes][25] et ont été blessés des centaines des filles et des fils les plus purs de la nation » (communiqué du 21 décembre 2011). Le parti délaisse ici l'agression des femmes en tant que femmes et, de plus, il réserve la forme de répression la plus violente – celle qui provoque la mort – aux seuls hommes. Dans les photos de victimes de la révolution circulant sur internet, une seule femme est incluse au milieu d'une dizaine de jeunes hommes. Le cas de celle-ci, Sally Zahran, parfois identifiée comme la première « martyre de la révolution », est d'ailleurs révélateur de la difficulté d'inclure une femme dans le panthéon des « martyrs ». Les comptes rendus sur sa mort oscillent entre deux versions : elle aurait été, selon la première, battue à

---

[24] Ils sont cependant parfois désignés comme « fils », dans ce qui est apparemment un effort de cadrage en direction de la population plus âgée dont les enfants pourraient être visés par la répression.

[25] Le mot « jeune » est employé dans le texte original en arabe sous sa forme masculine.

mort par la police lors d'une manifestation ; selon la seconde, elle se serait suicidée parce que sa mère refusait de la laisser participer à la manifestation – une version qui correspond davantage à la représentation de la place sociale qui devrait être la sienne. Winegar (2012) estime que c'est justement le fait qu'elle soit une femme qui a donné lieu à cette confusion dans les discours entourant les circonstances de sa mort : « In my view, Sally Zahran is memorialized more as a martyr than as a revolutionary ; furthermore, her gender destabilizes any straightforward canonization in the revolutionary lexicon » (*idem* : 70, note de bas de page).

Par ailleurs, pendant les manifestations, de nombreux slogans à teneur sexiste pouvaient être repérés. En décembre 2011, après l'agression filmée d'une fille par des soldats, les manifestations s'organisent autour du mot d'ordre « les filles d'Égypte sont une ligne rouge » : l'essentialisation s'effectue autour d'une supposée différence physique insurmontable. En juin-juillet 2013, les slogans vont dans le même sens, y compris quand ce sont des femmes qui les initient, par exemple en accusant les Frères musulmans de « ne pas être des hommes ». Les appels à manifester s'accompagnent invariablement de l'argument : « Agissez en tant qu'hommes ». Il y a incontestablement un recours constant au « discours de la Nature » (Guillaumin, 1978a), sous différentes formes et justifications. Alia*, membre des SR, exprimant sa condamnation de la violence faite aux femmes sur les lieux de contestation, m'explique que, pour elle, battre une femme,

> ça veut dire que tu ne laisses même pas les plus faibles physiquement tranquilles. Et notre sens de l'honneur oriental dit que tu devrais prendre leur défense. Je n'accepte pas que ce soit exprimé sous forme de protection de l'honneur [sexuel], mais sur le plan de la constitution physique… Ce serait pareil si des enfants ou des personnes âgées [étaient attaqués].

Dans sa vision, les femmes, plutôt qu'être présentées comme plus faibles socialement et politiquement, sont affirmées plus faibles sur le plan physique, ce qui ne peut être dû qu'à des caractéristiques spécifiques qui leur sont « naturelles ». Bien que tentant de vider le mot « honneur » de sa charge patriarcale, la jeune femme conserve une

hiérarchie sociale, ici située entre les plus forts et les plus faibles physiquement, et renvoie le problème de la violence physique au plan de l'éthique, donc hors de la sphère politique.

« On entend ce type de paroles parfois : "Ne va pas à la manif parce que tu es une femme, parce qu'on a peur pour toi"... Il y a toujours l'impression, dans les comportements, qu'il y a une supériorité masculine », reconnaît Layla*, militante de l'APS, sans être capable d'envisager une solution à cet état de fait sauf à y répondre en usant des mêmes stéréotypes sexués : « Les plaisanteries [sexistes] existent toujours, mais on use de contre-plaisanteries. Par exemple, on leur dit : "puisque vous êtes des hommes, allez donc faire ceci ou cela vous-mêmes !" ».

Sorbera (2014) a montré que l'emploi d'un vocabulaire ambigu, ayant recours à des catégories du vocabulaire des adversaires, est une tactique récurrente dans les mouvements de contestation égyptien. Les ouvrières étudiées par Duboc (2013 : 40) en usent dans leur principal slogan pour élargir leur mobilisation : « Female workers mobilized and chanted the slogan, "Where are the men? Here are the women!" to shame their colleagues into joining the strike ». Elles jouent donc sur les attentes associées aux hommes, et en appellent à leur rôle habituellement attendu dans les luttes politiques. D'ailleurs, la combativité de ces ouvrières qui ont-elles-mêmes initié une grève dans la plus grande entreprise textile du pays, en décembre 2006, n'est pas poussée au point de remettre radicalement en cause les rapports sociaux de sexe. Duboc montre comment l'événement est construit après-coup, autant par les hommes que par les femmes, de sorte à ne pas bousculer les catégories et les identités sexuées traditionnelles :

> « Female workers stressed that they had followed their male colleagues' lead, whereas some male strike organizers wondered how I possibly could have come up with the idea that women had played a key role. Others had never heard the women chant the humiliating slogan, "Where are the men ? Here are the women !" » (2013 : 41).

Elle note même, dans les discours des ouvriers hommes, une essentialisation de leurs collègues féminines et une instrumentalisation visant à montrer que le rôle de celles-ci ont joué avait été planifié par les hommes, qui peuvent finalement se le réapproprier par ce biais (Duboc, 2013 : 48-49).

La problématique de la protection des femmes est centrale dans la préoccupation de partage des rôles militants suivant la ligne des sexes, dans un contexte d'attaques physiques multipliées contre les manifestantes. Elle est, à ce titre, l'un des éléments les plus récurrents dans le langage patriarcal. À titre d'exemple, Asmaa Mahfouz, généralement accréditée d'un rôle primordial dans le déclenchement de la révolution, a acquis la célébrité pour avoir appelé la population à se joindre à la première manifestation dans une vidéo publiée le 18 janvier 2011, qui a immédiatement été vue et partagée par des milliers de personnes[26]. Mais son appel lui-même n'était pas exempt d'ambiguïtés, par exemple :

> Celui qui pense que les femmes ne doivent pas aller manifester parce qu'elles se font malmener, parce que ce n'est pas convenable, *qu'il ait un peu d'honneur et de virilité* et qu'il vienne avec moi le 25 janvier [...] Si tu es un homme, viens [à la manifestation] *pour me protéger et protéger les autres filles* (traduction libre, italiques rajoutées).

Cette notion de « protection », un des aspects les plus flagrants de la tactique de différenciation des sexes, mérite d'être examinée plus en détail.

3.2.3 La protection des femmes

Plusieurs auteures ainsi que des militantes soulignent les paradoxes de la notion de « protection » qui fait appel à un vocabulaire et à des pratiques patriarcales, mais qui, dans un contexte de recrudescence de la violence sexuelle contre les femmes, apparaît

[26] http://www.youtube.com/watch?v=SgjIgMdsEuk. Citations tirées des minutes 2:30 et 3:15.

comme incontournable. Salués comme un havre de paix, d'harmonie et de sécurité pour les femmes pendant la première phase de la révolution, Tahrir et les autres places occupées à travers le pays sont effet devenus, au fur et à mesure, des lieux privilégiés pour les agressions sexuelles : « la Place Tahrir est devenue non seulement le centre de la révolution et du soulèvement, mais aussi celui du harcèlement et du viol » (Wageeh, 2014). Une ségrégation physique est graduellement mise en place sur tous les lieux de protestation. Inexistante en janvier-février 2011, elle s'est développée au point d'aboutir, en 2013, à une zone « femmes » hermétiquement close par un cordon de sécurité que les hommes sont interdits d'approcher. Cette tactique, imaginée par les militants supposément dans l'intérêt des femmes, est sous-tendue de préjugés sexistes, comme le notent El-Naqqash (2014) et Abdal Hamid et Zaki (2014a).

> Il y a eu des discours, probablement bien intentionnés, qui tentaient de contrer ce phénomène avec une logique masculiniste, en appelant les hommes à protéger les femmes parce que le rôle d'un vrai homme est de protéger et non de harceler [les femmes]. D'autres discours populaires appelaient à protéger les femmes de la violence sexuelle en se basant sur la relation des femmes aux hommes, ce qui revient à dire que la femme mérite d'être protégée seulement parce qu'elle est "la sœur", "l'épouse" ou "la femme" d'un homme en particulier. Le danger de tels propos est qu'ils reproduisent la même structure de pouvoir, qui est elle-même une des causes de la situation dans laquelle nous nous trouvons, car la protection est le revers de l'agression et cela suppose la supériorité de l'homme en termes de rôle, d'attentes et de pratiques (Abdal Hamid et Zaki, 2014a, traduction libre).

Sorbera (2014 : 67-68) y voit, quant à elle, une tactique pouvant être mobilisée à des fins féministes, à l'exemple d'Asmaa Mahfouz qui s'est approprié les mots de la culture patriarcale –« honneur », « virilité », « protection » – pour les réinventer et les transformer en outils servant son droit à participer aux manifestations.

Cette ambiguïté de la notion de protection était apparente également dans les conversations que j'ai eues avec des militantes au Caire : Maya*, militante de l'APS, estime nécessaire de prévenir les femmes du danger et de les laisser décider si elles veulent participer ou non aux actions de contestation. Elle se prononce pour la création de brigades d'intervention composées d'hommes pour secourir les femmes agressées

« parce qu'il y a une nécessité sur le terrain », ainsi que pour la création des zones réservées aux femmes à Tahrir, « puisque les gens doivent bien faire face aux dangers avec les moyens qu'ils ont ». Un avis analogue a été entendu dans une réunion d'organisations féministes au Caire[27], où une des questions les plus débattues était de savoir s'il fallait demander aux organisations politiques d'assurer la protection des manifestantes. En appui à cette proposition, plusieurs ont présenté comme argument le fait que laisser une manifestation de femmes être cassée par les adversaires aurait des effets fâcheux pour tout le mouvement des femmes par la suite. La discussion aboutit à une quasi-unanimité parmi les participantes sur la nécessité de réclamer un cordon de sécurité pour encercler et protéger les actions organisées par des femmes.

Layla* (APS), elle, souligne la manière dont les priorités politiques modulent les luttes des femmes, en affirmant que la priorité est de permettre à une mobilisation de réussir, même si c'est aux dépens de la présence des femmes :

> Une fois par exemple, pendant l'occupation de juillet [2011], on a dit que les femmes devaient partir [avant la nuit], je me suis disputée, j'en ai fait une bataille. Mais en fin de compte, on n'a pas pu diviser l'occupation sur cette question. En fin de compte, on a dû faire un compromis. [...] Tu [devrais] te défendre toi-même [contre d'éventuelles agressions], et tu ne peux pas le faire ; il y a là une contradiction puisque, vraiment, tu ne peux pas partir, mais tu ne vas pas leur dire : « ça doit être votre priorité, de protéger les femmes ! » Pourquoi devraient-ils protéger les femmes ? Ils veulent principalement protéger l'occupation et faire qu'elle se poursuive. Là, tu es obligée de faire un pas en arrière parce qu'il n'y a pas d'alternative.

Demander aux hommes du parti de protéger eux-mêmes leurs camarades femmes, « ce serait aussi une entrée masculiniste ! », estime-t-elle. En effet, selon elle :

> La question des agressions sexuelles a été traitée de manière masculiniste aussi. Une manière qui s'adresse à la masculinité : par exemple, que des groupes [d'hommes du parti] aillent battre les agresseurs sexuels. Que les femmes marchent devant, et les hommes soient autour pour former un cordon. C'est lié aussi à la conscience de la société. Les gens qui ont fait la révolution, ils font partie de la société avec les idées qui y sont répandues. Même s'ils ont fait un truc progressiste, ils n'ont pas pu y adapter tout le reste.

---

[27] Réunion de militantes de différentes organisations féministes, le 18 juin 2013, dans les locaux de la *New Woman Foundation* au Caire.

Exposant des arguments différents, Maya* et Layla* aboutissent en fin de compte à la même conclusion : la nécessité de faire « un pas en arrière » puisque les femmes ne sont pas capables, seules et sans recours aux stéréotypes dominants dans la société patriarcale, de résoudre le problème de la violence qui les guette dans l'espace public. Ce type de compromis a indubitablement une base rationnelle. Comme le montre Molyneux (1985 : 234), le conflit entre leurs différents types d'intérêts peut conduire certaines femmes à sacrifier des intérêts stratégiques si ceux-ci menacent leurs intérêts pratiques plus immédiats. Les résistances déployées par les militantes égyptiennes dans ce domaine relèvent en fait du « compromis patriarcal », notion par laquelle Kandiyoti (1988 : 275) met en lumière à la fois les contraintes spécifiques auxquelles les femmes sont confrontées à un moment et dans un contexte donnés, et les moyens qu'elles mettent en œuvre pour y résister, s'y adapter ou s'y conformer. Il s'agit bien alors d'une stratégie de résistance, mais adaptée à un contexte particulier et prenant en compte les sacrifices qui doivent être cédés en contrepartie de certains gains.

Pour comprendre la divergence des vues et des attitudes des militantes par rapport à cette question, il faut par ailleurs démêler la manière dont sont définis, dans leurs discours, les responsables des agressions et les alliés potentiels. La ligne généralement défendue par les organisations veut que les agresseurs soient des agents de l'État, des *baltagui*[28] visant à diviser les mobilisations en s'attaquant aux femmes qui en font partie : il s'agirait d'une forme de répression étatique parmi d'autres. Cette vision est contestée par quelques militant-e-s (Eidarous, 2013a ; Wageeh, 2014) qui estiment qu'il faut aussi se battre contre la « pourriture » et le « machisme » dans la société. Ahmed*, militant de l'APS, affirme que c'est « la structure conservatrice, sécuritaire, dans les points morts de la population, [qui] a ciblé les femmes à Tahrir », liant ainsi les deux points de vue, celui accusant l'État et celui pointant un problème de la société :

[28] Les *baltagui* (pluriel : *baltagueyya*) sont des voyous soupçonnés d'être payés par des institutions étatiques pour attaquer les opposants ou disperser les manifestations. Terme typique du vocabulaire de la révolution égyptienne, il est habituellement retranscris tel quel dans les textes académiques ou journalistiques en français et en anglais.

> À mon avis, cette violence contre les femmes provenait des entrailles de la population autant que des forces de l'ordre, qui viennent elles-mêmes des entrailles de la population et qui contiennent ce qu'il y a de plus pourri dans la société. Ils ont une agressivité à l'égard des femmes [...] La révolution a créé un déséquilibre dans l'État. La place Tahrir est devenue, pendant des mois, un endroit sans présence de l'État, sans agent de l'ordre, un endroit sans autorité où tous les instincts violents et sanguinaires peuvent apparaître [...] Quand ce sont les forces de l'ordre qui agissent, c'est calculé, ils ont besoin d'une légitimité, de se justifier face à la société plus large. Mais quand ce sont les instincts pourris, irrationnels, de vengeance, qui tirent sur un jeune homme, ou qui violent une fille...

Les appels à la protection s'adressent en outre à différents acteurs : les hommes en général, les partis dits « révolutionnaires », l'État. Ces « protecteurs » potentiels sont différenciés dans les discours, notamment sur la base de leur appartenance perçue à la révolution : les militantes adoptent des positions variées selon le protecteur envisagé, non sans quelques grincements de dents face à cette nécessité parfois qualifiée de « masculiniste » (El-Naqqash, 2014 ; Layla*), mais avec une tolérance plus grande pour certaines formes de protection. Cette problématique de la protection des femmes n'est donc pas indépendante d'autres éléments contextuels propres à la période particulière dans laquelle la résistance à l'oppression des femmes dans l'espace public s'effectue. Elle dépend de qui est perçu comme allié potentiel, en tant que sujet de la révolution, et qui est défini comme adversaire sur un autre front de lutte, celui de la révolution dans son ensemble. Je reviendrai plus précisément dans le chapitre IV sur ces définitions.

Les militantes de la gauche radicale sont unanimes à refuser la protection de l'État, ce qui les différencie radicalement du féminisme d'État, décrit dans la section 3.3.1. Eidarous (2013a) estime ainsi qu'il est dangereux de demander à l'État de punir la société et de l'obliger à se « civiliser », ce qui reviendrait, selon elle, à « perdre notre foi en la révolution et dans le projet de libération des individus dans son intégralité ». Ce danger est d'autant plus grand que l'État est perçu comme étant une des sources du problème, même par celles qui refusent de le considérer comme le seul responsable. Complice quand ce n'est pas directement responsable des violences contre les femmes, il envoie, selon Abdal Hamid et Zaki (2014), le message « que les hommes sont

responsables de la protection de *leurs femmes* contre les autres hommes [...] qui renforce la démarcation bien ancrée sur les rôles sociaux des hommes et des femmes » (traduction libre, italiques rajoutées). Il serait, par ce biais, aussi responsable de la reproduction de la notion d'appartenance des femmes aux hommes de leur groupe. Sorbera (2014 : 70), évoquant aussi l'ambiguïté du concept de « protection », souligne l'usage politique qui en est fait :

> « The discourse about the political use of violence to undermine the revolution and to legitimate the abuse of security policies is among the criticisms underlined by young women revolutionaries, who reject the idea that the state authority is there to protect people ».

Selon elle, les femmes révolutionnaires ne sont donc pas dupes des tactiques éventuellement mises en place par l'État pour les convaincre de son rôle de protecteur. Les militantes de mon corpus ainsi que celles à qui j'ai parlé au Caire le confirment. Elles sont toutefois plus partagées en ce qui concerne une protection par les hommes qui sont leurs alliés dans le processus révolutionnaire. En témoignent les attentes formulées à l'égard de leurs organisations en matière de sécurisation des contestations (Eidarous, 2013b ; El-Naqqash, 2014). Présentées par certain-e-s militant-e-s comme un travail révolutionnaire au même titre que les autres tâches que doit effectuer la révolution pour réussir, la sécurisation de la Place et la protection des femmes sont vidées, dans ces discours, de leur charge masculiniste. « [L'action révolutionnaire] est principalement la prise en charge du mouvement révolutionnaire, du prix de la présence des femmes révolutionnaires dans la rue », affirme par exemple Eidarous (2013b).

L'appel à la protection évite ici de heurter de front la volonté de faire avancer la lutte des femmes. Bien au contraire, puisqu'elle permet la participation des femmes à la révolution dans son ensemble au même niveau que les hommes, la protection est, dans ce type d'argument, indissociable du succès de la stratégie visant à intégrer les femmes à la vie politique.

3.3 Le dilemme du féminisme

La promotion d'une mixité collaborative s'accompagne d'un préjugé défavorable sur le féminisme dans l'espace-temps de la révolution. Je vais d'abord examiner les discours sur ce thème du féminisme, tant de la gauche radicale que d'autres courants révolutionnaires (3.3.1), et montrerai ensuite comment ils découragent l'analyse de l'oppression en termes de rapports sociaux de sexe (3.3.2).

3.3.1 Être « féministe » ou « révolutionnaire » ?

Plusieurs auteures ont souligné le refus de beaucoup de femmes égyptiennes d'être qualifiées de féministes. « [W]omen activists rejected being explicitly labelled as feminists, rather preferring a more inclusive and human-rights grounded approach to political participation in the revolution » (Sorbera, 2014 : 68). La crainte du terme « féministe » n'est d'ailleurs pas nouvelle. Vingt ans plus tôt, Saad (1994) relevait la position « inconfortable et défensive » dans laquelle se trouvent les féministes égyptiennes à cause de l'association fréquemment faite entre féminisme et Occident : en fait, « l'amalgame que font certaines femmes du Tiers-Monde entre féminisme et impérialisme » (Mohanty, 2009 : 153). Mais, dans le contexte de la révolution, cette crainte de se revendiquer du féminisme est aussi alimentée par des discours comme celui des SR qui oppose les femmes qui ont effectivement participé à la révolution aux féministes « de la trempe de Suzanne Moubarak » qui « cassent les oreilles des femmes pauvres » avec leur féminisme. L'organisation distingue encore entre ces féministes, considérées comme des alliées du pouvoir, et les ouvrières « qui arrachent leur liberté plutôt que de la réclamer à la manière du Conseil supérieur de la femme », haut lieu du féminisme d'État égyptien (SR, communiqué du 8 mars 2011).

Parlant avec admiration d'une de ces camarades dans le parti, Ahmed* (APS) me dit que celle-ci « peut se transformer en leader populaire de gauche, parce qu'elle n'est pas féministe ». Comme je sursaute involontairement à cette remarque, il se reprend : « Si, si, elle est féministe bien sûr. Quand on parle un peu avec elle… […] Elle est féministe, mais ce n'est pas sa caractéristique principale. Nous, les communistes, on trouve que si quelqu'un est seulement féministe, c'est qu'elle manque d'authenticité et d'originalité, au sens communiste ». Le refus de considérer le féminisme comme un projet politique en soi pouvant orienter la lutte, se retrouve même chez celles qui sont théoriquement favorables à l'inclusion de revendications féministes. Layla* (APS) me confie que :

> des fois je suis effectivement prise dans la bataille politique et j'oublie [la lutte féministe]. Nous, les filles, on oublie, on laisse tomber cette question. *Je suis alors totalement absorbée par la part politique, et la part féministe est occultée*. Mais souvent le côté féministe me travaille, mais d'autres fois il faut que je me concentre sur le sujet. Si on parle d'une occupation, pour savoir par exemple si cette occupation doit continuer ou non, alors si quelqu'un vient te dire : « parlons des femmes »… (italiques rajoutées)

Le féminisme est clairement dépolitisé chez elle, discursivement opposé à la bataille politique et rabattu sur un simple « à côté » de la lutte. La volonté de construire une unité entre hommes et femmes révolutionnaires, qui se traduit par la construction d'une similitude ne laissant pas de place à la reconnaissance d'une spécificité de la position sociale des femmes, est également illustrée dans ces propos d'une blogueuse en 2012 :

> « women have been fighting in the forefront of the struggle paving the way to this revolution. They have been beaten, tortured, stripped naked, imprisoned, sacked from their jobs and much more just as much as men if not more including getting their virginity checked. However, *they are not acting as one block of women, but rather as revolutionaries or ordinary people fighting for the revolution's demands*: freedom, dignity, social equality » (italiques rajoutées)[29].

L'affirmation selon laquelle les femmes révolutionnaires forment un seul et même groupe avec les hommes révolutionnaires, plutôt qu'un bloc possiblement traversé par

[29] Billet du blog *The angry Egyptian*, 25 avril 2012.

des contradictions se double, dans plusieurs documents militants, d'une distinction marquée entre femmes de classes économiques différentes, comme le font régulièrement les SR, ou encore lorsque Wageeh (2014) appelle à la création d'un mouvement féministe parmi « les femmes laborieuses » qui prennent en compte leurs intérêts, différents de ceux des femmes de la classe moyenne, présentées comme dévoyant le féminisme. Il rejoint El-Mahdi (dans Abu-Lughod et El-Mahdi, 2011 : 684) qui rejette l'idée selon laquelle les femmes formeraient un « groupe homogène » et estime que la participation des femmes à la révolution dépend de leur location géographique et leur position de classe.

On constate donc que, dans le discours de la gauche radicale égyptienne, la possibilité d'un féminisme révolutionnaire indépendant de la lutte générale est évacuée. L'idée même d'une « classe des femmes » (Delphy, 1998 ; Guillaumin, 1978 ; 1978a) ou d'intérêts antagoniques entre hommes et femmes (Kergoat, 2000 : 39) n'est pas envisageable, pour deux raisons : les clivages de classe entre les femmes sont posés comme surdéterminants ; la volonté de ne pas s'opposer à la « classe des hommes », dont certains sont les alliés sur le front de la révolution. En revanche, les discours construisent une classe révolutionnaire homogène et unie, représentant « le peuple » dans son ensemble, qui ne peut se réaliser que sur une base asexuée[30].

L'hésitation entre deux positions à adopter au sein de la lutte politique existe aussi dans les organisations féministes. À la veille des manifestations de juin 2013 contre le gouvernement islamiste, j'y ai observé des préoccupations récurrentes face à cette mobilisation dans laquelle les militantes voyaient pourtant l'occasion de faire le lien entre la rébellion contre le régime politique et la rébellion contre « l'ordre social ». Réunies quelques jours avant la grande manifestation du 30 juin 2013[31], des représentantes des principales organisations féministes se posaient la question de savoir

[30] Ce thème sera développé dans le chapitre suivant (section 4.2.2).

[31] Réunion du 18 juin 2013 au siège de la *New Woman Foundation* au Caire.

s'il valait mieux participer ensemble et en tant que féministes, ou se fondre dans les rassemblements, comme cela avait été le cas en janvier-février 2011. Fallait-il mettre en avant des revendications féministes dans leurs slogans, ou garder uniquement la revendication politique générale concernant la tenue de nouvelles élections pour se débarrasser du président islamiste ? Certaines allaient jusqu'à se demander même si c'était le moment de « parler des femmes »... Ces questions étaient explicitement posées, sans déboucher sur une réponse unique satisfaisante pour toutes.

On peut se demander dans quelle mesure de tels discours, et les pratiques qui s'ensuivent, pourraient être qualifiés de « féministes ». Suivant l'affirmation de Mohanty (2003), les luttes que les femmes du Tiers-Monde mènent dans leurs contextes socioéconomiques et historiques font partie de la mouvance féministe internationale : les modes de résistance employés par elles ne doivent pas être hâtivement rejetés comme non féministes. En tenant de plus compte du fait que des pratiques féministes peuvent se dégager dans le cadre de luttes non explicitement féministes (Kergoat, 1992 ; 2010), on peut voir qu'il existe effectivement dans mon corpus des discours de résistances féministes, quel que soit le nom que les activistes se donnent. Ils ne peuvent pas être ignorés, même s'ils sont ambigus et qu'ils relèvent, pour une large part, d'une « conscience féministe liquide, encore en cours de formation » (Abdal Hamid et Zaki, 2014a, traduction libre) : en témoignent Eidarous (2013b) lorsqu'elle identifie la « présence des femmes révolutionnaires dans les rues » comme tâche incontournable pour la révolution, ou El-Naqqash (2014) lorsqu'elle affirme « qu'il ne sert à rien de mettre la politique[32] d'abord ou d'essayer d'occulter le débat féministe » dans le militantisme.

Dans cet espace-temps de la révolution égyptienne, la difficulté de l'identification au féminisme s'articule à un autre dilemme, lié au besoin de se faire reconnaître comme « révolutionnaire ». Pour cela, il faut se démarquer radicalement du réformisme, de la

[32] On retrouve néanmoins ici la distinction discursive « politique »-« féministe » déjà évoquée.

pensée bourgeoise et de l'étatisme qui guettent les femmes mettant en avant leurs intérêts spécifiques en tant que femmes. Le féminisme d'État, particulièrement, est présenté comme un piège pour la lutte des femmes égyptiennes. Or, « l'évacuation d'un mouvement féministe de sa conscience révolutionnaire est le début de sa cooptation par l'État », avertissent Abdal Hamid et Zaki (2014a).

De fait, les objectifs féministes sont jugés selon leur positionnement « révolutionnaire » et leurs conséquences sur le processus global. Certaines organisations féministes ont été accusées, lors de la première vague de 2011, d'être contre-révolutionnaires parce qu'elles défendaient des mesures promulguées par Mme Moubarak, ou exprimaient des doutes sur l'issue de la révolution en termes de droits des femmes. Un tel discours est toutefois devenu plus acceptable lors de la troisième vague de la révolution, en 2012-2013, lorsque la lutte contre les islamistes a créé des intérêts communs entre les courants révolutionnaires, « laïcs[33] » et féministes. Nehad Aboul Qomsan, directrice du Centre égyptien des droits de la femme, pouvait ainsi se permettre, lors d'une conférence publique en juin 2013[34] devant une audience se définissant comme révolutionnaire, de minimiser l'importance de la révolution pour les femmes en clamant : « Peu importe qui est le président ou le type de régime, révolutionnaire ou pas, démocratique ou pas ; seules comptent les mesures prises en faveur des femmes » (traduction libre).

Les militantes désireuses de promouvoir les droits des femmes marchent cependant sur une corde raide puisqu'il existe toujours, selon les moments et les alliances contractées, un danger à adopter explicitement des choix féministes autonomes si elles veulent rester associées à la révolution.

---

[33] Sur l'utilisation du terme « laïc », voir la note 8 (p. 33).

[34] Conférence regroupant des personnalités féminines de la société civile, des milieux culturels et des organisations politiques, le 22 juin 2013, au Syndicat des journalistes au Caire.

3.3.2 L'invisibilisation des rapports sociaux de sexe

Les réserves devant le choix du féminisme comme cause légitime au sein de la révolution s'accompagne d'une tendance des organisations révolutionnaires à naturaliser l'oppression des femmes plutôt qu'à l'aborder en termes de rapports sociaux. C'est du moins le cas en ce qui concerne le traitement réservé à la violence sexuelle, la dimension la plus souvent abordée dans les discours sur l'oppression des femmes, comme il ressort des données de la section 3.1.1.

Les discours militants ne laissent pas de doute sur la priorité accordée par les femmes à la lutte contre la violence sexuelle, principale forme d'oppression identifiée. C'est aussi la lutte qui, progressivement, est devenue la plus reconnue et encouragée par les organisations politiques, après un premier temps de flottement dû à l'idéalisation de la révolution et au refus de voir ses revers (Eidarous, 2013a).

Plusieurs auteures, dont celles citées dans le cadre théorique, ont montré que les violences contre les femmes sont à replacer dans le cadre de rapports sociaux construisant le sexe, et non pas comme des problèmes individuels ou des formes de déviance pouvant être simplement corrigées par la loi. « L'agression dite "sexuelle" est aussi peu sexuelle que possible », selon Guillaumin (1978 : 25-26) pour qui cette forme de violence est la manifestation de « l'appropriation matérielle » de la classe des femmes par la classe des hommes (*idem* : 21-22). Pourtant, comme le note Romito (2006), les différentes violences contre les femmes sont rarement identifiées comme spécifiquement « masculines », et ceci à travers deux stratégies d'occultation : la légitimation et la négation (*idem* : 155-156), des « méthodes globales destinées à occulter les violences masculines et à perpétuer le *statu quo,* les privilèges et la domination des hommes » (*idem* : 79-80). Ces auteures s'accordent sur l'aspect structurel de la violence, intégrée à un système de domination. Or, bien que cette violence attire de plus en plus l'attention en Égypte en tant qu'oppression spécifique

des femmes, des hésitations apparaissent dès qu'il s'agit de déterminer les responsables, en dehors de l'État qui est la cible privilégiée du moment révolutionnaire. « [W]e women need a double revolution, one against the various dictators who've ruined our countries and the other against a toxic mix of culture and religion that ruin our lives as women », affirme la journaliste féministe Mona Eltahawi[35], suggérant bien que l'émancipation des femmes exige une lutte spécifique, mais acceptant implicitement la définition tronquée de la révolution comme processus uniquement dirigé vers l'État et, éventuellement, vers le système capitaliste, mais non patriarcal. En effet, le patriarcat n'est jamais mentionné, et le groupe des hommes, en tant que classe dominante dans un rapport social particulier, n'est mis en cause dans aucun des discours analysés.

L'analyse du phénomène de la violence systémique en termes de rapports de sexe a pour avantage d'éviter d'enfermer le groupe des femmes dans des caractéristiques biologiques, mais de les définir plutôt comme groupe socialement construit dans et par les rapports sociaux de sexe. Plutôt que de partir d'une prétendue naturalité des sexes, elle se concentre sur l'existence d'un système social de domination basée sur le sexe – un aspect pourtant non approfondi par la gauche radicale. Les militant-e-s des organisations étudiées critiquent bien le fait qu'une femme soit agressée parce qu'elle « s'écarte du comportement social accepté », selon la formulation de Hanmer (1977 : 71). Les agressions commises par des « pauvres de la ville » à l'encontre de femmes des classes moyenne et supérieure revient à dire que « la femme qui marche sur la voie publique n'est pas l'une d'entre [eux] », estime ainsi Wageeh (2014). On reconnaît aussi l'aspect de la violence lié au contrôle social (Ismail, 2011 ; Wageeh, 2014). Toutefois, ce phénomène n'est pas conçu comme un contrôle patriarcal d'une classe de sexe par une autre, mais plutôt comme un contrôle exercé par l'État et, plus rarement,

[35] Citée dans Boros (2013).

par certains acteurs de la société, mais non spécifiquement définis selon leur appartenance de sexe.

De plus, cette violence n'est pas conceptualisée en rapport avec la division sexuelle du travail. Bien que l'on admette qu'elle ait pour objectif de restreindre ou contrôler la présence des femmes dans la sphère publique, la relégation prioritaire des femmes à la sphère privée n'est elle-même pas problématisée, ni théoriquement, ni pratiquement. De fait, la violence dans la famille n'apparaît que de manière très fortuite dans le corpus, explicitement nommée une seule fois (SR, communiqué du 8 mars 2011). Elle n'est pas conceptualisée spécifiquement comme violence masculine à l'égard des femmes, pas plus qu'elle n'est conçue dans un continuum qui débouche sur la violence dans l'espace public : en effet, « [s]i l'on admet que la violence des hommes envers les femmes a pour but de les tenir sous contrôle, cela explique aussi bien la violence privée que la violence publique » (Hanmer, 1977 : 79), deux formes du même contrôle social. La minimisation de l'importance de la violence familiale est cohérente avec le but des organisations étudiées, qui est d'incriminer l'État plutôt que la « classe des hommes » prise dans son ensemble, et donc de garder la lutte prioritairement dans l'espace public. C'est dans ce cadre que la notion de collaboration entre les deux sexes trouve sa justification. El-Naqqash, qui a d'abord milité dans une organisation féministe avant de rejoindre un parti de gauche, est atypique à ce sujet : elle est la seule à évoquer la transformation du privé comme objectif légitime de la lutte des femmes, affirmant par exemple que « sans la solidarité de celles qui prennent en compte la dimension féministe [...], je n'aurais pas pu mener des combats dans l'espace privé pour obtenir ma liberté personnelle ».

L'invisibilisation de la sphère privée dans les discours militants confirme les conclusions de Falquet (2005 : 19), dans son étude des mouvements révolutionnaires en Amérique latine, sur le poids à accorder aux structures familiales dans tout processus visant réellement une modification des rapports sociaux de sexe. Plusieurs autres

auteures soulignent en effet que, quel que soit le contexte, il est nécessaire de prendre en compte, non seulement la division sexuelle du travail révolutionnaire, mais aussi l'interférence de l'organisation familiale, avec tout ce qu'elle porte de valeur culturelle et symbolique (Viterna, 2013 ; Molyneux, 1985 ; Hale, 1993). On peut alors se questionner sur la portée des solutions préconisées pour une meilleures inclusion des femmes égyptiennes autant dans la politique institutionnelle que dans la révolution, tant que des solutions concernant la sphère privée ne sont pas proposées, et alors même que c'est le lieu où l'État est le plus disposé à faire des compromis avec les franges les plus réactionnaires de la société (Badran , 1993 ; Hatem, 1993 ; Shukrallah, 1994 ; Hafez, 2014).

Partant de ce phénomène de la violence sexuelle, Eidarous (2013b) et El-Naqqash (2014) mettent aussi implicitement le doigt sur la domination exercée sur l'organisation interne du travail militant, soit sur l'un des enjeux – qu'elles ne nomment pourtant pas – des rapports sociaux de sexe. Les organisations politiques, affirment-elles, traînent le pas pour la mise en place d'une protection des femmes contre les agressions sexuelles à Tahrir, ou pour la prise d'une quelconque responsabilité politique vis-à-vis de ce problème :

> [L]es forces politiques rencontrent un dilemme lié à la nécessité de sécuriser la Place à chaque fois qu'elles s'y rendent après plusieurs mois d'absence et, à chaque fois qu'elles y reviennent, la situation a empiré. [...] Il semble que les forces politiques, que ce soient les partis ou les organisations de la jeunesse, ont désespéré de pouvoir sécuriser la place, mais ne l'ont pas abandonnée comme lieu principal pour l'expression de leurs revendications et de leurs objectifs révolutionnaires, fermant les yeux sur ce qui se passe à sa périphérie (Eidarous, 2013b).

Une telle responsabilité est quasiment absente de la rhétorique des partis, et Ahmed* (APS) me confie sa frustration quant à la difficulté à la faire prendre en compte dans l'organisation effective du travail militant :

> [Certains militants] disent : « la révolution ne se résume pas à la Place [Tahrir] ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Il y a la Place, il y a une crise et il y a des femmes qui se font violer. Et nous sommes une organisation politique. Nous devons avoir la capacité de traiter ce qui se passe sur

> la Place, sinon cela voudrait dire qu'on abandonne sa responsabilité politique directe, en tant qu'organisation politique en prise avec une situation concrète. Il y a des batailles sur le terrain, avec leur nature particulière, et on ne pas me dire : « cela, ce n'est pas notre bataille ». Toutes les batailles me concernent.

Cette hiérarchisation du travail militant qui s'effectue au sein du parti par le choix de mener à bien certaines tâches militantes plutôt que d'autres est rarement explicitée dans les discours de mon corpus. On peut pourtant penser que c'est par le biais de cette hiérarchisation des priorités dans l'organisation du travail militant que la marginalisation des femmes s'organise concrètement (Dunezat, 2007), d'autant que la définition du travail à faire est un enjeu central interne au processus révolutionnaire, comme le montre Falquet (2005).

L'APS est de fait ambigüe à ce sujet. Alors qu'elle appelle (communiqué du 30 janvier 2013) « tous ses militants, hommes et femmes, et toutes les forces révolutionnaires, à faire face à ce phénomène hideux » de la violence sexuelle, elle réclame quelques jours plus tard la mise en place de forces de sécurisation des places publiques spécifiquement entraînées pour protéger les femmes et arrêter les agresseurs (communiqué du 5 février 2013), sans toutefois préciser de qui elles devraient être composées et les moyens qu'elles emploieraient. Ces deux communiqués sont par ailleurs spécifiquement consacrés à la question de la violence sexuelle : comme l'analyse de discours l'a démontré, le travail de sécurisation des contestations n'apparaît que dans ce contexte et n'est donc pas mis en rapport avec les autres tâches révolutionnaires que les organisations politiques se fixent.

Bien que des militantes se fassent parfois entendre sur la nécessité de sécurisation des contestations, leurs voix sont aussitôt étouffées par l'évocation de l'intérêt général de la lutte dite « politique » – celle qui concerne la révolution dans son ensemble. En témoigne Layla* (APS) qui avoue que, lorsqu'elle est « prise dans la bataille politique », elle « oublie » les objectifs féministes qu'elle pourrait par ailleurs avoir : « Je suis alors totalement absorbée par la part politique et la part féministe est

occultée ». Son discours dissocie ainsi, pour finalement l'en exclure, le féminisme du politique. Dès lors, aborder la question de l'exclusion des femmes des tâches valorisées dans le travail politique et, particulièrement, dans le travail révolutionnaire, est présenté comme nuisant aux objectifs centraux de la révolution qui réclame avant tout l'unité, alors que la « part féministe » commence à être admise lorsque l'on parle de violences à l'égard des femmes.

Ce n'est que progressivement que les SR et l'APS ont intégré la problématique de la violence sexuelle dans leurs discours. Dans leurs communiqués officiels, celle-ci apparaît timidement en décembre 2011, en étant généralement associée à d'autres formes de violences et de répression. Elle ne devient un thème récurrent dans les discours qu'un an plus tard, décrites sous la forme d'« agressions sauvages, systématiques et collectives » (SR, communiqué du 6 février 2013) contre les femmes : à ce moment, elle devenait incontournable avec le traitement dont elle disposait que ce soit dans les médias de masse, les réseaux sociaux ou les conversations quotidiennes en Égypte. La forte mobilisation des femmes à ce sujet y a certainement joué une part importante. Mais, en contrepartie, la question de la violence sexuelle prend désormais largement le pas sur la marginalisation politique dans l'organisation effective des résistances féminines, bien que les deux formes d'oppression soient fréquemment associées dans les discours analysés, comme lorsque Ismail (2011) affirme que « [l]a logique derrière l'exclusion de la femme est avant tout pour protéger son corps », ou lorsque l'APS dénonce :

> Les tentatives de répression des femmes se sont poursuivies sous différentes formes et intensités variables : pour les exclure de l'espace public et les terroriser afin qu'elles soient obligées de s'éloigner de l'espace public et de ne plus être présentes dans les manifestations, les places et les rues (APS, communiqué du 5 février 2013).

Mais, alors que des moyens pour lutter contre la violence sont progressivement explicités, la subordination dans le travail politique reçoit, elle, peu d'attention en termes de pratiques effectives, au moment où une femme, Bothaina Kamel, tente pour

la première fois de se présenter aux élections présidentielles de 2012 – en vain – et qu'une autre, Elham Eidarous, est effectivement candidate au poste de secrétaire générale de l'APS en 2013, une élection qu'elle perd de peu. La question de l'accession égalitaire aux plus hautes responsabilités politiques est posée dans les faits, mais n'est mentionnée dans les discours officiels que dans le cadre de la revendication conventionnelle de non-discrimination sur la base du sexe.

Les militant-e-s et les organisations politiques valident, dans leurs discours, le lien fait par Hanmer (1977 : 85-86) entre l'exclusion des femmes de certains espaces et la violence ou, du moins, de la menace d'une violence toujours possible. Lorsqu'on analyse le choix de se battre prioritairement contre une oppression plutôt qu'une autre, on doit en effet garder à l'esprit la mémoire des échecs déjà subis, par exemple le souvenir de la marche du 8 mars 2011, où les aspirations des manifestantes ne correspondaient pas aux préoccupations des non participant-e-s, y compris parmi les rangs des révolutionnaires, entraînant un épisode supplémentaire de violence contre les femmes, plutôt que de contribuer à diminuer l'oppression. Il n'est donc pas étonnant que des militant-e-s choisissent délibérément de se mobiliser autour de thèmes pouvant être validés par la société[36], ceux ne remettant pas en cause les identités et les rôles sociaux sexués. D'où le succès de la marche du 20 décembre 2011 qui, tout en se mobilisant contre la violence perpétrée contre une manifestante, faisait appel au sens masculin de l'honneur. Elle a, par ce biais, réussi à attirer des femmes peu habituées à se mobiliser et acquis la sympathie d'une grande partie de la population.

Un des buts de ce chapitre était de montrer que les tactiques d'adaptation aux attentes de la société telle que les militant-e-s la perçoivent, tout en rendant possible un mouvement des femmes, risquaient aussi de contribuer à la naturalisation de leur oppression. La combativité des femmes est bien reconnue dans les discours de mon corpus ; elle est même saluée en tant que partie intégrante des résistances générées par

[36] À ce propos, voir la note 23 (p. 70).

la révolution de laquelle elle ne se sépare pas. Mais si ces discours tendent effectivement vers l'intégration des résistances féminines dans le giron de la révolution, j'examinerai dans le chapitre IV à quel point ils les prennent en compte dans la construction du sujet révolutionnaire et des objectifs poursuivis.

CHAPITRE IV

UNE DÉFINITION TRONQUÉE DE LA RÉVOLUTION

La révolution égyptienne s'est articulée, dès son lancement, autour de deux principaux slogans qui résument l'image, l'ambition et les objectifs qu'elle se fixe : « Le peuple veut la chute du régime » (*al sha'b yurid isqāt al nizām*), où sont explicitement désignés le sujet et la cible de cette révolution ; « Pain, liberté, justice sociale » (*'aysh, ḥuriyya, 'adālah igtima'iyya*), qui montre sa double articulation autour d'un objectif démocratique et d'un objectif social. Je vais, dans ce chapitre, montrer comment sont construits, à travers les discours militants, ce sujet homogène, « le peuple », et cette cible prioritaire, le « régime ». En prenant appui sur les résultats de l'analyse de discours (4.1), j'examinerai d'abord la manière dont les discours affirment la cohésion entre les participant-e-s par le biais de la construction des alliés et des adversaires, en mettant en avant l'unité dans la diversité (4.2). J'exposerai ensuite la gestion différenciée des clivages entre différentes catégories de protestataires, et montrerai qu'elle a pour effet d'orienter la lutte vers certains objectifs au détriment d'autres (4.2).

4.1 Données mobilisées dans l'analyse

4.1.1 La définition du sujet de la révolution

Pour identifier les moyens par lesquels les organisations et les militants de la gauche radicale cernent le sujet de la révolution, j'ai repéré les passages où il est question de l'unité et de la diversité des participant-e-es. L'unité du groupe mobilisé dans la lutte

est évoquée 70 fois dans mon corpus. La manière la plus fréquente pour la désigner est l'utilisation de la catégorie des « masses » (32/70), suivie de celle de « peuple » (20/70). La diversité, quant à elle, est huit fois explicitement décrite comme un atout pour l'unité. Dans ce contexte, le genre est mentionné trois fois (3/8), mais c'est surtout en termes d'origine sociale ou d'occupation professionnelle que la diversité est déclinée (7/8).

À l'inverse, certains documents mettent en avant les différences et la désunion, notamment en termes de polarisation fondée sur la classe sociale (81 occurrences). Cette division est particulièrement visible dans le matériel des SR (42/81 pour les SR, 5/81 pour l'APS). Le genre comme système de division n'apparaît, lui, jamais dans ce contexte.

Les femmes sont 58 fois mentionnées en tant que sujet de la révolution, dans la grande majorité des cas (51/58) dans des documents consacrés exclusivement à la situation des femmes. Elles sont 20 fois associées au sujet « hommes » – ce qui renforce l'idée de collaboration exposée dans le chapitre précédent. Ces résultats sont présentés en détail dans l'annexe F[37].

4.1.2 La construction de la cible de la révolution

J'ai relevé tous les passages décrivant un ennemi à combattre ou des objectifs à accomplir qui désignent, *a contrario*, un problème auquel doit s'attaquer prioritairement la contestation. Les deux principaux slogans de la révolution se sont révélés

[37] Je n'ai tenu compte des termes généraux (« révolutionnaires », « manifestants », « militants ») que s'ils ajoutaient une définition précise du sujet (par exemple : « les femmes révolutionnaires », « les militants de classe moyenne »).
De la même façon, je n'ai pas tenu compte des références à la « contre-révolution » lorsque ce terme n'était accompagné d'aucun qualificatif permettant de situer la cible ainsi désignée.

particulièrement significatifs. En effet, le régime – l'État et le pouvoir politique – est prioritairement visé (283 de 412 occurrences désignant la cible), suivi d'un adversaire économique (le capital, la pauvreté, etc.) (75/412).

Avec l'avancement du processus révolutionnaire, certain-e-s militant-e-s ont commencé à désigner, parmi les adversaires, une partie de la « société » (36/412). Celle-ci est tour à tour qualifiée de « machiste », de lieu « d'instincts réactionnaires » ou de violence, ce qui pousse certain-e-s à appeler lutter contre « le pouvoir et la société en même temps » (Eidarous, 2013a). À noter que cinq des six articles qui évoque la société comme partie du problème à combattre ont pour sujet principal les femmes.

Cette évolution vers l'identification d'un « ennemi dans la société » apparaît cependant exclusivement dans les articles signés individuellement, alors que l'idée de contradiction interne au peuple appelé à se mobiliser reste totalement absente des documents officiels publiés par les deux organisations, comme le montrent les données complètes de cette analyse présentées dans l'annexe G.

4.2 La construction de l'unité dans la lutte

La révolution égyptienne est posée par les militant-e-s appartenant aux milieux de la gauche radicale comme une lutte globale dans laquelle il s'agit de renverser le régime et non de négocier des réformes dispersées. De là découle l'importance de fixer une cible et un sujet unitaires pour renforcer le caractère indivisible et sans compromission du processus. Je détaillerai d'abord comment cette unité est activement construite dans les discours (4.2.1), et montrerai ensuite comment cette construction vient masquer la sexuation du mouvement (4.2.2).

4.2.1 Un sujet, une cible : le peuple contre le régime

Le discours sur la révolution identifie « l'Ami et l'Ennemi, incarnés respectivement dans les notions "le peuple" et "le régime" » (Sabaceviciute, 2012 : 51), en tentant de les présenter comme immuables et clairement définis. Cette identification est cependant mise à l'épreuve du temps : au fur et à mesure que des objectifs spécifiques s'expriment au sein de la contestation, les catégories de « peuple » et de « régime » se révèlent moins stables et ne font plus forcément l'unanimité, mais les discours officiels n'en sont que plus résolus à les présenter comme des catégories essentielles pour la compréhension de la révolution égyptienne.

Les différentes institutions de l'État, détaillées sous la catégorie de « régime » – un terme assez élastique pour permettre de répondre de tous les maux que subissent les différentes catégories de la population – constituent le principal adversaire de la révolution. Le « régime pourri, avec toutes ses figures, ses dirigeants et ses politiques criminelles » (SR, communiqué du 1er février 2011) est prioritairement défini comme répressif et allié au capital. Il est ainsi qualifié de « régime de la répression, de l'oppression et de la corruption » (SR, communiqué du 21 novembre 2011a) ; l'accent est mis sur « la tyrannie, la sauvagerie et les tentatives continues de reproduire le régime répressif de Moubarak » (APS, communiqué du 16 décembre 2011). C''est aussi un régime caractérisé par le « mariage du pouvoir et de l'argent » (SR, communiqué du 9 février 2011).

Cette double définition, capitaliste-répressif, occulte cependant certains conflits où l'État est pourtant un acteur, particulièrement ceux dans lesquels le groupe social « femmes » est spécifiquement ciblé et qui affectent donc les rapports sociaux de sexe, comme je le montrerai dans la section suivante.

Par ailleurs, l'analyse de discours a révélé que l'unité des participant-e-s à la révolution, malgré leur diversité, revient comme un thème récurrent[38]. Au lancement de la révolution, toutefois, la notion d'unité est primordiale pour la définition du « peuple ». Ce « peuple » révolutionnaire égyptien, construit dans le discours de la gauche radicale, est aussi celui que Badiou (2011) définit par sa capacité à surmonter les contradictions ignorées par l'État : « entre intellectuels et manuels, entre hommes et femmes, entre pauvres et riches, entre musulmans et coptes, entre gens de la province et gens de la capitale ». Plusieurs auteurs (Taher, 2012 ; Sabaceviciute, 2012 ; Challand, 2013) ont souligné l'importance prise par la référence à l'identité nationale inclusive. « Dans le contexte égyptien, imprégné d'un fort sentiment national » (Sabaceviciute, 2012 : 54), les révolutionnaires sont amenés à affirmer « la dissolution des identités diverses – religieuses, sociales, générationnelles, sexuelles – dans une seule identité égyptienne », dans la société « utopique » créée sur la place Tahrir en janvier-février 2011 (*idem* : 59).

La diversité renforce ainsi l'unité et la cimente, au lieu de la menacer ou de la fissurer. L'unité dans la diversité est par exemple détaillée dans un appel des SR, le 14 février 2011, à « l'ensemble du peuple égyptien, hommes et femmes, musulmans et chrétiens, jeunes et vieux, ouvriers, employés et étudiants » à poursuivre la lutte, tandis que le communiqué collectif du 8 mars 2013 note la présence des « femmes aux côtés des hommes, enfants, jeunes et vieux ». Cette idée d'unité transcendant les différences est également présente dans les formulations globalisantes des « masses » ou de « la rue », dont la composition précise n'est jamais évoquée, laissant entendre qu'il s'agit d'un bloc homogène plutôt que d'une alliance provisoire entre différents groupes aux intérêts possiblement divergents.

[38] Elle est présentée comme un fait lors de la première phase de la révolution, avant de devenir sujette à débat, tout en restant au centre des discussions, comme je le montrerai dans la section 4.3.

La solidarité entre participant-e-s se construit dans cette double unité, celle de l'appartenance et celle de l'adversaire, qui rend plus évidente la frontière entre un « nous » révolutionnaires et un « eux » contre-révolutionnaires. Della Porta et Diani (2006), citant Gamson, affirment que cette distinction constitue un mécanisme fondamental par lequel l'action collective crée une identité du mouvement :

> « This happens first, through the definition of boundaries between actors engaged in a conflict [...] Collective action cannot occur in the absence of a "we" characterized by common traits and a specific solidarity. Equally indispensable is the identification of the "other" defined as responsible for the actor's condition and against which the mobilization is called (Gamson, 1992b) » (2006 : 93-94).

Or, l'identité collective du mouvement n'est pas totalement spontanée ; elle requiert un travail actif de construction et de cadrage, susceptible d'influencer la mobilisation et le sens qu'en donnent les protagonistes (Polletta et Jasper, 2001).

> « Collective identity describes imagined as well as concrete communities, involves an act of perception and construction as well as the discovery of preexisting bonds, interests, and boundaries. [...] It provides categories by which individuals divide up and make sense of the social world » (2001 : 298).

Polletta et Jasper (2001) soulignent de même l'importance de la définition de frontières claires entre les protestataires et leurs adversaires :

> « Since mobilization does not always require preexisting collective identities, activists' efforts to strategically "frame" identities are critical in recruiting participants. [...] When successful, frames make a compelling case for the "injustice" of the condition and the likely effectiveness of collective "agency" in changing that condition. They also make clear the "identities" of the contenders, distinguishing "us" from "them" » (2001 : 291).

Les définitions volontaristes du sujet et de la cible de la révolution, régulièrement répétées par les militants égyptiens, relèvent effectivement d'un travail stratégique de cadrage, et elles ont par ailleurs des conséquences politiques. Elles jouent notamment en faveur de l'idée de collaboration entre les hommes et les femmes décrite dans le chapitre III. Mais elles influencent aussi les choix généraux que font les organisations

étudiées, par exemple le fait qu'elles préfèrent enrober leur position anticapitaliste dans des formulations plus larges liées à la citoyenneté d'une part, et à la pauvreté et à l'injustice sociale d'autre part, puisque ces formulations sont plus aptes à regrouper autour d'elles davantage de sympathisants et contribuer ainsi à la construction de l'unité. La promotion de cette unité est particulièrement apparente chez l'APS, parti créé dans la foulée de la première phase de la révolution et donc fortement marqué par les idéaux que celle-ci avait véhiculés. C'est ce qu'exprime Ahmed*, un des militants de ce parti :

> C'était le rêve que nous avions : un parti de gauche large, ouvert, pas idéologique. Nous étions même contre le fait d'ajouter le mot « socialiste » à son nom, pour ne pas effaroucher toutes les tendances de la gauche, qui ne se rendent même pas compte qu'elles sont de gauche, parce que ce mot vient d'un autre héritage.

Le désir d'unité va ainsi parfois au-delà des appartenances politiques. C'est la principale différence entre l'APS et les SR qui, eux, construisent au contraire activement leur discours autour des clivages de classe, comme je vais le montrer dans la seconde partie de ce chapitre (4.3.1), tout en se servant aussi régulièrement des formulations unitaires de « peuple », de « citoyens » et d'« Égyptiens ».

4.2.2 Une unité asexuée

Malgré l'importance du thème de la diversité, au sein de l'unité, les discours analysés donnent à voir tant un sujet politique qu'un adversaire asexués, pensés au masculin neutre. Lorsqu'ils tiennent compte de la participation féminine au processus révolutionnaire, c'est avant tout pour illustrer sa diversité, et non pour pointer une contradiction de sexe interne au mouvement et en tirer des conséquences politiques. Une dépolitisation du rôle des femmes apparaît dans :

1- leur occultation dans les documents produits lors de la première phase de la révolution, la plus importante pourtant aux yeux des protagonistes en tant que moment fondateur du mouvement ;

2- leur présentation, ensuite, comme auxiliaires dans la lutte. Elles sont en effet régulièrement considérées comme une catégorie distincte du bloc homogène des « révolutionnaires ». En témoignent des constructions discursives comme « les femmes *et* les révolutionnaires » (Ismail, 2013, italiques rajoutées), ou encore « la révolution ne peut vaincre sans la participation des paysans, des opprimés parmi les minorités et les femmes » (SR, document de présentation). Cette distinction, en laissant de côté les objectifs spécifiques de lutte contre l'oppression de sexe, subordonne les femmes *de facto* au groupe homogène des « révolutionnaires » ;

3- leur apparition de manière privilégiée dans des documents consacrés uniquement à la violence sexuelle, elle-même naturalisée et non interprétée en termes de rapports sociaux de sexe, comme souligné dans le chapitre III.

L'évacuation du genre des définitions du sujet, de la cible et de l'identité collective engendrée par la révolution se base essentiellement sur deux prétextes : la définition du peuple comme englobant, prétendument au même niveau, toutes les catégories de citoyens ; l'accent mis sur le rôle du régime politique dans l'oppression des femmes comme dans celle des autres catégories du peuple.

La construction d'une représentation de la révolution comme phénomène asexué ne va toutefois pas toujours de soi. Des signes furtifs montrent que certain-e-s militant-e-s essaient d'introduire la notion d'oppression des femmes dans le discours révolutionnaire, à travers une reconnaissance de la division selon le sexe du sujet révolutionnaire, comme le soulignent les exemples qui suivent. Mais leurs efforts semblent freinés par une prise en compte insuffisante du caractère genré de la cible,

aboutissant à une fragmentation des objectifs poursuivis au sein de la révolution, sur laquelle je reviendrai.

El-Naqqash (2014) donne ainsi un exemple du malaise généré par une présentation faussement homogénéisante du mouvement : elle relativise l'enthousiasme quasi-général pour les « masses » en tant que sujets de la révolution, dénonçant comment, pour les militants de la gauche radicale, « les "masses" doivent venir en premier dans tous les calculs politiques – *sans tenir compte des combats des femmes au sein de ces masses dont [ils] parlent* » (italiques rajoutées). Eidarous (2013a) critique, de son côté, la vision unitaire de la révolution qui, selon elle, s'est révélée fausse dans les faits :

> Depuis le début de la révolution se sont formées dans nos imaginations des représentations romantiques et rêveuses sur la révolution en tant que projet qui va de l'avant, et sur les révolutionnaires en tant que bloc solidaire, mûr, qui fait face, mains nues, à une autorité politique dégénérée. C'était facile quand les fronts étaient clairement [définis] : des révolutionnaires héroïques et valeureux face à une autorité despotique…

Cette image s'est justement brisée lorsqu'elle a été confrontée à la réalité des agressions sexuelles perpétrées contre les femmes, donc une forme de répression qui n'était pas prise en compte dans la définition initiale des cibles de la révolution, estime Eidarous.

Ces discours relèvent bien d'une prise de conscience du caractère sexué du mouvement, mais ils ne reviennent pas sur la définition de l'ennemi « État » en tant qu'adversaire rassemblant la plupart des griefs. L'origine de l'oppression des femmes est, dans la grande majorité des documents analysés, située dans les structures de l'État, mais surtout dans son aspect répressif et capitaliste : son aspect patriarcal, apparent lorsqu'il s'agit de la violence sexuelle commise contre les femmes, n'est jamais détaillé au point de déboucher sur des prises de position politiques. Dans ce type de réflexion, l'État est bien reconnu comme acteur dans le domaine de la violence (y compris sexuelle), mais pas de celui de l'oppression des femmes en général. Les critiques de la violence et de l'exclusion des femmes de l'espace public n'ont, dans ce contexte, pas pour objectif prioritaire de remettre en question les hiérarchies entre les sexes. Elles ne font que

déculpabiliser le groupe social « hommes » dans l'oppression spécifique des femmes, puisque le premier responsable – l'État – n'est pas défini en tant que complice de la domination masculine. Cette définition tronquée de l'État n'est pas questionnée, même par El-Naqqash (2014) et Eidarous (2013a) qui expriment bien la reconnaissance d'une oppression spécifique des femmes débouchant sur une conscience de la sexuation du mouvement, mais sans évoquer la sexuation de la cible principale.

Les militant-e-s de mon corpus adoptent une définition marxiste de l'État, « l'État de la classe la plus puissante, de celle qui domine au point de vue économique et qui, grâce à lui, devient aussi classe politiquement dominante et acquiert ainsi de nouveaux moyens pour mater et exploiter la classe opprimée. » (Engels, 1884 : 121). La domination des hommes sur les femmes ne peut qu'être absente de cette définition tant que sa base matérielle et le rapport de cette domination sexuée à la division sexuelle du travail ne sont pas envisagés. L'oppression spécifique que subissent les femmes est donc, la plupart du temps, décrite par les militant-e-s comme relevant de la seule « société» qui serait extérieure au politique et à l'État : c'est là qu'elle naît et là qu'elle doit être résolue. Cette vision renforce une dichotomie entre « État » et « société », celle-ci étant posée comme indépendante du pouvoir politique[39]. Elle suggère que le patriarcat n'est pas une structure au même titre que le capitalisme, mais qu'il relève plutôt d'idées diffuses dans la société, comme les documents semblent l'affirmer en se concentrant prioritairement sur le rôle des pensées « réactionnaires » et « conservatrices » dans l'oppression des femmes.

Armés de cette théorie d'un État violeur mais non complice de la domination masculine généralisée – théorie qui participe à la dépolitisation de l'oppression des femmes –, certains discours mentionnent la violence sexuelle comme un défi direct à la révolution (Eidarous, 2013a ; 2013b ; Wageeh, 2014). Mais ils contribuent aussi à la dichotomie État-société, en procédant à l'identification de deux types d'adversaires distincts : une

[39] Telle que précédemment décrite dans la note 23 (p. 70).

société réellement patriarcale, et un État extérieur aux rapports sociaux de sexe. Eidarous (2013a), par exemple, met en garde contre la tentation de faire endosser la responsabilité des actes de violence uniquement à des agents payés par l'État, et souligne la responsabilité de la « société » :

> La révolution qui est principalement un projet de libération n'a pas seulement affronté le pouvoir politique mais elle a aussi, à notre surprise, affronté la société – ou plutôt les couches de pourriture qui s'y étaient accumulées et ont explosé après la révolution. Cette pourriture s'est illustrée dans la recrudescence de la violence et de l'incitation interconfessionnelles, et de la violence sexuelle contre les femmes dans les lieux publics après la révolution, contrairement au monde idéal de la Place Tahrir durant les premiers 18 jours qui semblait exempt de discriminations sexuelles et confessionnelles.

L'analyse de la violence sexuelle offre ainsi l'occasion de redéfinir les adversaires que cette militante conçoit comme des adversaires pour la révolution dans son ensemble : il existe, selon elle, un ennemi dans « la société » qui se manifeste notamment dans des pratiques sexistes. La cible de la révolution est élargie au-delà de l'État. Mais, bien que cette analyse ait le mérite d'intégrer genre et révolution – définie comme « projet de libération » –, elle ne questionne pas la nature même de l'État.

Pour Wageeh (2014), les causes de l'oppression des femmes, et particulièrement des violences sexuelles dont elles sont victimes, sont l'incapacité de l'État à résoudre les contradictions sociales, la faiblesse des mouvements progressistes et la pensée islamiste qui s'enracine dans la société. Cette hypothèse n'explique toutefois pas pourquoi la « société » telle qu'il la désigne dans son discours intègre aussi facilement la culture sexiste des islamistes. Les intérêts matériels en jeu dans le cadre de la domination imposée par le patriarcat et des rapports sociaux de sexe ne sont pas pris en compte. Wageeh souhaite toutefois faire le lien entre la lutte contre cette culture sexiste et la lutte révolutionnaire qui se déploie autour d'objectifs politiques et économiques :

> On ne peut pas réduire la lutte contre l'oppression des femmes à une dimension marginale de la lutte contre la tyrannie politique ou l'exploitation néolibérale, mais on ne peut pas non plus ignorer ces deux facteurs quand on mène la lutte pour la libération des femmes.

Bien que Wageeh ne hiérarchise pas ces luttes, la libération des femmes n'étant pas présentée comme subordonnée aux autres objectifs, la prise en compte du genre dans le mouvement telle qu'il la conçoit ne concerne que certains de ses aspects, à l'exclusion d'autres. La tyrannie politique et l'exploitation néolibérale, sont présentées, par défaut, comme asexuées. La dimension genrée de l'État, du néolibéralisme et des contradictions sociales qu'ils engendrent est absente.

Si l'État est souvent explicitement associé dans les discours au capitalisme, son association avec le patriarcat est donc temporisée. Elle est suggérée une seule fois, quoique de manière implicite, par Ismail (2011). Celui-ci laisse entendre que l'État joue un rôle dans la création d'un ennemi dans la société, puisqu'il est défini dans ce discours comme une « autorité despotique, détentrice de la force, garante de la stabilité et *couvant la culture conservatrice avec laquelle elle incite ses soldats à décimer la révolution* » (italiques rajoutées).

Par contre, cette problématique est totalement absente des documents officiels des organisations. Celles-ci restent muettes sur un éventuel rapport entre capitalisme et patriarcat, sur le fait que l'un peut soutenir et alimenter l'autre, tout en s'en servant en retour, et sur le fait qu'ils cohabitent tous deux dans les structures de l'État. Les définitions d'auteures féministes qui associent patriarcat et capitalisme au sein de l'État semblent plus utiles pour la compréhension de la révolution égyptienne, pour peu qu'on reconnaisse le rôle de l'État comme reproducteur de rapports sociaux, y compris de sexe. Une telle association est cohérente avec la notion de consubstantialité où « les rapports sociaux forment système » et se co-construisent les uns les autres (Kergoat, 2012 : 24).

Plusieurs auteures féministes abordent l'interdépendance des deux systèmes capitaliste et patriarcal. Pour Eisenstein (1979 : 5, 23), l'interdépendance entre les deux systèmes aboutit à un système cohérent et unifié de « patriarcat capitaliste ». Walby (1990 : 158),

quant à elle, relève des conflits dans leur relation, mais s'accorde à dire que l'État est à la fois capitaliste et patriarcal (*idem* : 150, 159) :

> « [I]n my theory of the gender and the state, I would argue for a conceptualization of the state as both capitalist and patriarchal. Further, the actions of the state should not simply be read off from the interests or logic of the system ; rather, *there is a degree of autonomy of the political struggle from the material base of patriarchy and of capitalism* » (1990 : 159, italiques rajoutées).

L'approche de Walby est particulièrement intéressante dans le cas égyptien parce qu'elle permet de prendre en compte les différents griefs des révolutionnaires, sans minimiser l'importance des aspects liés au capitalisme et à la répression puisque, dans sa définition, l'État n'est pas monolithique (*idem* : 160) et peut donc englober plusieurs des contradictions qu'entendrait résoudre une révolution. Dans cette optique, il n'est plus nécessaire d'écarter l'État comme cible principale de la révolution égyptienne, en raison des différentes formes d'oppression qu'il exerce et qui ont justement aidé à la formation d'un large front commun contre lui.

Un dernier facteur, lié au contexte postcolonial où se situe l'Égypte, plaide pour une approche intégrée de la répression générale exercée par l'État et l'oppression spécifique des femmes par le système patriarcal, y compris au sein des structures étatiques. Alors que les théories citées jusqu'ici concernent les sociétés occidentales, le contexte égyptien en diffère par la prédominance d'un « fort sentiment national » (Sabaceviciute, 2012 : 54) qu'il faut prendre en compte dans toute analyse. Ce sentiment latent dans l'inconscient égyptien est exacerbé et manipulé dans la rhétorique de l'État, mais les organisations de la gauche radicale le reprennent également en partie à leur compte, comme en témoigne la récurrence de thèmes liés à l'ennemi « étranger » ou à l'impérialisme[40]. Or, opérer une distinction étanche entre la répression étatique et l'oppression des femmes revient à ignorer l'importance de ce facteur. Plusieurs auteures (Yuval-Davis et Anthias, 1989 ; McClintock, 1993 ; Nagel, 1998) ont étudié

[40] Voir à ce propos l'annexe G.

le rapport entre le nationalisme et la construction de l'image de la femme. Le nationalisme, en œuvrant à une certaine représentation des sexes tout en usant du langage de l'unité, aboutit à une différenciation de fait entre le groupe des femmes et le groupe des hommes :

> « All nations depend on powerful constructions of gender. Despite nationalisms' ideological investment in the idea of popular *unity*, nations have historically amounted to the sanctioned institutionalization of gender *difference*. No nation in the world gives women and men the same access to the rights and resources of the nation-state » (McClintock, 1993 : 61, italiques dans l'original).

Moghadam (1999 : 139) note en outre que les rôles genrés impartis aux femmes sont amplifiés lors des révolutions, de la construction des États-Nations ou de la contestation du pouvoir de l'État – ce qui correspond bien à la phase par laquelle passait l'Égypte pendant la période étudiée. On ne peut donc écarter l'hypothèse que l'État égyptien œuvre consciemment à la construction d'une différence entre hommes et femmes qui contribue *de facto* à l'oppression de ces dernières.

Une analyse intégrant pleinement l'aspect patriarcal de l'État est aussi nécessaire que la reconnaissance de la diversité des révolutionnaires, de leurs positions sociales et de leurs besoins, pour déconstruire le mythe d'une unité asexuée. Dans la prochaine partie, je vais montrer comment la gauche radicale égyptienne gère cette diversité selon les objectifs politiques qu'elle se pose, aboutissant à une représentation tronquée de la révolution.

4.3 La gestion différenciée des clivages au sein de la lutte

La construction de la cible privilégiée qu'est l'État oriente les objectifs de la révolution. Dans ce contexte, les revendications basées sur le genre sont conçues comme

affaiblissant l'intensité des attaques contre l'État, tout en affaiblissant, en la morcelant, l'identité principale autour de laquelle se construit le conflit.

Le discours sur l'unité dans la diversité ne peut occulter toutefois indéfiniment l'hétérogénéité des catégories qui composent le « peuple » révolutionnaire. Avec l'avancement du processus, un élargissement de la définition du sujet devient nécessaire, entraînant une redéfinition de la cible. Je vais montrer que les clivages entre participant-e-s au mouvement, lorsqu'ils sont reconnus, sont gérés par les militant-e-s de la gauche radicale de manière à servir leur vision de la révolution et de ses buts. On constate en effet que les discours rendent certains clivages possibles, lorsqu'ils ne paraissent pas affecter le déroulement de la révolution, tandis que d'autres sont considérés comme néfastes à celle-ci.

Je vais d'abord analyser comment sont abordés les clivages de classe (4.3.1), puis ceux de sexe (4.3.2)[41]. J'examinerai, pour finir, la gestion parallèle de ces deux types de distinctions, au sein du sujet comme de la cible de la révolution, pour identifier les mécanismes entravant la définition d'un sujet pluriel (4.3.3).

4.3.1 Le traitement des clivages de classe

Aucune des organisations étudiées ne fait du conflit de classes[42] le moteur central du processus révolutionnaire en cours, bien que la révolution sociale apparaisse comme un idéal vers lequel tous souhaitent avancer. Pragmatiquement, Layla* (APS) m'explique :

---

[41] Un troisième clivage, entre musulmans et chrétiens, se révèle aussi après la première phase de la révolution. Bien que de nombreux auteurs fassent le rapprochement entre le rapport social de sexe et le rapport fondé sur la religion, je n'aborde pas ce dernier ici.

[42] Lorsque je parle de « classe » dans ce chapitre, il s'agit de la classe dans le système capitaliste. Les classes de sexe, quand elles sont mentionnées, sont explicitement identifiées comme telles.

> La gauche tente de donner une autre orientation à cette révolution. Bien que celle-ci eût adopté la revendication de justice sociale, c'était d'abord une révolution démocratique. *Son plafond n'était pas assez haut pour réclamer un renversement réel des équilibres de classe.* Et nous le comprenons tous. Mais c'était une étape importante par laquelle nous devions passer, ne serait-ce que parce que la démocratie peut ouvrir la voie à plus. Dans ce cadre-là, il y a des opportunités pour la gauche, pour poursuivre les grèves, les protestations économiques et sociales, la grogne des gens… Si la gauche réussissait à coordonner et à organiser ce mouvement plus large, cela pourrait être le début d'une révolution d'un autre type, une révolution de nouveau mais avec des revendications sociales plus nombreuses et plus claires (italiques rajoutées).

Distinguant aussi deux formes de révolutions, celle qui existe et dans laquelle tous ces militants sont investis de celle qui est souhaitée, Naguib exprime la position des SR, convaincus du rôle central qui devrait *in fine* échoir à la classe ouvrière :

> « Of course, we support and demand democratic reforms. But we fight for a radical democracy where the interests of workers are front and center. But we as Revolutionary Socialists do not want to stop at a political revolution. We are organizing for a social revolution led by Egyptian workers » (Naguib, dans Ali, 2011).

Bien que le conflit de classes n'apparaisse pas de manière aussi prononcée dans tous les discours, les militant-e-s attachent délibérément la question de la justice sociale à leur récit sur la révolution. Ainsi, pour Ahmed* (APS) :

> la justice sociale n'était pas la raison première [du déclenchement de la révolution], elle est bien sûr essentielle, mais… il y a surtout la question de la liberté. Mais est-il possible, en Égypte, qu'il y ait une révolution qui ne mentionne pas la justice sociale ? Toute manifestation qui aurait lieu contre cet État mentionnera forcément le pain et la justice sociale. Mais c'est une révolution politique bien sûr. On ne choisit pas la révolution, c'est comme ça qu'elle est sortie.

La question sociale surgit avec plus de force sur le devant de la scène avec la progression de la révolution. Les ouvrières et ouvriers[43] égyptiens ont rejoint la contestation initiale avec quelques jours de retard, en février 2011. Mais, alors qu'ils exprimaient l'intention de poursuivre leurs actions après le départ de Moubarak avec des revendications qui leur étaient propres, ils ont été régulièrement accusés de

[43] Les ouvrières sont en fait rarement mentionnées dans les comptes rendus journalistiques de ces contestations. Les documents de mon corpus n'en tiennent pas davantage compte.

promouvoir des intérêts « sectaires » ou « partisans » et n'ont pas obtenu de marques de solidarité de la part des protestataires issus de la classe moyenne : « Many of these liberals are now opposed to workers' strikes. They say workers are selfish » (Naguib, dans Ali, 2011).

« As the revolution proceeds an inevitable class polarization is to happen », prévoit, dès le début de la révolution, El-Hamalawy (2011a). Cette vision est généralement défendue avec acharnement dans plusieurs documents des SR, alors que l'APS est plus tentée par l'idéal de l'unité, comme je l'ai déjà noté dans la section 4.2.1, et ne mentionne « les ouvriers » qu'en compagnie d'autres catégories de population : leur inclusion dans le sujet révolutionnaire sert donc, dans le discours de l'APS, à illustrer la diversité de la participation, non la polarisation. Les SR, par contre, rejettent les illusions d'unité absolue entre les différentes composantes de la population qui ont prédominé dans la plupart des phases de la révolution et qui ont barré la voie, selon cette organisation, à la formulation de revendications et de slogans illustrant les intérêts des classes marginalisées face aux classes privilégiées. Les SR reconnaissent implicitement que cette unité a existé et qu'elle a en partie servi les intérêts du mouvement lancé en 2011 : « Il est vrai que le soulèvement spontané peut bousculer les fondements du régime, mais il ne peut le renverser complètement. C'est la révolution sociale qui peut le faire », affirment-ils dans leur document de présentation. La classe ouvrière est présentée comme la plus apte à prendre la tête de la lutte pour libérer la société, grâce à sa concentration physique sur les lieux de travail et à l'outil de la grève générale qui lui confère un pouvoir économique, mais les SR défendent ce point de vue dans le cadre d'une révolution sociale à venir : il ne s'agit pas d'un constat concernant la révolution en cours. Pour Naguib (dans Ali, 2011), si les ouvriers ne constituent pas le sujet central de cette révolution, c'est parce qu'ils n'y étaient pas présents en tant que « force collective ». « [T]he workers were taking part as "demonstrators" and not necessarily as "workers" », constate de la même façon El-Hamalawy (2011a).

Ainsi, même le souhait exprimé par les SR de placer le prolétariat à la tête du mouvement n'échappe pas au constat pragmatique de la composition réelle du sujet mobilisé. Les militant-e-s les plus convaincus de la nécessité d'une lutte de classes se trouvent alors obligés de présenter les ouvriers comme un « soutien » à la révolution, par exemple à travers des appels au « soutien des ouvriers d'Égypte et leur solidarité avec la révolution » (SR, communiqué du 21 novembre 2011b). La différentiation faite entre, d'un côté, les révolutionnaires, de l'autre les ouvriers, n'est d'ailleurs pas sans rappeler la description de la participation des femmes, qui les exclut *de facto* du sujet effectif de la révolution :

> La classe ouvrière qui a rendu la révolution victorieuse en février [2011] ne tardera pas à sauver les héros de la révolution qui résistent aujourd'hui face au régime de la corruption et de la répression [...] La classe ouvrière se lèvera, avec sa lutte héroïque, *aux côtés des révolutionnaires* (SR, communiqué du 21 novembre 2011a, italiques rajoutées).

Les SR voient aussi, en parallèle à la polarisation de la société qui est censée aboutir à l'accroissement du rôle du prolétariat dans la révolution à venir, une division au sein du sujet effectivement mobilisé, mettant furtivement en péril l'idéal de l'unité du sujet. Autant El-Hamalawy que Naguib marquent une distinction entre les militants en fonction de leur appartenance de classe et leur affiliation politique. Évoquant le principal groupe ayant organisé les mobilisations aux débuts du processus révolutionnaire, la Coalition des jeunes de la révolution, Naguib (dans Ali, 2011) fustige ses membres parce qu'ils s'opposent à la lutte des classes et optent pour un cheminement plus réformateur :

> « [T]hey represent a middle-class liberal wing that would like to limit the revolution to a political revolution for democratic reforms, without questioning or challenging the basic capitalist system. [...] they simply want political reforms. They oppose class struggle ».

De son côté, El-Hamalawy (2011a) distingue les militants de classe moyenne des Égyptiens en général : « middle class activists have been urging Egyptians to suspend the protests ». Le groupe des « Égyptiens » n'est toutefois pas déplié dans son discours,

laissant penser qu'il s'agit d'un tout homogène, et faisant donc, de manière plus détournée, référence à l'idéal d'unité.

La polarisation évoquée par les SR ne concerne de toute évidence que la stratification en classes sociales, ignorant tout autre rapport de pouvoir. Ces clivages de classe sont en fin de compte facilement intégrés dans le discours sur la révolution, même par ceux qui ne leur accordent pas une place centrale : ils ne sont jamais évoqués dans mon corpus en tant que division dangereuse pour la lutte. Ils servent plutôt à appuyer les points de vue des militants sur l'avenir de la révolution (« une révolution sociale », « une révolution d'un autre type »).

Dans la prochaine section, je vais montrer que les clivages de sexe font, eux, l'objet de tentatives répétées d'occultation, de minimisation et de négation.

4.3.2 Le traitement des clivages de sexe

Les agressions durant la première année de la révolution sont clairement identifiées par les militant-e-s comme étant commises par des forces de l'État, et sont donc automatiquement incluses dans la bataille révolutionnaire, dont le sujet principal est la plupart du temps présenté comme asexué. C'est surtout fin 2012, puis en janvier 2013, que cette vision de la responsabilité exclusive de l'État commence à vaciller, lorsque des agressions sexuelles particulièrement nombreuses ont lieu Place Tahrir sans pouvoir être directement rattachées à la répression étatique. Généralement attribuées à des « groupes organisés » dont on ne précise pas la provenance, les organisations de la gauche radicale insistent cependant à en faire endosser toute ou partie de la responsabilité au pouvoir politique émanant d'un État répressif, alors que certain-e-s militant-e-s commencent à questionner le bien-fondé de cette conception, comme je l'ai indiqué plus haut.

J'ai déterminé, dans le chapitre III, que c'est avec la recrudescence des violences sexuelles que les organisations révolutionnaires commencent à prendre en compte des objectifs adaptés aux besoins des femmes, tout en essayant de les subordonner au processus global. À ce moment où une réorientation de l'objectif ne peut plus être évitée, les organisations tentent de la gérer de plusieurs manières, sans remettre en cause leur définition du sujet et de la cible de la révolution :

1- En rendant l'État exclusivement responsable de la violence qui s'exerce contre les femmes. Ainsi, alors que l'APS parle des agressions sexuelles menées « de manière organisée et systématique, mais de manière qui rend difficile l'identification de ceux qui les ont commises », il en fait néanmoins porter la responsabilité à l'appareil d'État : « Nous faisons porter la responsabilité de l'apparition de cette violence non justifiée au gouvernement actuel et à son appareil de sécurité » (APS, communiqué du 5 février 2013). C'est le rapport femmes-État qui prend ainsi le dessus sur le rapport femmes-hommes d'autant que n'est pas envisagé le rôle de l'État dans le maintien et la reproduction des rapports sociaux de sexe, donc de la domination masculine. Une telle conception évacue la responsabilité de la « classe des hommes » et, parallèlement, subordonne la lutte contre la violence sexuelle à la lutte révolutionnaire asexuée. Dans le même contexte, les SR évacuent toute dimension potentiellement féministe du combat contre les agressions sexuelles, insistant plutôt sur l'importance du combat des femmes et des hommes contre le pouvoir « qui les exploite et les opprime les unes comme les autres » (SR, communiqué du 6 février 2013).

2- Quand l'État ne peut pas être directement incriminé dans l'oppression des femmes, certain-e-s militant-e-s soulignent la responsabilité de leurs adversaires politiques (les islamistes, les conservateurs) (Ismail, 2011 ; Wageeh, 2014) dans l'oppression des femmes. De fait, ils ramènent cette question sur un plan où la violence est bel et bien reconnue comme dirigée contre les femmes en tant que femmes, mais seulement chez les « autres ». L'objectif sous-jacent à une telle rhétorique, également relevée par

Moustafa (2006), est de pointer les défauts chez l'adversaire, sans pour autant mettre fin à la domination des hommes sur les femmes. Il s'agit plutôt de l'instrumentaliser, tout comme dans la rhétorique de libération des femmes du Tiers-Monde résumée par Spivak (1988 : 297) dans la formule « White men are saving brown women from brown men ».

3- En insistant sur les avantages de l'unité et de la collaboration hommes-femmes, comme je l'ai montré dans le chapitre III. Ceci revient à nier le fait que le clivage de sexe est significatif en ce qui concerne toutes les femmes et tous les hommes : ce clivage est effacé pour aboutir à des points communs transcendant le genre. La collaboration hommes-femmes régulièrement évoquée participe à la construction de l'unité dans une identité collective du mouvement, décrite dans la section 4.2.1, et aussi révélée dans d'autres contextes. Selon West et Blumberg (1990 : 17, 21), le sentiment d'appartenance collective renforce l'impératif de l'unité d'un mouvement social : les mouvements fondés autour d'objectifs non genrés rejettent toute tentative de division en demandant aux femmes de mettre « temporairement » leurs demandes spécifiques de côté. Dunezat (1998 : 187) a aussi identifié « l'idéologie dominante du mouvement, qui met en avant la nécessité d'être ensemble, de ne pas se diviser » comme un des obstacles à la constitution d'un sujet « femmes ». La prise de conscience de la sexuation du mouvement dépend de « l'émergence ou non d'un sentiment d'appartenance collective dans et par la mobilisation » (Dunezat, 2007 : 283). Rien d'étonnant alors au fait que la gauche radicale égyptienne, si attachée à la constitution d'un sujet unifié et d'un sentiment d'appartenance collective, minimise le poids des clivages de sexe.

4- En différenciant les femmes selon leur classe sociale. El-Mahdi par exemple (dans Abu-Lughod et El-Mahdi, 2011 : 684) insiste sur l'hétérogénéité interne au groupe des femmes sur la base de leur classe et de leur location géographique : « It is as if there is a set of rights that one can demand, devoid of context and position » ironise-t-elle (*idem* : 685), accordant implicitement plus de poids à une autre ligne de différenciation

que celle du sexe. Dans cette vision, le clivage entre sexes n'est plus considéré comme significatif pour expliquer ne serait-ce qu'en partie la situation des femmes. Plusieurs documents font de même cette distinction au sein du groupe « femmes » sur la base de la classe, Wageeh (2014) appelant par exemple à une mobilisation des femmes laborieuses pour faire le poids face aux femmes de la classe moyenne. Divisant aussi le groupe des femmes, les SR soulignent la parenté d'intérêt de « la femme laborieuse » et de « l'homme laborieux », tout en désignant certaines femmes – celles « de la trempe de Suzanne Moubarak » – comme des adversaires de la révolution, donc autant des hommes que des femmes révolutionnaires (SR, communiqué du 8 mars 2011).

La classe des femmes est donc considérée par plusieurs comme étant traversée par des clivages de classe, alors que les classes sociales elles-mêmes sont présentées comme asexuées : les rivalités décrites dans la section précédente entre la classe ouvrière, la classe moyenne ou la classe au pouvoir sont systématiquement pensées au masculin neutre, comme des clivages entre hommes. C'est surtout lorsqu'il est question du féminisme que les textes mettent en opposition femmes proches du pouvoir et femmes du peuple. Comme je l'ai souligné dans le chapitre III, les discours de la gauche radicale, dans leur grande majorité, n'évoquent le féminisme que pour le dénigrer, en l'excluant du projet révolutionnaire ou de la sphère politique dans sa totalité. C'est donc principalement dans ce contexte que l'hétérogénéité du groupe « femmes » leur paraît utile à mentionner.

Ce type de raisonnement s'appuie sur la supposition que la position de classe occupée dans le système capitaliste détermine exhaustivement la situation d'un individu, sans prendre en compte la complexité des appartenances et la multiplicité des rapports sociaux : ainsi, les femmes de classes supérieures seraient à combattre au même titre que les hommes de leur classe, et les femmes laborieuses auraient les mêmes intérêts que les hommes laborieux. Cette analyse obscurcit une part de la réalité, comme le montre Kergoat (2012) en rejetant la tentation de confondre hommes et femmes d'une

même classe sociale et en révélant l'inadéquation de ce concept à rendre compte à lui seul des contradictions, ce qui lui permet d'affirmer que « travailleuse n'est pas le féminin de travailleur » (*idem* : 12). Elle aboutit ainsi à la nécessité de « reposer le problème de l'interaction du patriarcat et du capitalisme » (*idem* : 36) – une question largement ignorée dans les discours de mon corpus. Cette orientation consistant à introduire le concept de classe dans les débats sur les différences de sexe semble en fait destinée à freiner la construction d'un discours subversif sur les rapports sociaux de sexe. On constate en particulier que les SR, plus actifs dans la construction de la classe, sont les moins ouverts aux questions du genre.

Je montrerai cependant, dans la section suivante, que ce n'est pas uniquement le discours en termes de classes qui affecte la constitution et la reconnaissance d'un sujet révolutionnaire réellement pluriel, mais bien la définition de la révolution elle-même en tant que processus global et indivisible.

4.3.3 La gestion de l'hétérogénéité du sujet et de la cible de la révolution

Les organisations de la gauche radicale ont beaucoup plus de facilité à accepter, et à intégrer dans leur analyse, le clivage autour des classes que celui autour du sexe. La gestion différenciée de ces deux formes de clivages se conforme à la logique de la révolution telle que conceptualisée par les militant-e-s. En effet, lorsqu'un clivage de classe est évoqué, il correspond toujours aux frontières tracées par la révolution : une classe du côté des révolutionnaires, l'autre du côté des adversaires. Ce n'est pas le cas pour les clivages basés sur le sexe[44], leur transversalité les rendant difficilement intégrables à une analyse univoque de la révolution comme celle que proposent généralement les militants. De plus, alors qu'un début de débat a lieu sur certains

[44] La même remarque s'impose en ce qui concerne les clivages basés sur la religion.

clivages internes au groupe mobilisé, la même évolution n'est pas visible en ce qui concerne la principale cible de la révolution. Celle-ci est décrite comme formant une classe unique, quoique composée d'hommes et de femmes que rien pourtant ne semble différencier.

Eidarous (2013a), qui situe l'origine de certaines violences contre les femmes dans la société, note qu'il est beaucoup plus facile d'acquérir le statut d'« icône » de la révolution lorsqu'on est victime de la violence de l'État que lorsqu'on est victime de « ce qu'il y a de plus misérable et de plus sauvage dans la société » :

> Où se situent les survivantes des violences sexuelles sur la Place [Tahrir] par rapport au contexte de la révolution et dans sa mémoire collective ? [...] La situation de ces femmes qui ont payé un prix exorbitant pour leur participation à la révolution [...] est complexe et dérangeante, puisque l'agresseur n'est pas clairement identifié comme étant lié [au ministère de] l'Intérieur, aux militaires ou même aux *baltagui* payés par l'État, mais qu'il représente aussi ce qu'il y a de plus misérable et de plus sauvage dans la société.

Ce constat montre la complexité de formuler une réflexion allant au-delà de la définition privilégiée de la cible de la révolution, définie comme étant l'État. Le discours critique qu'apporte Eidarous ne va toutefois pas jusqu'à pointer la domination d'un groupe social sur l'autre comme cible à combattre.

Cette difficulté à élargir les cibles de la révolution affecte aussi la reconnaissance d'un sujet réellement pluriel. Chinchilla (1991) a souligné la centralité de la constitution d'un sujet pluriel potentiellement révolutionnaire, dans le cas latino-américain, en restant toutefois dans un cadre marxiste et en rapportant donc ce sujet au capitalisme, qui serait déterminant en dernière instance[45] :

> « *the contradictions of contemporary capitalism may create a plurality of potential social subjects* (i.e., people who act politically on their own behalf) that any broad social or revolutionary movement must learn to articulate (i.e., coordinate or interrelate) for long-term revolutionary change » (1991 : 300, italiques rajoutées).

[45] Ce qui entre en contradiction avec la notion de consubstantialité.

Dans le cas égyptien, où les organisations de la gauche radicale tentent d'atténuer les accents marxistes dans leur discours, on note que même avec la reconnaissance des clivages de classe, voire de sexe, au sein du sujet révolutionnaire, les « révolutionnaires » semblent avoir une existence séparée des composantes particulières du groupe mobilisé. On parle ainsi « des femmes et des révolutionnaires », « des ouvriers et des révolutionnaires ». C'est donc le caractère globalisant du concept de « révolutionnaire », plus que la question des classes, qui freine la reconnaissance de l'oppression spécifique des femmes : ce n'est pas forcément la mise en avant du sujet « prolétariat » qui bloque la constitution d'un sujet pluriel, c'est plutôt le sujet « révolutionnaire » qui joue ce rôle. Les discours de la gauche radicale égyptienne témoignent de cette contradiction. L'APS et les SR ont, dans le contexte de cette révolution qu'ils reconnaissent non principalement basée sur la lutte des classes, accepté partiellement l'idée d'un sujet pluriel incluant, en particulier, certains secteurs des classes moyennes. Dans leur document de présentation, les SR soulignent explicitement que, pour eux, la classe ouvrière ne se limite pas aux ouvriers industriels, mais englobe « tous les salariés et tous ceux qui subissent l'exploitation capitaliste ». Dans un document annonçant l'intention de créer l'APS (28 février 2011), le parti naissant se fixe pour but de répondre aux réalités révélées par la révolution qui a montré que « les classes ouvrières et laborieuses ainsi que des couches des classes moyennes ont fortement besoin d'un parti politique efficace pour diriger leur lutte dans la formulation de l'avenir de l'Égypte, et pour défendre leurs intérêts et leurs droits ». Il affirme que :

> [L'APS] se tient du côté des droits des pauvres et des producteurs. Il appelle assidûment les ouvriers, les paysans et toutes les populations pauvres à rejoindre ses rangs, en compagnie des jeunes qui refusent la corruption, le despotisme et l'exploitation, et en compagnie de tous les intellectuels et les artistes qui sont partisans de la démocratie et de la justice, *quelles que soient leur classe ou leur catégorie* (APS, communiqué du 4 mars 2011, italiques rajoutées).

Cependant, si le sujet révolutionnaire a été élargi, les femmes en tant que sujet potentiel de lutte pour des intérêts propres n'y ont pas trouvé de place. Alors qu'elles sont souvent présentées comme « soutien » à la révolution, Naguib (2011) les exclut même du

sujet révolutionnaire lorsqu'il décrit le déclenchement de la révolution, en janvier 2011 :

> « Protesters successfully fended off one attack after another by police. They were throwing rocks at the police. People were coming out of their homes to join us. *Women were ululating and throwing candy at us*. By the end of the 25th, we realized that a revolutionary moment had begun » (Naguib, dans Ali, 2011, italiques rajoutées).

L'image est parlante : les « gens », dont on peut supposer qu'il s'agit exclusivement d'hommes, rejoignent les rangs de la révolution, alors que les femmes sont – au propre comme au figuré – séparées du « nous révolutionnaires ».

En présentant le clivage de classe comme plus saillant que celui de sexe, voire en rendant parfois les deux antagonistes, les discours militants se positionnent dans la lutte symbolique pour la représentation de la réalité sociale (Bourdieu, 1984). Bien que les documents reconnaissent que les ouvriers, les pauvres, les « laborieux » ne sont pas le principal sujet de l'action en cours, ils les présentent régulièrement comme le moteur souhaité de la révolution du fait même qu'ils constituent le groupe le plus exploité par le régime. Or, cette exploitation ne prend en compte que l'aspect lié à l'économie dans le système capitaliste. Pour exclure la classe des femmes du discours révolutionnaire, les discours militants évacuent l'exploitation que les femmes subissent en tant que femmes : ils ne parlent ainsi jamais d'« exploitation » quand ils évoquent les femmes en tant que femmes. Lorsqu'elles sont considérées comme « exploitées », elles sont explicitement désignées comme appartenant à la classe dominée dans le système capitaliste, et sont alors associées aux hommes de leur classe : les ouvriers. On en trouve un exemple dans l'appel aux « ouvriers et ouvrières d'Égypte » – sans différenciation – à s'investir dans la lutte révolutionnaire (SR, communiqué du 26 janvier 2013). Une telle définition relève de l'invisibilisation du travail gratuit des femmes, mais aussi de la non reconnaissance de la spécificité de la situation des travailleuses (Kergoat, 2012 : 12).

L'importance relative accordée au conflit de classe au détriment du conflit de genre a aussi été soulevée dans mes conversations avec des militant-e-s au Caire. Refusant cette priorisation fréquemment admise dans sa famille politique, Ahmed* (APS) reconnaît que, pour certains de ses camarades, une bataille ne mérite d'être menée que si elle se situe suivant les lignes du conflit de classe :

> Il y a des gens, les révolutionnaires radicaux, qui ne parlent que d'« oppression de classe ». Mais ça, ce n'est pas faire de la politique, c'est jouer la comédie. [...] Et il y a aussi des femmes qui aiment faire de la surenchère sur ce point, sur le conflit social [qui serait prioritaire sur la question des femmes]. Ces gens-là disent dans toutes les situations : « où sont les ouvriers ? ».

Cette priorisation renvoie, selon Chinchilla (1977, 1991), à un manque de conceptualisation du rapport entre oppression et exploitation, ce qui empêche d'intégrer tous les objectifs de la lutte sur un pied d'égalité. Mais, si la vision de Chinchilla a l'avantage de promouvoir l'avancement simultané sur tous les fronts de lutte, sans en privilégier un au détriment des autres, elle opère une distinction entre exploitation capitaliste et oppression des femmes, signifiant que l'exploitation ne s'applique que dans le cadre du travail salarié, selon une conception marxiste :

> « [T]he main question is how should the relationship between exploitation and oppression be conceptualized [...] There are two aspects to the question of mobilizing women from a Marxist-Leninist perspective : one is the question of how women can be mobilized on behalf of or as part of the working class ; the other is how they can be mobilized on behalf of their own liberation in ways that also advance the movement for socialism » (1977 : 84).

Or, non seulement la gauche radicale égyptienne ne conceptualise pas ce rapport entre oppression et exploitation, mais le terme même d'« oppression » est rare dans son matériel militant, alors que le mot « exploitation » disparaît totalement lorsqu'il s'agit de parler du genre.

Cette orientation aboutit à une hiérarchisation des luttes, et donc à une subordination de la lutte des femmes à la lutte révolutionnaire, supposément globale, ce que me confirme Layla* (APS) :

> Nous avons ce problème dans la gauche égyptienne, et c'est une chose dont beaucoup ont souffert. Il y a cette rhétorique sur l'émancipation des femmes, sur le fait que les camarades femmes sont égales [aux hommes]. Mais dans la pratique, il [le militant homme] n'est pas disposé à perdre son temps et son effort sur cette question, il estime que la libération de la femme, ça fait partie de la libération de la société dans son ensemble. Une condition de la libération de la femme, c'est la libération de toute la société. C'est un problème d'exploitation qui dépasse de loin l'exploitation des femmes. Par conséquent, ils estiment toujours que c'est une question moins importante, subordonnée…

L'analyse des discours sur la révolution égyptienne met en lumière la difficulté, pour les militant-e-s de la gauche radicale, d'intégrer la question de la libération des femmes comme objectif de lutte. La combativité féminine est bien reconnue, voire fièrement exhibée :

> les femmes égyptiennes ont pris part à toutes les vagues contestataires ; les places étaient remplies de jeunes filles et de femmes, militantes, étudiantes, syndicalistes, travailleuses et femmes au foyer, appelant à poursuivre la révolution pour réaliser leurs revendications de pain, liberté, justice sociale et dignité humaine (APS, communiqué du 5 février 2013).

Mais cette combativité féminine est aussi instrumentalisée. Maya* (APS) le résume parfaitement lorsqu'elle affirme :

> La révolution a besoin de la participation des femmes parce que ça fait partie de son image : une révolution de jeunes de la classe moyenne, laïcs, pacifiques, en opposition à l'appareil répressif de l'État ou aux islamistes.

Le discours qui prend en compte la dimension du genre dans le cadre de la mobilisation sert effectivement avant tout à consolider le discours sur la révolution, ainsi que l'a révélé l'analyse présentée dans ce chapitre.

CONCLUSION

J'ai abordé, dans ce mémoire, deux processus émancipatoires simultanés : la lutte dite « révolutionnaire » des Égyptiens et des Égyptiennes contre leur régime politique, et la lutte partielle que les Égyptiennes mènent contre leur oppression en tant que femmes. De ces deux processus qui se croisent et s'entremêlent, on pourrait dire, à première vue, que l'un occulte l'autre, tandis que le deuxième opte volontairement pour le renoncement.

La réalité est plus complexe. Les luttes des femmes égyptiennes, au sein de la lutte révolutionnaire, sont devenues particulièrement visibles en raison, non seulement des circonstances spéciales auxquelles celles-ci font face, notamment la recrudescence de la violence sexuelle, mais aussi d'un discours sur l'Égypte en tant qu'épicentre, certes de courte durée, de lutte de libération. Dans ce contexte, on pouvait débusquer des facteurs favorables à la promotion de l'égalité hommes-femmes, dont certains aspects avaient effectivement commencé à se manifester.

Cette recherche a cependant montré que les luttes des femmes étaient simultanément dynamisées et freinées par le processus révolutionnaire qui les empêche d'acquérir un statut autonome et continue, parallèlement, à réserver une place secondaire à la lutte contre le patriarcat.

À partir du cas de la gauche radicale égyptienne et de son discours sur les femmes, on peut plus précisément mettre en exergue plusieurs points à prendre en considération pour expliquer ce double fonctionnement de promotion et d'endiguement des voix féminines au sein du mouvement.

- La prise en compte du contexte local est essentielle lorsqu'on analyse les résistances féminines.

Tenant compte des apports du féminisme postcolonial, cette recherche a tenté d'adopter une analyse située, révélant l'influence du contexte local sur les résistances féminines qui y naissent et s'y développent. Des tactiques de compromis, de collaboration avec les hommes du groupe et d'adaptation aux normes dominantes, y compris dans le partage des tâches militantes, en sont des exemples – mais elles n'auraient lieu d'exister sans l'existence préalable de résistances menées par des femmes. Ainsi, au lieu de n'en souligner que les aspects négatifs, je me suis appliquée à les analyser en tant que formes de résistance diversifiées et à y voir une preuve de la résilience des femmes plutôt que de leur inconscience.

Ce n'est pas pour autant qu'il faut en ignorer les conséquences pour une lutte spécifiquement consacrée à mettre fin à l'oppression des femmes.

- Les tactiques de compromis avec le groupe social dominant se doublent d'une dépolitisation de l'oppression des femmes.

À la fois cause et conséquence des tactiques de compromis adoptées par les militantes de la gauche radicale égyptienne, la dépolitisation de l'oppression spécifique des femmes est flagrante, dans les discours étudiés. Non conceptualisée en termes de rapports sociaux de sexe, puisque les hommes, en tant que classe, ne sont pas désignés comme collectivement responsables, elle se traduit par une dépolitisation du projet féministe dans son ensemble.

Dans ce cadre, la lutte révolutionnaire « politique » acquiert plus de poids. Elle semble, à ce titre, plus légitime que la lutte pour la libération des femmes, y compris pour celles qui veulent s'investir dans un combat contre l'oppression qu'elles subissent en tant que femmes.

Ce constat concerne en premier lieu les militantes de la gauche radicale. Reste à savoir s'il s'applique plus largement aux militantes « révolutionnaires » dans leur ensemble. Les militantes du mouvement explicitement féministe, bien qu'elles-mêmes influencées par la dynamique révolutionnaire qui les a poussées à reformuler en partie leurs objectifs, pourraient toutefois nuancer – voire, démentir – ces résultats. Une suite à cette recherche pourrait tenter d`approfondir ces questions.

- L'occultation du caractère éminemment politique de l'oppression des femmes aboutit à une instrumentalisation du genre.

La lutte des militantes de la gauche radicale se déploie dans un contexte où leurs organisations utilisent fréquemment la rhétorique des droits des femmes pour présenter d'elles-mêmes une image progressiste, en opposition à leurs adversaires, qu'il s'agisse d'autres courants politiques comme les islamistes, ou des autorités et de l'État.

Cette instrumentalisation du genre – bien qu'elle permette d'intégrer le thème des « droits des femmes » à l'agenda des organisations politiques – a des effets contradictoires, puisqu'elle empêche aussi la remise en cause radicale du système patriarcal dans sa totalité et ne peut, tout au plus, que pousser vers des réformes partielles en faveur des femmes, tout en maintenant leur subordination globale.

Cette orientation, perceptible dans le milieu de la gauche radicale qui affirme pourtant vouloir s'attaquer à tous les rapports de pouvoir et révolutionner l'organisation de la société, est facilitée par la non prise en compte de l'oppression des femmes dans la sphère privée, parallèlement à la dépolitisation de leur oppression dans les autres sphères de vie.

- Jugée nécessaire dans le cadre de la révolution, la tactique du front unique aboutit à une hiérarchisation des luttes, au détriment des femmes.

Le front unique, dans le cadre de la révolution, se construit à la fois dans un discours sur l'unité interne et un processus d'altérisation, voire de diabolisation, de certaines franges de la population. Tour à tour, les classes économiquement privilégiées, les islamistes ou les féministes sont soumis à ce traitement qui fait partie de l'établissement des frontières du mouvement et, donc, de la création de son identité collective.

Comme je l'ai déjà mentionné, les militantes égyptiennes ont recours, dans leurs résistances, à des compromis permettant de ne pas s'opposer de front aux hommes qui sont considérés comme faisant partie de leurs alliés : les hommes du camp révolutionnaire. Cette pratique est renforcée, dans les discours, par la construction de frontières rigides entre un « nous » révolutionnaires et un « eux » contre-révolutionnaires. Dans ce contexte, pour être totalement reconnue comme « révolutionnaire », il est difficile de se soustraire à la mise à l'écart du féminisme et à l'idée d'une lutte prioritaire qui relègue les autres objectifs à un rang subalterne. Un discours sur la domination masculine en termes de « classe contre classe » ne peut être produit sans brouiller les frontières du mouvement : il est donc exclu dans le cas étudié.

Une analyse plus poussée de la construction d'un front unique pourrait par ailleurs révéler que celle-ci a des conséquences au-delà du seul cas des femmes. J'ai brièvement évoqué les discriminations à l'égard des minorités religieuses. Établir un parallèle entre les efforts pour mettre fin aux deux formes de discrimination qui se font sur la base du sexe ou sur la base de la religion pourrait s'avérer fructueux du point de vue de la compréhension sociologique de la hiérarchisation des luttes. On pourrait aussi se demander comment les discours révolutionnaires globalisants affectent la progression de la lutte des classes, dans la mesure où celle-ci serait vue comme divisant les objectifs du mouvement principal. Ces questions, qui renvoient à l'occultation trop fréquemment effectuée des tensions internes aux mouvements sociaux, pourraient être au centre d'un prolongement de la recherche présentée ici.

J'ai en outre émis l'hypothèse, au début de cette recherche, que le discours de la gauche radicale sur la libération des femmes, et les pratiques qui l'accompagnent, ne constituaient qu'un exemple de la gestion des différences de genre dans le milieu révolutionnaire égyptien. Cette hypothèse pourrait également être approfondie dans le cadre d'autres recherches. Pour l'heure, des similarités entre le discours de gauche et les discours nationaliste et islamiste sont effectivement apparues, notamment en ce qui concerne les efforts pour secondariser les luttes des femmes et leurs objectifs spécifiques face à un objectif considéré comme supérieur. Il faut de plus constater que ces efforts de hiérarchisation des objectifs sont forcément amplifiés dans le cadre des priorités et urgences dictées par le moment révolutionnaire, et des luttes symboliques de construction de sens qui s'ensuivent.

Enfin, la coextensivité et la consubstantialité des rapports sociaux signifient qu'il est aussi nécessaire de se demander comment cette dynamique de dépolitisation et d'occultation des rapports sociaux de sexe influence les pratiques militantes et, à terme, les résultats de l'action révolutionnaire. Alors que je n'ai examiné que la manière dont le discours révolutionnaire, en tant que travail de construction de sens, affecte la définition du genre et des rapports sociaux de sexe, une étude sur le terrain du processus contestataire lui-même, de son déroulement et de son devenir, pourrait mettre en lumière la réciprocité du processus d'interaction entre les rapports sociaux, et entre ceux-ci et les pratiques quotidiennes des militant-e-s ainsi que les contre-pratiques de leurs adversaires.

J'ai par exemple mentionné que le discours de la collaboration affectait la formulation des objectifs et freinait, à terme, le combat contre le système patriarcal. Les conséquences de ce discours pour la lutte révolutionnaire dans son ensemble n'ont pas été systématiquement analysées. Bien qu'elles puissent sembler d'emblée positives puisque les conflits internes au mouvement seraient provisoirement mis en veille, une analyse plus poussée devrait révéler un tableau plus contrasté : les rapports de pouvoir

entre différents groupes engagés dans la mobilisation ne peuvent en effet pas être indéfiniment endormis. À la suite de cette recherche, on pourrait donc s'intéresser à la manière dont le discours de la collaboration – illustrant lui-même une certaine vision du rapport social entre les sexes – affecte les choix militants dans le cadre de la lutte révolutionnaire dans sa globalité.

Se poser la question de l'interaction des rapports sociaux endogènes avec l'avancée du mouvement pourrait en outre apporter de nouvelles perspectives pour éclairer la phase de reflux dans laquelle celui-ci est entré.

J'ai plaidé, dans ce mémoire, en faveur d'une approche intégrant la domination patriarcale, l'exploitation capitaliste et la répression politique dans une même analyse pour corriger l'asexuation de la révolution que construisent les discours militants, sans pour autant ignorer les autres facteurs structurels contribuant à la définition de celle-ci. J'ai aussi soutenu que la reconnaissance de la sexuation de la révolution passait par la prise en compte du caractère sexué tant du sujet que de la cible de cette révolution. Il ne peut en être autrement, puisque les tensions provoquées par les rapports sociaux de sexe traversent et modulent tous les espaces.

Or, cette réflexion n'a pas été menée à son terme par les militant-e-s de la gauche radicale. Freinée par les efforts de construction d'un front unique, elle semble pourtant nécessaire pour bâtir une résistance explicitement féministe, mais non coupée du reste du mouvement révolutionnaire. Cela revient à reconnaître la légitimité autant du combat contre le patriarcat que du combat contre les autres systèmes de pouvoir visés par les militant-e-s de la gauche radicale, plutôt que les fragmenter et les hiérarchiser. La consubstantialité des rapports sociaux signifie en effet qu'il est impossible de ramener les formes d'oppression subies par l'ensemble des Égyptiens et des Égyptiennes à un seul système oppressif, tandis que l'imbrication des rapports de pouvoir et de domination signifie, elle, qu'on ne peut envisager d'en renverser un sans ébranler simultanément les autres.

ANNEXE A

LISTE DES DOCUMENTS UTILISÉS
POUR L'ANALYSE DE DISCOURS

Organisation des Socialistes révolutionnaires (SR)

Document de présentation (n.d) : « À propos du socialisme » (*'an al ishtirākiyya*). http://revsoc.me/socialism/

Communiqué du 25 janvier 2011 : « Brandissez les armes et suivez-les ! » (*Ashherou al asliha.. watba'ouhom !!*). http://revsoc.me/statements/21162

Communiqué du 1e février 2011 : « Gloire aux martyrs et victoire à la révolution » (*Al magd lil shohadā'.. wal nasr lil thawra*). http://revsoc.me/statements/statementlmjd-llshhd-wlnsr-llthwr

Communiqué du 9 février 2011 : « Les ouvriers d'Égypte renversent le régime de la corruption et de la privatisation » (*'omāl masr yosqetoun nizām al fasād wal khaskhasa*).
http://revsoc.me/statements/statementml-msr-ysqtwn-nzm-lfsd-wlkhskhs

Communiqué du 11 février 2011 : « La révolution égyptienne continue » (*Al thawra al masriyya mostamera*).
http://revsoc.me/statements/statementlthwr-lmsry-mstmr

Communiqué du14 février 2011 : « Le peuple veut encore la chute du régime » (*Al sha'b la yazāl yorid isqāt al nizām*). http://revsoc.me/statements/statementlshb-lzl-yryd-sqt-lnzm

Communiqué du 8 mars 2011 : « Les femmes d'Égypte que la révolution a libérées » (*Nisā' masr allāti ḥararatahom al thawra*).
http://revsoc.me/statements/21135

Communiqué du 18 novembre 2011 : « 25 janvier-18 novembre : la révolution continue » (*25 yanāyer-18 november : al thawra mostamera).*
http://revsoc.me/statements/25-ynyr-18-nwfmbr-lthwr-mstmr

Communiqué du 19 novembre 2011 : « La révolution se poursuit tant que Moubarak continue de gouverner » (*Al thawra mostamera tālama Moubārak la zāl yaḥkom*).
http://revsoc.me/statements/lthwr-mstmr-tlm-mbrk-lzl-yhkm

Communiqué du 20 novembre 2011 (a) : « Vers la Place de la révolution » (*Ila midān al thawra*). http://revsoc.me/statements/l-mydn-lthwr

Communiqué du 20 novembre 2011 (b) : « Vous en paierez le prix, assassins des révolutionnaires » (*satadfa'oun al thaman ya qatalat al thowār*). http://revsoc.me/statements/stdfwn-lthmn-y-qtl-lthwr

Communiqué du 21 novembre 2011 (a) : « Ouvriers d'Égypte, soulevez-vous pour rendre la révolution et les révolutionnaires victorieux » (*Ya 'omāl masr entafedou lenosrat al thawra wal thowār*).
http://revsoc.me/statements/y-ml-msr-ntfdw-lnsr-lthwr-wlthwr

Communiqué du 21 novembre 2011 (b) : « Ouvriers d'Égypte, soutenez la révolution » (*Ya 'omāl masr.. ed'amou al thawra*). http://revsoc.me/statements/yml-msr-dmw-lthwr

Communiqué du 19 décembre 2011 (a) : « Des déclarations impertinentes du Conseil des criminels » (*Tasriḥāt waqeḥa men magles al mogremin*). http://revsoc.me/statements/tsryht-wqh-mn-mjls-lmjrmyn

Communiqué du 19 décembre 2011 (b) : « L'Égypte sur la voie de la révolution » (*Masr 'ala tariq al thawra*). http://revsoc.me/statements/20978

Communiqué du 26 janvier 2012 : « Le peuple veut la légitimité de la Place » (*Al sha'b yorid al shar'iyya men al midān*).
http://revsoc.me/statements/lshb-yryd-lshry-mn-lmydn/

Communiqué du 8 mars 2012 : « Le 8 mars : ensemble pour la victoire de la femme et de la révolution » (*8 mares : ma'an men agl intisār al mar'a wal thawra*). http://revsoc.me/statements/8-mrs-m-mn-jl-ntsr-lmr-wlthwr/

Communiqué du 11 mars 2012 : « Samira Ibrahim : soutenue par la révolution et trahie par la justice militaire » (*Samira Ibrāhim.. nasaratha al thawra wa khadhalaha al qadā' al 'askari*).
http://revsoc.me/statements/smyr-brhym-nsrth-lthwr-wkhdhlh-lqd-lskry/

Communiqué du 25 janvier 2013 : « L'année où les masques tombent : les Égyptiens contre l'alliance des Frères [musulmans], des militaires et du capital » (*'ām soqout al aqne'a : al masriyoun ded taḥālof al ikhwān wal 'askar wa ra's al māl*).
http://revsoc.me/statements/m-sqwt-lqn-lmsrywn-dd-thlf-lkhwn-wlskr-wrs-lml/

Communiqué du 26 janvier 2013 : « Ouvriers d'Égypte, rendez la révolution victorieuse. À bas l'État de l'injustice et de la pauvreté » (*Ya 'omāl masr entaserou lel thawra.. Tasqot dawlet al zolm wal faqr*). http://revsoc.me/statements/18841/

Communiqué du 6 février 2013: « Ensemble pour arrêter le harcèlement et l'agression contre les femmes d'Égypte » (*Ma'an li waqf altaḥarosh wal i' tidā' 'ala nisā' masr*). http://revsoc.me/statements/21200

Parti de l'Alliance populaire socialiste (APS)

Communiqué du 4 mars 2011 : « Déclaration de constitution » (*E'lān ta'sisi*). https://www.facebook.com/popular.alliance.party/info#!/popular.alliance.party/info?tab=page_info

Communiqué du 22 avril 2011 : « Esquisse des lignes générales du programme du parti de l'Alliance populaire socialiste » (*Miswadat al khotout al 'āma lebernāmeg ḥezb al taḥālof al sha'bi al ishtirāki*). https://www.facebook.com/notes/183461731701532/

Communiqué du 19 décembre 2011 : « Non aux méthodes de Moubarak, de son [ministère de] l'Intérieur et de ses médias » (*La li asālib Moubārak wa dakhliyatoh wa e'lāmoh*).
https://www.facebook.com/popular.alliance.party/info#!/popular.alliance.party/ notes

Communiqué du 21 novembre 2011 : « Nous soutenons les manifestations et les occupations sur la Place Tahrir et toutes les Places d'Égypte et réclamons un gouvernement de salut national bénéficiant de prérogatives complètes » (*Nad'am al mozāharat wal i'tisāmat fi midān al taḥrir wa kol mayādin masr wa notāleb beḥokoumet enqādh watani tatamata' besalāḥiyat kamela*). https://www.facebook.com/popular.alliance.party/info#!/popular.alliance.party/ notes

Communiqué du 16 décembre 2011 : « Communiqué du parti de l'Alliance populaire socialiste à propos des événements du Conseil des ministres » (*Bayān ḥezb al taḥālof al sha'bi al ishtirāki ḥawla aḥdāth magles al wozarā'*).
https://www.facebook.com/popular.alliance.party/info#!/popular.alliance.party/ notes

Communiqué du 21 décembre 2011 : « Que le conseil militaire démissionne » (*Falyatanaḥa al magles al 'askari*).
https://www.facebook.com/notes/282414308472940

Communiqué du 25 janvier 2012 : « Les droits de la femme égyptienne ne sont pas un cadeau de Suzanne Moubarak, ils sont la garantie de l'avancement de l'Égypte » (*ḥoqouq al mar'a al masriya laysat heba men Suzanne Moubārak bal hey damān taqadom masr*).
https://www.facebook.com/popular.alliance.party/posts/303211636393207?stream_ref=5

Communiqué du 7 mars 2012 : « Communiqué du parti pour la commémoration de la Journée de la femme » (*Bayān al ḥezb fī dhekra yawm al mar'a*). https://www.facebook.com/note.php?note_id=329192890461748

Communiqué du 25 janvier 2013 (a) : « 25 janvier 2013, une journée pour continuer la révolution, pas la commémoration d'un anniversaire » (*25 yanāyer 2013 yawman lestemrār al thawra wa laysa eḥtefālan bedhekra*). https://www.facebook.com/notes/478063722241330

Communiqué du 25 janvier 2013 (b) : « Un nouveau clou dans le cercueil du pouvoir des Frères [Musulmans] » (*Mesmār gadid fi na'sh soltat al ikhwan*). https://www.facebook.com/note.php?note_id=478753198839049

Communiqué du 30 janvier 2013 : « Nous condamnons les agressions sexuelles contre les manifestantes aux alentours de la Place Tahrir, appelons tous les membres et les supporters du parti, hommes et femmes, à les contrer, et rendons l'État responsable de la protection des Égyptiennes » (*Nodin al e'teda'āt el genseya 'ala al motazāherat fī moḥit midān al tahrir wa nad'ou kāfat a'dā al ḥezb wa ansāroh regālan wa nesā'an lel tasadi laha wa noḥamel al dawla mas'ouliyat ḥemāyat al masriyāt*). https://www.facebook.com/note.php?note_id= 481029115278124

Communiqué du 5 février 2013 : « Comité des questions des femmes : Non aux politiques d'exclusion et d'intimidation des femmes » (*Lagnet qadāya al mar'a – La lesiyāsat al iqsā' wa tarhib al nisā'*). https://www.facebook.com/ notes/485804268133942

Communiqués collectifs

Communiqué du 5 février 2013 : « C'est notre droit. La rue est à nous » (*Men ḥaqena... al shāre' lana*). https://www.facebook.com/events/123959144442368/.

Communiqué du 8 mars 2013 : « Marche des femmes avec la révolution. Journée internationale de la femme du 8 mars 2013 » (*Masirat nesā' ma' al thawra.Yawm al mar'a al 'ālami 8 māres 2013*). http://www.euromedrights. org/ara/archives/21183.

Articles de militant-e-s

Eidarous, Elham (2013a). « De nouvelles icônes qui brisent les illusions de la révolution » (*Ayqonāt gadida tosqet awhām al thawra*). *Al Mourasiloun.* 12 février 2013. Récupéré de http://www.correspondents.org/ar/node/1836

Eidarous, Elham (2013b). « Sur la lutte politique dans le combat contre le harcèlement » (*'an al nidāl al siyāsi fi mokāfahet al taharosh*). *Al Modon.* 14 juillet 2013.

El-Hamalawy, Hossam (2011a). « The workers, middle class, military junta, and the permanent revolution ». *Jadaliyya.* 12 février 2011. Récupéré de http://www.jadaliyya.com/pages/index/629/the-workers-middle-class-military-junta-and-the-pe

El-Hamalawy, Hossam (2011b). « Egypt's revolution has been 10 years in the making ». *The Guardian.* 2 mars 2011. Récupéré de http://www.theguardian.com/commentisfree/2011/mar/02/egypt-revolution-mubarak-wall-of-fear

El-Mahdi, Rabab (2012). « Les femmes entre la Charia et l'occidentalisation » (*Al nisā' bayn al shari'a wal taghrib*). *Shorouk.* 24 octobre 2011. Récupéré de http://www.shorouknews.com/columns/view.aspx?cdate=24102012&id=2282882c-6ba0-41d3-b18b-5f051ce960c9

El-Naqqash, Salma (2014). « Sur la conscience féministe – 2 » (*'an al wa'y al nasawi* 2). *Qoll.* 28 janvier 2014. Récupéré de http://qoll.org/ UI/Front/Inner.aspx?Aid=231#.Uud3C9L8LMw

Ismail Mohamed, Akram (2011). « Oui, la défense de l'honneur est révolutionnaire » (*Na'am al defā ' 'an al sharaf... thawreyan*). *Facebook.* 24 décembre 2011. Récupéré de https://www.facebook.com/notes/10151247382163059/#!/notes/10150433302823059/

Ismail Mohamed, Akram (2013). « À propos de la crise de la Place et des organisations politiques » (*Bekhosous azmet al midān wal tanzimāt al siyāsiya*). *Facebook.* 30 janvier 2013. Récupéré de https://www.facebook.com/notes/10151247382163059/

Naguib, Sameh, dans Ali, Mostafa (2011). « Interview with Sameh Naguib. Conversation with an Egyptian socialist ». *Socialist Worker.* 23 février 2011. Récupéré de http://socialistworker.org/2011/02/23/interview-with-egyptian-socialist

Wageeh, Tamer (2014). « Pourquoi les femmes sont-elles violées dans nos rues ? » (*Lemādha toghtasab al nisā' fi shawāre'na ?*). *Facebook*. 10 juin 2014. Récupéré de https://www.facebook.com/notes/10151247382163059/#!/notes/0203941981571420/

ANNEXE B

PRÉSENTATION DES AUTEUR-E-S MILITANT-E-S

Tableau B1 : Affiliation des auteur-e-s

Auteur-e	Affiliation
Elham Eidarous	Provient du courant de la « gauche démocratique ». A fait partie de l'APS.
Hossam El-Hamalawy	Militant SR.
Rabab El-Mahdi	Proche des SR.
Salma El-Naqqash	Militante de l'organisation féministe *Nazra*. A fait partie de l'APS.
Akram Ismail Mohamed	Provient du courant de la « gauche démocratique ». A fait partie de l'APS.
Sameh Naguib	Militant SR.
Tamer Wageeh	Provient du courant trotskiste. A brièvement fait partie de l'APS.

ANNEXE C

LE GENRE DANS LES DOCUMENTS DU CORPUS

Tableau C1 : Répartition des documents par thème

Document / Répartition	Communiqués officiels					Articles militants	
	SR		APS		Collectifs		
Total	21		12		2	10	
Thème	Femmes	Autre	Femmes	Autre	Femmes	Femmes	Autre
Sous-total	4	17	4	8	2	6	4
% du total	19	81	33	67	100	60	40

Tableau C2 : Documents évoquant « les femmes »

Document / Occurrence	Communiqués officiels			Articles militants
	SR	APS	Collectifs	
Total	21	12	2	10
Incluant catégorie « Femme »	8	8	2	9
% du total	38	67	100	90

ANNEXE D

PRÉSENTATION DES TERMES EMPLOYÉS POUR ÉVOQUER L'OPPRESSION DES FEMMES

Tableau D1 : Termes désignant l'oppression des femmes

Document / Description	Communiqués officiels			Articles militants	Total
	SR	APS	Collectifs		
Violence	13	25	14	80	132
Discrimination	3	5	0	7	15
Oppression	3	0	0	2	5
Inégalité	0	4	0	4	8
Contrôle social	3	1	2	5	11
Idées réactionnaires	3	0	0	16	19
Haine et mépris	0	0	0	13	13
Total	25	35	16	127	203

Tableau D2 : Répartition des formes de violences faites aux femmes

Document / Répartition	Communiqués officiels			Articles militants	Total
	SR	APS	Collectifs		
Sexuelle	8	16	7	64	95
Physique	1	1	3	6	11
Psychologique	0	1	2	0	3
Familiale	1	0	0	0	1
Autre	2	8	6	6	22
Total	12	26	18	76	132

Tableau D3 : Contextes d'apparition du thème du travail des femmes

Document / Contexte	Communiqués officiels			Articles militants	Total
	SR	APS	Collectifs		
Marginalisation (Travail salarié)	0	2	0	0	2
Harcèlement (Travail salarié)	1	1	0	4	6
Travail domestique	0	2	0	0	2
Travail militant	0	0	0	1	1
Total	1	5	0	5	11

ANNEXE E

PRÉSENTATION DES THÊMES LIÉS À L'IDÉE D'ÉMANCIPATION DES FEMMES

Tableau E1 : Expressions mobilisées sur le thème « libération des femmes »

Document / Description	Communiqués officiels			Articles militants	Total
	SR	APS	Collectifs		
Droits	4	10	6	22	42
Égalité	1	2	0	8	11
Liberté	4	0	0	3	7
Sécurité	0	1	0	4	5

Tableau E2 : Principaux thèmes associés à la combativité féminine

Document / Association	Communiqués officiels			Articles militants	Total
	SR	APS	Collectifs		
Révolution	8	5	4	9	26
Violence sexuelle	3	5	1	7	16
Classe sociale	4	1	0	1	6
Sphère privée	0	0	0	2	2

ANNEXE F

MODES DE PRÉSENTATION DU SUJET RÉVOLUTIONNAIRE

Tableau F1 : Caractéristiques du groupe mobilisé

Document / Description	Communiqués officiels			Articles militants	Total
	SR	APS	Collectifs		
Unité et globalité	45	13	1	11	70
Clivage de classe	42	5	0	34	81

Tableau F2 : Thèmes associés aux femmes dans la définition du sujet

Document / Contexte	Communiqués officiels					Articles militants		Total
	SR		APS		Collectifs			
Total	21		12		2	10		45
Thème	Femmes	Autre	Femmes	Autre	Femmes	Femmes	Autre	
Sous-total	4	17	4	8	2	6	4	45
Femme comme sujet	14	2	8	3	9	20	2	58
Association H-F	2	1	0	3	3	10	1	20
Mention de classe	5	1	0	1	0	1	0	8

ANNEXE G

DÉFINITION DE LA CIBLE DE LA RÉVOLUTION

Tableau G1 : Adversaires désignés de la révolution

Document / Répartition	Communiqués officiels			Articles militants	Total
	SR	APS	Collectifs		
État et régime politique	168	37	5	73	283
Capitalisme et pauvreté	53	14	0	8	75
Impérialisme et sionisme	11	5	0	2	18
Société	0	0	0	36	36
Total	232	56	5	119	412

BIBLIOGRAPHIE

Références académiques

Abu-Lughod, L. et R. El-Mahdi (2011, automne). Beyond the « Woman Question » in the Egyptian revolution. *Feminist Studies, 37*[3], 683-691.

Ahmed, L. (1992). *Women and gender in Islam : Historical roots of a modern debate.* New Haven: Yale University Press.

Ali, K. (2012). Precursors of the Egyptian Revolution. *IDS Bulletin, 43*[1], 16–25. DOI : 10.1111/j.1759-5436.2012.00286.x

Austin Holmes, A. (2012). There are weeks when decades happen : Structure and strategy in the Egyptian revolution. *Mobilization : An International Journal, 17*[4], 391-410. Récupéré de http://www.aucegypt.edu/fac/Profiles/Documents/AmyHolmes_Mobilization_final.pdf

Badran, M. (1993). Independent women. More than a century of feminism in Egypt. Dans J. E. Tucker (Dir.). *Arab women. Old boundaries, new frontiers* (p. 129-148). Bloomington et Indianapolis : Indiana University Press.

Bahieddine, A. (2006, juin). Commentaire suite aux interventions d'Amina al Naqqash, de Yousri Moustafa et d'Amal Mahmoud (*Ta'qib 'ala awrāq Amina al Naqqāsh, Yousri Moustafa wa Amal Mahmoud*). *Tiba,* « Le mouvement féministe égyptien contemporain : horizons et défis » (*Al haraka al nesā'eyya al masreyya al mo'āssera : al afāq wal tahadiyyāt*), *7*, 47-150. Le Caire : *New Woman Foundation*.

Bauer, M. W. et B. Aarts (2000). Corpus construction : a principle for qualitative data collection. Dans M. W. Bauer et G. Gaskell (Dir.). *Qualitative researching with text, image and sound* (p. 19-37). Londres : Sage publications.

Bayat, A. (2003, printemps). The « Street » and the politics of dissent in the Arab world. *Middle East Research and Information Project, MER226*[33]. Récupéré de http://www.merip.org/mer/mer226/street-politics-dissent-arab-world

Bayat, A. (2013). Feminism of everyday life. Dans *Life as politics. How ordinary people change the Middle East* (p. 86-105). (2e éd.) Stanford : Stanford University Press.

Beinin, J. et F. Vairel (2013). Introduction : The middle East and North Africa beyond classical social movement theory. Dans J. Beinin et F. Vairel (Dir.). *Social movements, mobilization, and contestation in the Middle East and North Africa* (2e éd.) (p. 1-29). Stanford, Californie : Stanford University Press.

Beinin, J. et M. Duboc (2013). A workers' social movement on the margin of the global neoliberal order, Egypt 2004-2012. Dans J. Beinin et F. Vairel (Dir.). *Social movements, mobilization, and contestation in the Middle East and North Africa* (2e éd.) (p. 205-227). Stanford, Californie : Stanford University Press.

Benford, R. D. et D. A. Snow (2012). Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan. *Politix*, *25*[99], 219-255.

Bourdieu, P. (1984, juin). Espace social et genèse des « classes ». *Actes de la recherche en sciences sociales,* « Le travail politique », *52-53*, 3-14. DOI : 10.3406/arss.1984.3327

Camau, M. (2006, janvier-mars). Globalisation démocratique et exception autoritaire arabe. *Critique internationale*, *1*[30], 59-81. DOI: 10.3917/crii.030.0059

Camau, M. (2011). La disgrâce du chef. Mobilisations populaires arabes et crise du leadership. *Mouvements*, *2*[66], 22-29. DOI: 10.3917/mouv.066.0022

Challand, B. (2013, juin). Citizenship against the grain : Locating the spirit of the Arab uprisings in times of counterrevolution. *Constellations*, *20*[2], 169-187. DOI: 10.1111/cons.12032

Chinchilla, N. S. (1977, automne). Mobilizing women : revolution in the revolution. *Latin American Perspectives, 4*[4], 82-102. Récupéré de http://www.jstor.org/stable/2633178

Chinchilla, N. S. (1991, septembre). Marxism, feminism, and the struggle for democracy in Latin America. *Gender and Society,* « Marxist Feminist Theory », *5*[3], 291-310. Récupéré de http://www.jstor.org/stable/189842 .

Coleman, I. (2011, automne/hiver). Women and the Arab revolts. *Brown Journal of World Affairs, XVIII*[1], 215-227.

De Smet, B. (2014, janvier). Revolution and counter-revolution in Egypt. *Science & Society*, *78*[1], 11–40. DOI: 10.1521/siso.2014.78.1.11

Della Porta, D. et M. Diani (2006). *Social Movements : an introduction* (2e éd.). Oxford : Blackwell Publishing.

Delphy, C. (1998). L'ennemi principal. Dans *L'ennemi principal I. Economie et politique du patriarcat* (p. 31-56). Paris : Syllepse.

Delphy, C (2001). Penser le genre : problèmes et résistances. Dans *L'ennemi principal II. Penser le genre* (p. 243-260). Paris: Syllepse.

Duboc, M. (2013, automne). Where are the men ? Here are the men and the women ! Surveillance, gender, and strikes in Egyptian textile factories. *Journal of Middle East Women's Studies, 9*[3], 28-53. Récupéré de http://muse.jhu.edu/ journals/jmw/summary/v009/9.3.duboc.html

Dunezat, X. (1998). Des mouvements sociaux sexués. *Recherches féministes, 11*[2], 161-195. Récupéré de http://id.erudit.org/iderudit/ 058009ar

Dunezat, X. (2007). La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte. *Sociétés et Représentations, 2*[24], 269-283. Récupéré de http://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2007-2-page-269.htm

Eisenstein, Z. (1979). Developing a theory of capitalist patriarchy and socialist feminism. Dans Z. Eisenstein (Dir.). *Capitalist patriarchy and the case for socialist feminism* (p. 5-40). New York et Londres: Monthly Review Press.

El-Mahdi, R. (2010). Does political Islam impede gender-based mobilization ? The case of Egypt. *Totalitarian Movements and Political Religions, 11*[3-4], 379-396, DOI: 10.1080/14690764.2010.546114

Engels, F. (1884). *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État.* [Livre électronique]. Récupéré de https://www.marxists.org/francais/engels/works/ 1884/00/fe18840000.htm

Falquet, J.-F. (2002). Division sexuelle du travail révolutionnaire : Réflexions à partir de l'expérience salvadorienne (1970-1994). *Cahier des Amériques latines, 2*[40], 109-128. Récupéré de oyapock.iheal.univ-paris3.fr/IMG/CAL/cal40-etudes1.pdf

Falquet, J. (2005). Trois questions aux mouvements sociaux « progressistes ». Apports de la théorie féministe à l'analyse des mouvements sociaux. *Nouvelles Questions Féministes*, « Les logiques patriarcales du militantisme », *24*[3], 18-35. Récupéré de http://www.jstor.org/stable/40620322

Galerand, E. et D. Kergoat (2014, printemps). Consubstantialité vs intersectionnalité ? À propos de l'imbrication des rapports sociaux. *Nouvelles pratiques sociales,* « Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et intervention féministes », *26*[2], 44-61. DOI: 10.7202/1029261ar

Geertz, C. (1998). La description dense : vers une théorie interprétative de la culture. *Enquête, 6*, 73-105. Récupéré de http://enquete.revues.org/1443

Goldstone, J. A. (2011, mai-juin). Understanding the Revolutions of 2011 : weakness and resilience in Middle Eastern autocracies. *Foreign Affairs, 90*[3], 8-16. Récupéré de http://search.proquest.com/docview/863517121?Accountid =14719

Grawitz, M. (1976). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.

Guillaumin, C. (1978, février). Pratique du pouvoir et idée de Nature (1). L'appropriation des femmes. *Questions féministes, 2*, 5-30. Récupéré de http://www.jstor.org/stable/40619109

Guillaumin, C. (1978a, mai). Pratique du pouvoir et idée de Nature (2). Le discours de la Nature. *Questions féministes, 3*, 5-28. Récupéré de http://www.jstor.org/stable/40619120

Hafez, S. (2012, février). No longer a bargain : women, masculinity, and the Egyptian uprising. *American Ethnologist,* 39[1], 37-42. DOI: 10.1111/j.1548-1425.2011.01344.x

Hafez, S. (2014). The revolution shall not pass through women's bodies : Egypt, uprising and gender politics. *The Journal of North African Studies, 19*[2], 172-185. DOI: 10.1080/13629387.2013.879710

Hale, S. (1993). Transforming culture or fostering second-hand consciousness ? Women's front organizations and revolutionary parties – The case of Sudan. Dans J. E. Tucker (Dir.). *Arab women. Old boundaries, new frontiers* (p. 149-174). Bloomington et Indianapolis : Indiana University Press.

Hanmer, J. (1977, novembre). Violence et contrôle social des femmes. *Questions Féministes, 1*, 68-88. Récupéré de http://www.jstor.org/stable/ 40619104

Hatem, M. (1993). Toward the development of post-islamist and post-nationalist feminist discourses in the Middle East. Dans J. E. Tucker (Dir.). *Arab women. Old boundaries, new frontiers* (p. 29-48). Bloomington et Indianapolis : Indiana University Press.

Hays, S. (1994, mars). Structure and agency and the sticky problem of culture. *Sociological Theory, 12*[1]. 57-72. Récupéré de http://links.jstor.org/ sici?sici=0735-2751%28199403%2912%3A1%3C57%3ASAAATS%3E2.0. CO%3B2-J

Hirata, H. et H. Le Doaré (1998). Les paradoxes de la mondialisation. *Cahiers du GEDISST, 21*, 5-34. Récupéré de cahiers_du_genre.pouchet.cnrs.fr/pdf/ IntroCdG21_1998.pdf

Hirata, H. et P. Zarifian (2000). Travail (Le concept de). Dans H. Hirata *et al. Dictionnaire critique du féminisme* (p. 243-248). Paris : Presses universitaires de France (PUF).

Kandiyoti, D. (1988). Bargaining with patriarchy. *Gender and Society, 2*[3], 274-290. Récupéré de http://gas.sagepub.com/content/2/3/274

Kergoat, D. *et al.* (1992). *Les infirmières et leur coordination, 1988-1989*. Paris : Lamarre.

Kergoat, D. (2000). Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe. Dans H. Hirata *et al. Dictionnaire critique du féminisme* (p. 35-44). Paris : Presses universitaires de France (PUF).

Kergoat, D. (2010). Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion. Dans A. Bidet-Mordrel (Dir.). *Les rapports sociaux de sexe* (p. 60-75). Paris : PUF. Actuel Marx n°30.

Kergoat, D. (2012). *Se battre, disent-elles…* Paris : La Dispute.

Khamis, S. (2011, automne). The Arab « feminist » spring ? . *Feminist studies, 37*[3], 692-695.

Kienle, E. (2012). Les « révolutions » arabes. *Critique internationale, 1*[54], 103-117. DOI: 10.3917/crii.054.0103

Martin, A. W. (2010). Movement publications as data : an assessment of an underutilized resource. *Research in Social Movements, Conflicts and Change, 30*, 271–299.

Mathieu, N.-C. (2014). *L'anatomie politique 2. Usages, déréliction et résilience des femmes*. Paris : La Dispute.

McClintock, A. (1993, été). Family feuds : Gender, nationalism and the family. *Feminist Review* [44], 61-80. Récupéré de http://www.english.wisc.edu/ amcclintock/writing/Family_article.pdf

Moghadam, V. M. (1997). Gender and revolution. Dans J. Foran (Dir.). *Theorizing revolutions* (p. 137-167). Londres : Routledge.

Moghadam, V. M. (1999). Gender, national identity and citizenship : Reflections on the Middle East and North Africa. *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East, XIX*[1], 137-156. Récupéré de cssaame.com/ issues/19_1/11val.pdf

Moghadam, V. M. (2014). Modernising women and democratisation after the Arab Spring. *The Journal of North African Studies*, « Women, Gender and the Arab Spring », 19[2], 137-142. DOI: 10.1080/13629387.2013.875755

Mohanty, C. T. (2003, hiver). Under Western eyes » revisited : Feminist solidarity through anticapitalist struggles. *Signs,* 409-535. Récupéré de http://www.jstore.org/stable/10.1086/342914

Mohanty, C. T. (2009). Sous le regard de l'Occident : recherche féministe et discours colonial. Dans E. Dorlin (Dir.). *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination* (p. 149-182). Paris : PUF.

Molyneux, M. (1985, été). Mobilization without emancipation ? Women's interests, the State, and Revolution in Nicaragua. *Feminist Studies, 11[*2], 227-254. Récupéré de http://www.jstor.org/stable/3177922

Moruzzi, N. C. (2013, automne). Gender and the revolutions: Critique interrupted. *Middle East Research and Information Project, MER268*[43]. Récupéré de http://www.merip.org/mer/mer268/gender-revolutions

Moustafa, Y. (2006, juin). La gauche égyptienne et les questions liées aux femmes : un discours sans identité (*Al yassār al masri wa qadāya al nesā' : Khetāb belā haweyya*). *Tiba,* « Le mouvement féministe égyptien contemporain : horizons et défis » (*Al ḥaraka al nesā'eyya al masreyya al mo'āssera : al afāq wal taḥadiyyāt*), *7*, 126-135. Le Caire : *New Woman Foundation*.

Nagel, J. (1998, mars). Masculinity and nationalism : gender and sexuality in the making of nations. *Ethnic and Racial Studies, 21*[2], 242-269. DOI: 0.1080/014198798330007

Osman, G. (2003, printemps). Back to basics: The discourse of Muslim feminism in contemporary Egypt. *Women and Language, 26*[1], 73-78.

Polletta, F. et J. Jasper (2001). Collective Identity and Social Movements. *Annual Review of Sociology, 27*, 283–305.

Romito, P. (2006). *Un silence de mortes. La violence masculine occultée*. Paris : Syllepse.

Saad, R. (1997). « Ceci n'est pas la femme égyptienne ! » : L'Egypte entre représentations occidentales et discours nationaliste. *Egypte-Monde Arabe*, « Les visions de l'Occident dans le monde arabe », *1*[30-31], 211-230. Récupéré de http://ema.revues.org/index1647.html

Sabaceviciute, G. (2012). Le peuple contre le régime. Dans M. Lavergne (Dir.). *L'émergence d'une nouvelle scène politique. Égypte, an 2 de la révolution* (p. 51-68). Paris : L'Harmattan.

Sewell, W. H. (1990, décembre). Collective violence and collective loyalties in France : Why the French Revolution made a difference. *Politics & Society, 18*[4], 527-552. DOI: 10.1177/003232929001800405

Shukrallah, H. (1994, été). The impact of the Islamic movement in Egypt. *Feminist Review, 47*, 15-32. Récupéré de http://www.jstor.org/stable/1395251

Singerman, D. (2013, automne). Youth, gender, and dignity in the Egyptian uprising. *Journal of Middle East Women's Studies, 9*[3], 1-27. Récupéré de http://muse.jhu.edu/login?auth=0&type=summary&url=/journals/journal_of_middle_east_womens_studies/v009/9.3.singerman.html

Skocpol, T. (1985). Expliquer les révolutions sociales par-delà les théories existantes. Dans *États et révolutions sociales : la révolution en France, en Russie et en Chine* (p. 19-72). Paris : Fayard.

Sorbera, L. (2014). Challenges of thinking feminism and revolution in Egypt between 2011 and 2014. *Postcolonial* Studies, *17*[1], 63-75. DOI: 10.1080/13688790.2014.912193

Spivak, G. C. (1988). Can the subaltern speak ?. Dans C. Nelson et L. Grossberg (Dir.). *Marxism and the interpretation of culture* (p. 271-314). Urbana University of Illinois Press.

Swidler, A. (1986, avril). Culture in action : symbols and strategies. *American Sociological Review*, *51*[2], 273-286. Récupéré de http://www.jstor.org/stable/2095521

Tammam, H. et P. Haenni (2012). Égypte : Les religieux face à l'insurrection. Dans M. Lavergne (Dir.). *L'émergence d'une nouvelle scène politique. Égypte, an 2 de la révolution* (p. 77-87). Paris : L'Harmattan.

Taylor, J. (2007). Les tactiques féministes confrontées aux « tirs amis » dans le mouvement des femmes en Irlande. *Politix, 2*[78], 65-86. Récupéré de http://www.cairn.info/revue-politix-2007-2-page-65.htm

Tilly, C. et S. Tarrow (2008). *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*. Paris : Les Presses de Sciences Po.

Viterna, J. (2013). Micro-Level Processes of Mobilization. Dans *Women in War : The Micro-Processes of Mobilization in El Salvador* (p. 40-62). New York : Oxford University Press.

Walby, S. (1990). State. Dans *Theorizing patriarchy* (p. 150-172). Oxford : Blackwell.

West, G. et R. L. Blumberg (1990). Reconstructing social protest from a feminist perspective. Dans G. West et R. L. Blumberg (Dir.). *Women and social protest* (p. 1-30). Oxford University Press USA.

Winegar, J. (2012). The privilege of revolution : gender, class, space, and affect in Egypt. *American Ethnologist, 39*[1], 67-70. DOI: 10.1111/j.1548-1425.2011.01349.x

Yuval-Davis, N. et F. Anthias (Dir.) (1989). *Women-Nation-State*. Londres : Macmillan.

Journaux et sites internet

Abdal Hamid, D. (2013, 1e octobre). Conseil supérieur de la Femme : le féminisme d'État tente d'endiguer le féminisme de la révolution (*Al magles al qawmi lel mar'a : nasaweyyat al dawla tas'a lehtewā' nasaweyyat al thawra*). *Egyptian Initiative for Personal Rights (EIPR)*. Récupéré de http://eipr.org/blog/post/2013/10/01/1828

Abdal Hamid, D. et H. Zaki (2014, 8 janvier). Considérer que les femmes sont permises dans l'espace public 1. Introduction critique pour comprendre les causes du phénomène et les mécanismes de résistance (*Estebāhat al nisā' fil magāl al 'ām – 1. Madkhal naqdi le fahm asbāb al zāhera wa aliāt al moqāwama*). *Jadaliyya*. Récupéré de http://www.jadaliyya.com/pages/index/15925/

Abdal Hamid, D. et H. Zaki (2014a, 10 janvier). Considérer que les femmes sont permises dans l'espace public 2. L'activisme et la résistance : le mouvement de résistance contre la violence sexuelle avant et après la révolution (*Estebāhat al nisā'*

fil magāl al 'ām – 2. Al herāk wal moqāwama : harakat moqāwamat al 'onf al gensi ma qabl al thawra wa mā ba'daha). Jadaliyya. Récupéré de http://www.jadaliyya.com/pages/index/15944/

Amin, S. (2011, 31 mai). Egyptian general admits « virginity checks » conducted on protesters. *CNN.* Récupéré de http://www.cnn.com/2011/WORLD/meast/05/31/egypt.virginity.tests/index.html?

Badiou, A. (2011, 18 février). Tunisie, Egypte : quand un vent d'est balaie l'arrogance de l'Occident. *Le Monde.* Récupéré de http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/02/18/tunisie-egypte-quand-un-vent-d-est-balaie-l-arrogance-de-l-occident_1481712_3232.html

Badran, M. (2013, 27 janvier). A proper revolution. *Ahram Online.* Récupéré de http://english.ahram.org.eg/NewsContentPrint/4/0/63412/Opinion/0/A-Proper-Revolution.aspx

Barthe, B. (2011, 22 novembre). La bataille de la rue Mohamed Mahmoud. *Les blogs du Monde*. Récupéré de http://egypte.blog.lemonde.fr/2011/11/22/la-bataille-de-la-rue-mohamed-mahmoud/

Bayat, A. (2013a, mars-avril). Revolution in bad times. *New Left review. 80.* p. 47-60. Récupéré de http://newleftreview.org/II/80/asef-bayat-revolution-in-bad-times

Beinin, J. (2013, 25 janvier). Was there a January 25 revolution ? *Jadaliyya.* Récupéré de http://www.jadaliyya.com/pages/index/9766/was-there-a-january-25-revolution

Boros, C. (2013, 12 novembre). POLL – Egypt is worst Arab state for women, Comoros best. *Reuters*. Récupéré de http://www.trust.org/item/20131108170910-qacvu/?source=spotlight-writaw

Guibal, C. (2006, 14 juin). La guérilla des hiéroblogs. *Libération*. Récupéré de http://www.liberation.fr/grand-angle/2006/06/14/la-guerilla-des-hieroblogs_41172

Haardt, M. et A. Negri (2011, 24 février). Arabs are democracy's new pioneers. *The Guardian*. Récupéré de http://www.theguardian.com/commentisfree/2011/feb/24/arabs-democracy-latin-america

Ivekovic, R. (2011, 8 mars). Arab insurgencies, women in transition. *Open Democracy.* Récupéré de http://www.opendemocracy.net/rada-ivekovic/arab-insurgencies-women-in-transition

Kandiyoti, D. (2011, 8 mars). Promise and peril : Women and the « Arab Spring ». *Open Democracy*. Récupéré de http://www.opendemocracy.net/ 5050/deniz-kandiyoti/promise-and-peril-women-and-%E2%80%98arab-spring%E2%80%99

Roy, O. (2011, 12 février). Révolution post-islamiste. *Le Monde*. Récupéré de http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/02/12/revolution-post-islamiste_ 1478858_3232.html

Taher, N. (2012, 6 avril). « We are not women, we are Egyptians » : spaces of protest and representation. *Open Democracy*. Récupéré de http://www.opendemocracy.net/5050/nadia-taher/we-are-not-women-we-are-egyptians-spaces-of-protest-and-representation

Rapports d'organisations

Amnesty International (2013, 6 février). Gender-based violence against women around Tahrir square. Récupéré de http://www.amnesty.org/fr/library/info/ MDE12/009/2013/en

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), Nazra For Feminist studies, New Woman Foundation et Uprising of women in the Arab world (2014). Egypt : Keeping women out. Sexual violence against women in the public sphere. Récupéré de https://www.fidh.org/IMG/pdf/egypt_women_ final_english.pdf

Autres sources

Mahfouz, A. (2011, 18 janvier). [vidéo personnelle]. Récupéré de http://www.youtube.com/ watch?v=SgjIgMdsEuk

The Angry Egyptian (2012, 25 avril). Mona : why do you hate us ? [billet de blog]. Récupéré de http://theangryegyptian.wordpress.com/2012/04/25/mona-hate-us/